
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

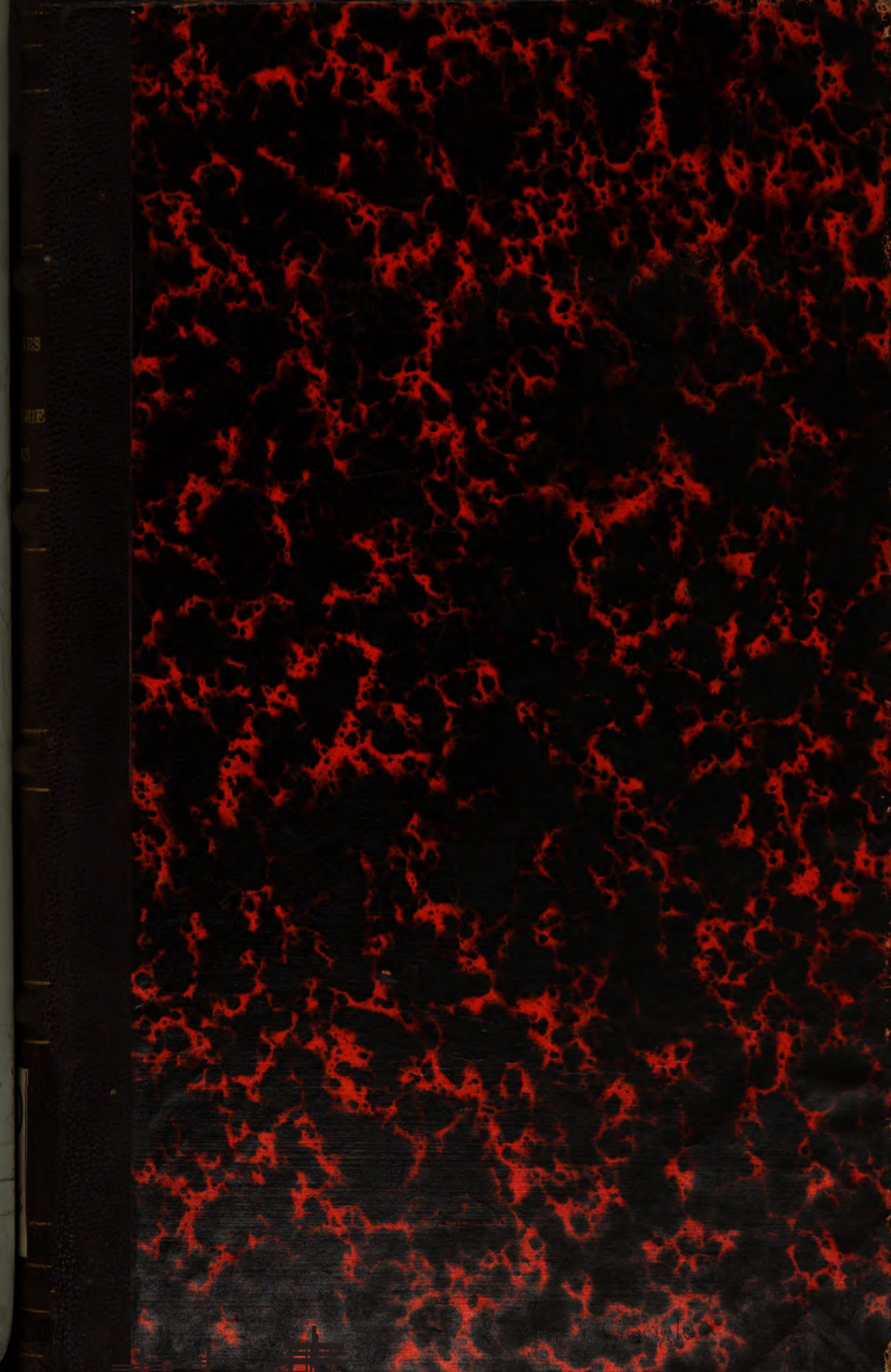
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

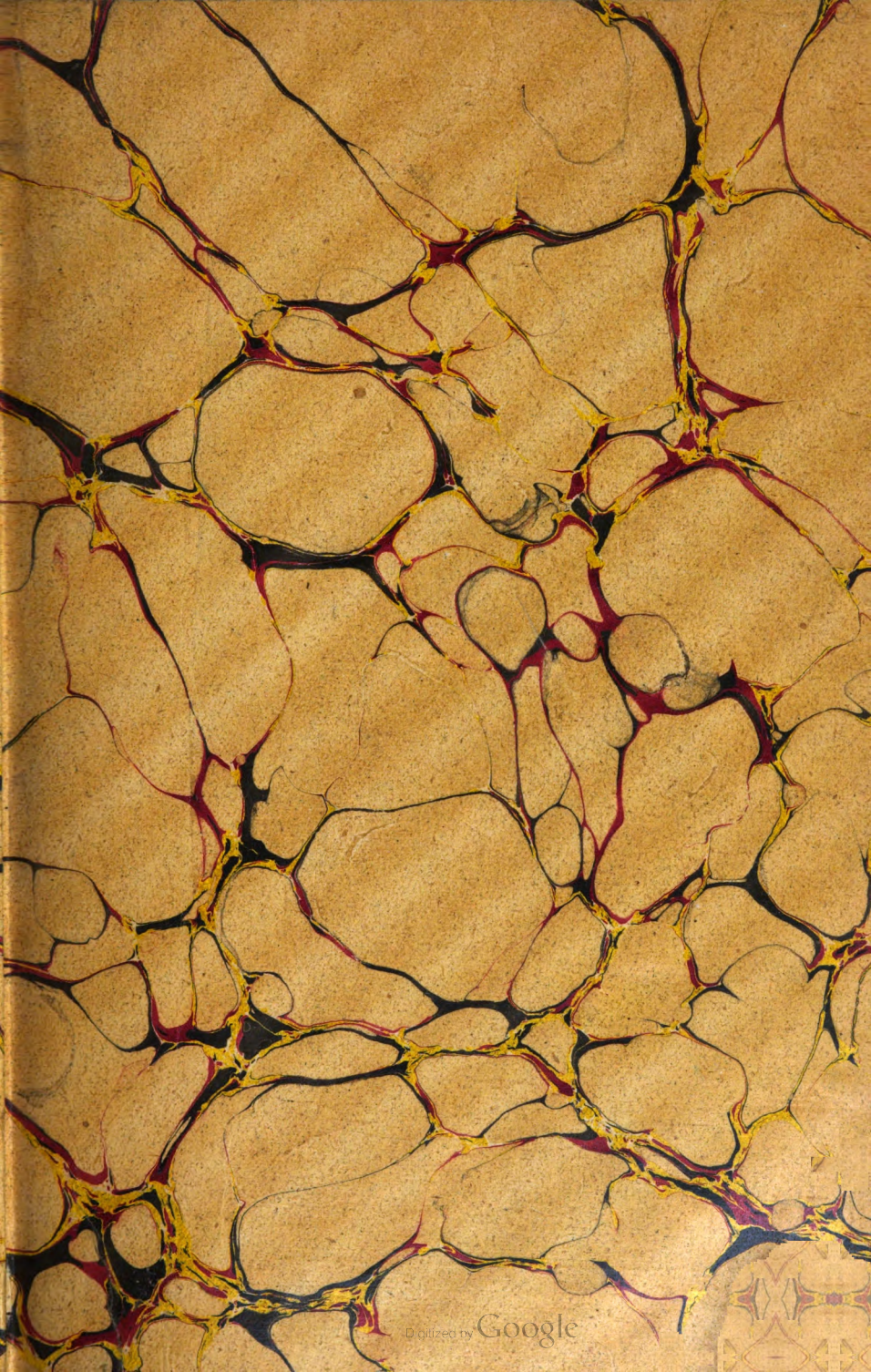


BIBLIOTHECA S. J.

Maison Saint-Augustin

ENGHIEN

Y 53



AD 267/4

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE

D'ARRAS,

POUR L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS,



TOME QUATRIÈME



BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines

60 - CHANTILLY

ARRAS,

TOPINO, Libraire, rue S^t. Aubert.



De l'Imprimerie de la V^e. BOCQUET, Libraire, petite Place.



1821.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1911

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

SOCIÉTÉ ROYALE

D'ARRAS.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 27 AOUT 1821.

DISCOURS

D'OUVERTURE

DE MONSIEUR LALLART, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

LORSQUE les peuples, avançant dans la carrière de la civilisation, purent apprécier les améliorations qui en résultaient dans leurs besoins, dans leurs jouissances et dans leurs intérêts, ils ne tardèrent pas à reconnaître que c'était principalement au développement des facultés intellectuelles, c'est-à-dire au progrès des sciences, des lettres et des arts, qu'ils en étaient redevables; que partout où ce développement s'arrêtait, la civilisation rétrogradait et que la prospérité des nations disparaissait bientôt, lorsqu'elle n'était appuyée que sur les formes matérielles.

Dès lors, on dut chercher les moyens de conserver un élément aussi important de la félicité publique, et l'expérience ne tarda pas à trouver, que l'un des plus puissans de ces moyens était de multiplier les communications entre les hommes qui cultivaient les sciences et les lettres, et de faire de leur réunion un foyer

Tom. IV.^m 1.^{re} Liv.

1^o

destiné à recueillir et à répandre des connaissances qui auraient pu rester ignorées pendant long-temps et ne produire aucun bien général, si les hommes qui les possédaient étaient restés isolés.

Aussi voyons-nous que les gouvernemens les plus éclairés sur les véritables intérêts des peuples qu'ils administraient, ont toujours favorisé ces réunions sous quelques titres qu'elles existassent, et qu'ils en ont provoqué la création, lorsqu'il n'en existait pas.

C'est ainsi que dans notre patrie, Charlemagne, tant supérieur à son siècle et le devançant de si loin, établit dans son propre palais une Académie dont il se glorifiait d'être membre.

Ainsi, le brillant rival de Charles-Quint, se consolant des malheurs de Pavie au milieu des savans et des artistes qu'il avait appelés en France, contribua si puissamment à la renaissance des lettres, et mérita d'en être surnommé le père; ainsi, enfin ce Roi, à qui la postérité a conservé le nom de Grand, qui le fut réellement dans ses succès et dans ses revers, et qui imprima son caractère à tous les actes de son règne, ainsi, dis-je, Louis XIV agrandit la sphère des Académies qu'il trouva établies, en créa de nouvelles, et donna l'exemple, si bien suivi par ses descendans, de compter au nombre de leurs plus beaux titres, celui de protecteur des sciences, des lettres et des arts.

C'est à cette grande et généreuse protection que l'ancienne Académie d'Arras devait son existence; eh! vous savez, Messieurs, combien elle ambitionnait de la justifier, combien elle désirait remplir l'utile destination qu'elle s'était donnée!

Renversée, comme la plupart de nos anciennes ina-

tutions, par les violentes commotions qui nous ont si cruellement agités pendant plus d'un quart de siècle, cette Académie s'est relevée à l'aspect du fils de Louis XIV, du Souverain que la providence nous a rendu, lorsqu'elle a voulu fermer pour nous l'abyme des révolutions; non, jamais une plus belle, une plus utile carrière ne s'était ouverte devant elle.

La France, rendue au seul gouvernement qui puisse la rendre heureuse, forte de sa position, de la richesse de son territoire, du nombre et du caractère de ses habitans, placée, par ses progrès dans toutes les branches des connaissances humaines et par l'universalité de sa langue, à la tête de la civilisation européenne, la France n'avait pour réparer ses désastres qu'à développer les élémens de prospérité qui existaient en elle-même, et les Français, portant, dans les sciences, dans les lettres et surtout dans les arts industriels, le besoin de gloire qui leur est naturel et l'activité qui fait la base de leur caractère, ouvrirent cette nouvelle carrière qu'ils parcourent depuis la restauration avec tant de rapidité.

C'est dans cette grande et belle carrière que vous êtes entrés, Messieurs, lorsque vous avez rétabli l'ancienne Académie d'Arras; vous avez entrepris de contribuer en général au perfectionnement des connaissances et vous vous êtes particulièrement imposé l'utile devoir de propager ces connaissances dans le département du Pas-de-Calais, de les approprier aux usages et aux besoins de ses habitans, d'en développer les avantages, d'en faciliter la pratique, enfin de n'épargner aucuns soins pour que le département ne reste pas en arrière dans le vaste et rapide mouvement qui surtout, sous le rapport du perfectionnement des sciences et des arts, entraîne les nations de l'Europe.

Eh ! qu'on ne croie pas, Messieurs, qu'il y ait dans le département du Pas-de-Calais, une seule branche des connaissances humaines qui ne présente une vaste carrière d'études et de grandes espérances de succès.

Combien les hommes qui savent parler le noble et sublime langage de la poésie, ne trouveront-ils pas de sujets pour leurs chants dans l'histoire d'une province qui fut tant de fois le théâtre des évènements les plus importans, soit que, déplorant les funestes efforts des discordes civiles, ils disent tout ce que notre province eût à souffrir pendant les longues et cruelles guerres que les descendans d'Éléonore d'Acquitaine firent à ceux de Louis VII ; soit que, détournant les yeux des malheurs de la patrie, ils célèbrent, avec le noble enthousiasme de la gloire nationale, et les succès du grand homme qui élevant si haut la puissance de Louis XIII, nous rendit le nom de français ; et ceux du grand Roi qui nous le conserva ; soit enfin que, répétant des accens d'allégresse qui retentissent encore, ils retracent les sentimens que nos compatriotes firent éclater lorsqu'ils apprirent que la providence, comblant leurs desirs, avait permis que le Roi, qu'elle rendait aux vœux de la France, descendit sur les côtes du département.

Combien ceux de nos concitoyens, qui se livrent à l'étude de l'histoire de notre province, n'y trouveraient-ils pas de sujets dignes de leurs méditations, si, abandonnant la route trop suivie par leurs devanciers, et ne croyant pas avoir écrit toute l'histoire d'un pays, pour avoir raconté des faits isolés, des batailles et des sièges, ils cherchaient qu'elles étaient les lois et les institutions de ce pays, quelle influence elles ont dû

exercer sur les évènements, sur les mœurs et sur les usages, et qu'elle a pu être la réaction de ces choses sur les institutions mêmes.

Si vos travaux et votre influence peuvent être utiles au département, sous le rapport de la littérature ; ils peuvent l'être bien davantage, Messieurs, sous celui des sciences et des arts.

Dans la littérature, et surtout depuis la découverte de l'imprimerie, les résultats des progrès sont en quelque sorte communs à tous les peuples civilisés ; ils le sont du moins, quant à la littérature française, à toutes les provinces du royaume, et s'il en était une qui ne contribuât pas à ces progrès, il serait impossible qu'elle n'en connût pas du moins l'existence ; elle pourrait donc en suivre le mouvement, le suivre lentement à la vérité ; mais, dans l'état actuel de la France, elle ne pourrait pas rester absolument stationnaire, elle pourrait encore moins rétrograder.

Il en est tout autrement, Messieurs, dans les sciences et surtout dans les arts ; là, il ne suffit pas d'être informé de ce qu'on fait ailleurs, il faut encore le pratiquer chez soi, et souvent il le faut non pas seulement pour accroître sa prospérité, mais presque toujours il le faut sous peine de perdre celle qu'on a précédemment acquise ; car l'expérience et le raisonnement démontrent que, toutes les fois que dans une branche d'industrie, on découvre un procédé qui donne à celui qui l'emploie un avantage quelconque sur ses concurrents, cette cause de succès, quelque petite qu'on la suppose d'ailleurs, doit, en agissant toujours, produire l'effet inévitable de détruire toute concurrence.

Ainsi, nos ancêtres ont vu disparaître et ces manu-

factures si renommées de tissus de laine, objets du luxe des maîtres du monde, et celles de ces tapisseries qui encore, dans le 14.^e siècle, ornaient les palais des rois et payaient la rançon des princes.

Ainsi, nous avons enlevé aux Belges ce commerce d'huiles, que nous pourrions à notre tour voir diminuer beaucoup, si, en nous efforçant constamment de les obtenir meilleures, plus abondantes et à moindre prix que celles que l'on obtient ailleurs, nous ne parvenions à conserver l'avantage que nous avons eu jusqu'à présent.

Ainsi dans l'agriculture, dans ce premier des arts, celui qui pour la France et pour notre département est le plus important, il est indispensable de porter à la connaissance des cultivateurs les résultats des découvertes et des progrès faits dans d'autres lieux, et de leur démontrer combien il peut souvent leur être profitable d'abandonner les anciennes routines.

Ainsi enfin, il importe dans les arts industriels de connaître et d'employer ces puissantes et ingénieuses machines, avec lesquelles on abrège et l'on multiplie si prodigieusement le travail.

Je n'examinerai pas, Messieurs, s'il a été bien de donner à cette partie des arts industriels la vive impulsion qui les entraîne; s'il est bien vrai que cette impulsion ait été donnée, et si elle n'est pas le résultat nécessaire des progrès des sciences physiques et surtout de leur application aux arts; il suffit que ce mouvement existe, qu'il ne soit probablement plus au pouvoir d'aucune puissance de l'arrêter, encore moins de le faire rétrograder, il suffit que sous peine de voir cette industrie anéantie, il faille suivre ce mouvement pour que ce soit un devoir pour vous, Messieurs, d'en étudier atten-

tivement le développement et les conséquences ; de faire connaître à nos concitoyens les avantages que ces conséquences présentent, et de les garantir des inconvéniens qui peuvent en résulter.

En même temps, Messieurs, que nous portons notre attention sur les modifications perpétuelles qui surviennent dans les sciences et dans les arts, et que nous excitons souvent nos concitoyens à les adopter pour ne pas en souffrir, nous bannissons de nos travaux toute discussion qui supposerait seulement la possibilité d'une variation dans les choses qui se rattachent aux principes de la religion, de la morale et du gouvernement.

Nous regardons les dogmes de la religion, comme hors de toute discussion par leur céleste origine, et nous sommes convaincus que si dans l'ordre physique tout est variable et incertain, tout au contraire, dans l'ordre religieux et moral, doit être immuable comme l'Être éternel qui en est la source et la fin.

Nous nous imposons également la loi de nous abstenir de toute discussion sur les principes politiques de l'organisation des états, car nous croyons que ce n'est jamais impunément que les peuples agitent ces dangereuses questions; nous regardons le dogme politique de la légitimité et toutes les conséquences de ce principe, comme notre meilleure garantie contre le fléau des révolutions, et satisfaits du bonheur dont nous jouissons sous le sceptre paternel des fils de St. Louis, nous rendons grâces à la providence qui nous a donné à la fois le devoir de leur obéir et le besoin de les aimer.





RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

FAIT

A LA SÉANCE PUBLIQUE

du 27 Août 1821 ;

Par M. T. CORNILLE, Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

JE dois à votre indulgence l'honneur d'être appelé, aujourd'hui, à rendre compte des travaux de la Société royale d'Arras, pendant l'année qui vient de s'écouler. En me nommant Secrétaire perpétuel, vous avez accordé à la confiance seule ce que l'on ne donne ordinairement qu'à la confiance et au mérite. Vous avez moins considéré ce que je suis, que ce que vous désirez de me voir devenir par la communication de vos lumières et de vos principes; cette idée me rassure et m'anime; elle m'a fait accepter, parce qu'elle me donne l'espoir qu'avec du zèle, de l'étude et l'amour du bien public, je pourrai parvenir un jour à justifier votre choix.

Ma position est plus difficile, en ce que je succède à un collègue dont vous avez eu chaque jour l'occasion d'apprécier les talents et la vaste érudition; en s'éloignant de vous, il a laissé un vide qui se fera sentir long-temps;

cette perte devient même irréparable par le choix que vous avez fait.

La Société voyait, dans celui qu'elle regrette, un membre qui joignait à un mérite rare, un goût passionné pour l'étude, un amour ardent pour les sciences, les lettres, tous les arts, enfin une activité et un zèle infatigables: ses vœux et ses soins ont été multipliés pour la Société, il a puissamment contribué à sa formation, et ce n'est pas exagérer de dire qu'elle lui doit de la reconnaissance.

Je m'abstiens de tout éloge, celui que je pourrais faire de notre honorable collègue, sous tous ces rapports, serait au-dessous de ce que vous en pensez; et d'ailleurs, il ne satisferait ni mon esprit, ni mon cœur, puisque les bornes de ce rapport, exclusivement consacré à d'autres objets, ne me permettraient pas d'en parler avec toute l'étendue convenable.

Vous êtes institués pour encourager les sciences, les lettres et les arts: je dois vous rappeler ce que vous avez fait cette année dans chacun de ces genres, pour tendre et arriver au but honorable de votre institution. Je fixerai principalement votre attention sur les sciences qui tendent d'une manière plus directe à conduire les hommes à la vertu et au bonheur, car ce sont celles qui attirent plus particulièrement votre sollicitude, et que vous vous plaisez surtout à encourager.

I.^{re} SECTION. — SCIENCES.

P H Y S I Q U E.

Depuis le compte qui vous a été rendu dans votre dernière séance publique, de l'opinion de M.^s Vène, membre honoraire, les nombreux travaux des physiciens

ont confirmé sa doctrine. Les expériences faites et publiées en septembre 1820, par le savant Orsted, professeur de physique à l'université de Copenhague, ont donné l'éveil à des physiciens de divers pays qui se sont empressés de répéter les expériences d'Orsted, en variant les appareils voltaïques et se servant aussi des machines électriques ordinaires; il en est résulté 1.° que l'électrique et le magnétique peuvent être regardés comme *identiques* dans leur manière d'agir. 2.° Que le fluide *magnétique* et le *calorique* semblent servir à la composition du fluide électrique. 3.° Que l'électricité ordinaire et le galvanisme (appareil voltaïque) peuvent également aimanter des barreaux et des aiguilles d'acier, quoique ceux-ci soient placés à une distance considérable. 4.° Que M.^r Ampère se croit autorisé à faire provenir de la zone équatoriale, où la chaleur et la lumière agissent avec le plus d'intensité, l'action directrice de la terre sur l'aiguille aimantée, et qu'il est parvenu (à l'aide de la seule combinaison des conducteurs électriques) à produire un appareil dans lequel il n'entre que des fils de laiton, et qui est susceptible, comme la boussole ordinaire, d'indiquer la direction du méridien magnétique. 5.° Que M.^r Arago, membre du bureau des longitudes et de l'académie des sciences, a reconnu que la *pile de Volta* et la bouteille de Leyde, peuvent désormais servir à réaimanter à saturation les aiguilles des boussoles marines, lorsqu'elles se trouveront avoir perdu une partie de leur vertu magnétique.

Nous pensons que des expériences ultérieures feront découvrir d'autres rapports entre les forces électriques, magnétiques, caloriques et lucifères qui ne sont, si l'on peut se permettre de parler ainsi, que des modifications d'un même principe élémentaire.

C H I M I E.

Vous avez reçu de M.^s Tordeux, membre correspondant, un Résumé d'analyses chimiques de quelques eaux de sources.

Il a analysé l'eau d'un puits de la ville de Cambrai; il a reconnu dans cette eau la présence des nitrates de soude, de chaux et de potasse, ce qui est un phénomène assez remarquable, ce genre de sel ayant paru jusqu'à présent très-rare dans les eaux; il n'en existait qu'un seul exemple dans une liste de près de 300 eaux minérales, contenues dans le dictionnaire des sciences médicales.

M É T É O R O L O G I E.

Plusieurs de nos collègues se sont occupés du soin de recueillir les observations faites sur les variations journalières de l'atmosphère dans la ville d'Arras, ils espèrent pouvoir vous en présenter un tableau qui, par sa simplicité et sa clarté, sera propre à faire saisir d'un coup d'œil les changemens de la température; ils osent croire qu'il leur sera possible de vous en faire connaître la moyenne pendant trente années; il serait à désirer que des tableaux semblables à celui auquel ils travaillent fussent exécutés dans les principales villes de l'Europe, ils fourniraient par leur comparaison des rapprochemens utiles à la physique et à la météorologie; dans celui que nous vous présenterons, vous remarquerez entre autres choses que les phases de la lune qui y seront marquées, ne s'accordent point avec les grands mouvemens de température si actifs, pour amener ceux de l'atmosphère. Ces observations contredisent l'opinion vulgaire d'après laquelle les phases lunaires produiraient les changemens de temps, et même influeraient sur les maladies et la végétation.

MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Vous devez à M.^r Duchateau, membre résident, deux observations, la 1.^o sur une Métastase purulente dans l'œil; la 2.^o sur un Fœtus monstrueux. Cette dernière présente des caractères curieux et tout-à-fait extraordinaires. M.^r Duchateau doit y donner des développemens dans un Mémoire qu'il se propose de présenter à la Société, et dont le but est d'examiner les maladies des enfans avant leur naissance; les recherches et les observations que notre collègue a faites jusqu'à ce jour lui font entrevoir, sur cette partie de la science, des résultats qu'il croit être d'une certaine importance.

M.^r Barbier, membre correspondant, est auteur d'un ouvrage en trois volumes ayant pour titre: *Traité élémentaire de matière médicale*. Cet ouvrage, généralement connu, est du petit nombre de ces compositions qui peuvent se passer d'éloges et qui ne doivent pas craindre la critique.

Il vous a été adressé par M.^r Regnault, membre correspondant, trois Mémoires; l'un, sur l'*État de la Médecine en France, jusqu'à nos jours*; l'autre, sur les *Altérations et l'influence du Foie dans plusieurs maladies*; le troisième, sur l'*Hydrocéphale*.

II.^{me} SECTION. — LETTRES.

M.^r Desmarquois, membre correspondant, vous a envoyé divers morceaux de poésie.

M.^r Sauvage, membre résident, a composé deux Fables qui viennent d'être insérées dans vos mémoires; l'une, intitulée: *les deux Lézards*; l'autre, *le Pouvoir de la liberté, ou Milton et Fie-fis*.

M.^r le Baron d'Ordre, membre correspondant, a adressé

à la Société son Poème sur *les Exilés de Parga*, ainsi que ses poésies diverses.

M.^r Auguste Cot, membre résident, vous a lu une Élégie, composée par M.^r Cot aîné; elle est intitulée: *Éginard et Emma*.

M.^r Hécart de Valenciennes, membre correspondant, a écrit une Notice historique sur la vie et les ouvrages de *Jean Molinet*. Cette notice a pour objet de faire connaître un compatriote qui s'est acquis une réputation comme poète et comme historien.

J. Molinet, né à Desvres, dép.^t du Pas-de-Calais, vers le milieu du 15.^e siècle, fut aumônier et bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, et historiographe de Maximilien I.^{er}

Des écrivains disent qu'il était de son temps un excellent poète, un bon historien et un orateur estimé. D'autres le citent comme l'un des hommes les plus illustres de Valenciennes, et le qualifient de grand poète et de chanoine vertueux, et Marot lui-même en parle dans les termes les plus honorables.

M.^r Hécart, à qui nous devons ces renseignements, donne aussi des détails très-circonstanciés sur les différens ouvrages de cet auteur. *J. Molinet* a traduit le célèbre roman de la *Rose*; en lui donnant un but moral, c'était rendre un grand service aux mœurs qui étaient de ce temps-là fort dissolues.

Il a aussi fait imprimer la *Chronique* de son temps en 3 vol. in-folio, rapportant tous les événemens depuis l'an 1474 jusqu'en 1516. La notice de M.^r Hécart est terminée par deux pièces de vers de *J. Molinet* qui sont restées inédites.

M.^r Charles Buisart, membre résident, a fait hom-

mage à la Société de plus de 40 volumes manuscrits sur l'histoire de l'Artois. Rien ne pouvait vous intéresser davantage que ces immenses matériaux, dans lesquels vous pourrez puiser des documens précieux pour la statistique de ce département, et tous les renseignemens nécessaires pour l'histoire du pays. Vous avez su, Messieurs, apprécier l'hommage qui vous en a été fait par votre honorable collègue, et vous vous êtes déjà occupés des moyens d'utiliser les matériaux qui vous sont confiés, et que vous n'avez acceptés que dans cette résolution.

Il vous a été envoyé par M.^r Willaume, membre correspondant, l'Éloge qu'il a fait de M.^r Coste, décédé membre du conseil de santé, et médecin en chef des invalides. Cet écrit, consacré à la louange d'un homme de bien, d'un ami des lettres, d'un médecin cher à l'humanité, a un mérite réel; pour le prouver, il me suffira de vous rappeler que de tous les ouvrages qui ont été faits sur le même sujet et prononcés à Lille, celui de M.^r Willaume a obtenu la préférence pour l'impression.

III.^{me} SECTION. — ARTS.

AGRICULTURE.

De tous les arts, celui qui mérite d'être le plus protégé et encouragé, est l'agriculture; c'est le premier, le plus utile, le plus étendu et le plus essentiel de tous.

Un écrivain célèbre a dit, et l'on ne saurait trop répéter avec lui: *» tout dépend et résulte de la culture des terres; toute jouissance qui vient d'ailleurs que de la terre est artificielle et précaire, soit dans le physique, soit dans le moral. L'industrie et le commerce qui ne s'exercent pas en premier lieu sur*
 l'agriculture

» l'agriculture d'un pays, sont au pouvoir des nations
 » étrangères... Mais un état bien défriché, bien cultivé,
 » produit les hommes par les fruits de la terre et les
 » fruits par les hommes. » (1)

Ces vérités, dont vous êtes pénétrés, ont redoublé votre sollicitude pour un art qu'on ne saurait trop honorer; vous avez accueilli tout ce qui pouvait améliorer l'agriculture dans ce département, et j'éprouve un bien vif plaisir à retracer ici, ce que vous avez fait sous ce rapport.

Vous avez reçu un ouvrage imprimé, ayant pour titre: *systeme d'agriculture*, suivi par M. Coke.

Après l'avoir examiné avec toute la réflexion qu'exige l'importance de la matière, vous avez remarqué que l'auteur entrait dans de longs développemens sur la grande culture et sur l'influence de la grande propriété. Sans discuter cette question d'économie politique, vous vous êtes contentés d'observer que ce système d'aggrégations des fermes a trouvé beaucoup d'opposition en Angleterre, et a été vivement combattu par les plus célèbres économistes qui le regardent, avec raison, comme la plaie de l'agriculture, et comme une des causes de l'état de malaise du peuple Anglais. Ces considérations vous ont déterminés à n'extraire et à ne publier de cet ouvrage, pour les recommander aux cultivateurs, que les méthodes dont l'application vous a paru la plus facile, et qui réunissent l'économie aux

(1). *Omnium rerum in quibus aliquid exquiritur nihil est agriculturâ melius, nihil uberius, nihil dulcius, nihil hominibus libero dignius.*

Cet éloge de Cicéron n'est pas encore de la force de celui que Xénophon fait de l'agriculture.

autres avantages qu'on en pourra retirer pour le perfectionnement dans ce département.

L'un de vos membres résidens, M.^r Harbaville, a appelé votre attention sur la culture du blé de Pologne. Des faits et des observations recueillies, il paraît évidemment résulter que ce grain, qui a été mis en parallèle avec les espèces de blé qui passent pour les plus utiles, est le seul qui conserve ses caractères spécifiques, quoique confondu avec d'autres qui éprouvent une dégénération plus ou moins prompte; que la paille qui en provient, mêlée avec le trèfle, forme un très-bon fourrage; que ce blé donne plus de farine et moins de son que les blés de saison, et qu'il présente un moyen assuré de remédier aux effets des fléaux qui menacent chaque année de détruire l'espérance de nos moissons. Le blé de Pologne, semé au printemps, console le cultivateur par la certitude d'une récolte qui doit réparer les pertes occasionnées, soit par les ravages des vers et des souris de terre, soit par les hivers rigoureux.

M.^r Devred, cultivateur à Flines, département du Nord, vous a adressé un rapport, sur un essai qu'il a fait, de planter le blé au lieu de le semer.

Dans un précédent rapport du 4 mai 1819, le même propriétaire avait indiqué le mode dont il faisait usage d'ensemencer les grains par sillons, espacés et parallèles.

Non content de cette première méthode, il a voulu en découvrir et en inventer une seconde qui surpasse la première, et qu'il appelle la perfection de l'agriculture, c'est de planter le blé.

Ce n'est pas l'économie de la semence qui fait envisager à M.^r Devred la plantation des blés comme la plus grande perfection qu'on puisse espérer de tous les

moder d'ensemencemens, mais ce sont surtout le produit et la qualité qui ajoutent encore à l'abondance et à la bonté des récoltes.

Il se cultive en Irlande, en Ecosse, en Dannemarck, en Hollande et en Allemagne, un *graminée*, qu'on indique comme une ressource prodigieuse pour la nourriture des bestiaux; c'est le fiorin, *agrostis stolonifera*.

Le fiorin réussit dans tous les sols les moins fertiles, pourvu que la terre ait été précédemment cultivée; mais le succès sera plus certain, en même temps qu'il demandera moins de travail et de dépense, lorsqu'on le plantera dans une bonne terre, plutôt légère qu'argileuse.

Un champ de fiorin, en plein rapport, produit une quantité de fourrages bien plus considérable que les meilleures prairies naturelles; les chevaux et tous les ruminans préfèrent cet aliment à tout autre du même genre, soit en verd, soit desséché; et plusieurs expériences faites en Irlande et en Angleterre, ont prouvé que les vaches nourries exclusivement avec ce graminée, donnaient du lait de meilleure qualité et en plus grande abondance. Les recherches que vous avez faites sur la culture de cette plante, vous ont convaincu qu'elle serait de la plus grande utilité pour ce pays; il ne tiendra pas à vous qu'elle ne s'y introduise; vous y encouragerez tous les cultivateurs. Vous leur apprendrez la manière dont le fiorin doit être cultivé, les terres qui y sont propres, enfin vous leur donnerez tous les renseignements que vous avez pu vous procurer et dont vous êtes redevables en partie à notre collègue, M.^r le Baron de Serel.

500 grains de blé de Tangarock vous ont été envoyés par S. Exc. le Ministre de l'intérieur, qui en a princi-

pablement recommandé la culture aux agriculteurs qui font partie de la Société royale d'Arras. Ce blé a reçu sa destination, et les plus grands soins ont été apportés à l'ensemencer et à le cultiver; je regrette de ne pouvoir maintenant vous apprendre les résultats positifs que sa culture aura produit sur notre sol; toutefois, je puis déjà vous les faire pressentir, en vous annonçant que les apparences surpassent tout ce qu'on avait osé en espérer, et promettent une abondance incroyable.

M. Thouin, Professeur de culture au Muséum du jardin du Roi, vous a fait remettre une caisse contenant les graines d'une infinité d'espèces de végétaux, dont la nomenclature serait trop longue; ces graines ont été distribuées à plusieurs de nos collègues; les semis en ont été faits de la manière indiquée, et tout nous porte à croire qu'ils réussiront.

On vous a fait aussi remettre un paquet d'une poudre dont la vertu est dit-on d'empêcher la carie des grains, de les préserver des insectes et même d'en augmenter le produit.

Rien ne pourrait vous paraître plus utile qu'une découverte qui eut l'efficacité qui vous était annoncée. La carie du blé est un véritable fléau, et ce serait avoir des droits à la reconnaissance publique, que de trouver le remède à cette terrible maladie qui infecte trop souvent la plus précieuse de nos récoltes.

Vous avez voulu vous assurer si la poudre qui vous a été envoyée avait la vertu qu'on lui donne, et vous l'avez distribuée à divers cultivateurs. Bientôt vous pourrez indiquer ce qu'on doit espérer de cette poudre ou du moins qu'elle en aura été l'efficacité dans les différentes expériences que vous avez provoquées.

Vous avez reçu de S. Exc. le Ministre de l'intérieur un ouvrage intitulé: *Traité divers d'économie rurale alimentaire et domestique*, par Cadet Devaulx.... Imprimé par ordre du gouvernement.

L'importance que cet ouvrage paraît avoir, vous a fait concevoir l'idée d'en extraire tout ce qu'il peut présenter de plus utile pour les habitans de ce pays, vous vous en êtes déjà occupés, et vous auriez pu aujourd'hui faire connaître vos observations, si les travaux qui sont relatifs au concours n'avaient absorbé tous vos instans.

Un négociant de cette ville, M.^r Legavrian, s'est appliqué à trouver la solution d'une question d'économie agricole que vous aviez mise au concours en 1819. Il est parvenu à inventer une espèce de couverture, au moins aussi économique que celle en chaume, et qu'il appelle *ignifuge*, parce qu'elle ne craint pas la communication du feu.

Cette couverture ayant été soumise à votre examen, vous avez commencé vos expériences par le feu. La paille dont vous l'aviez revêtue s'est entièrement consumée et réduite en cendres, sans qu'il en soit résulté la plus légère altération dans l'enduit dont elle était recouverte.

Voulant reconnaître si les pluies qui interviennent par bourrasques dans les orages ne la détérioreraient pas, vous avez soumis la même couverture à une violente injection d'eau, et cette seconde épreuve a été aussi satisfaisante que la première.

Une dernière épreuve restait encore à faire, c'était la plus importante, celle de la saison rigoureuse. Il fallait s'assurer si ce genre de couverture pouvait résister

à la gelée, à la neige, à la grêle et aux pluies continues de l'hiver.

Des échantillons en ont été déposés chez l'un de nos collègues, où ils sont restés constamment exposés sous une gouttière, depuis le 15 novembre, jusqu'au mois de mai; depuis ils ont été remis sous vos yeux, et vous avez reconnu qu'ils n'avaient point été altérés par l'intempérie d'un hiver aussi rigoureux que celui d'où nous sortions.

Alors, vous avez examiné avec le plus grand soin cette découverte, vous êtes entrés dans tous les détails; l'économie et la facile exécution des procédés de M.^r Legavrian, vous ont surtout frappés, et vous avez cru devoir lui décerner *une médaille d'Or* à titre d'encouragement.

M.^r Lefebvre, cultivateur à Bucquoy, a présenté à la Société un Mémoire manuscrit, contenant les projets de construction d'une mécanique à usage de battre toute espèce de grain, et d'un four et foyer économique.

La mécanique battrait, dit M.^r Lefebvre, en un instant (moins d'une minute) l'importance de 72 coups de fléau.

Les foyers et le four économiques dispenseraient de faire usage du charbon de bois qui est fort cher, très-désagréable et souvent pernicieux par l'effet de l'acide carbonique, et surtout du gaz hydrogène carbonné qu'il fournit pendant la combustion, et qui sont extrêmement délétères.

M.^r Crespel, membre résident, en vous remettant une assez grande quantité de feuilles d'une plante, connue sous le nom de *graphalium fastidum*, vous a fait remarquer que ces feuilles étaient filamenteuses et soyeuses, et qu'il aurait peut-être été possible d'en

extraire une espèce de filasse propre à faire du coton.

Vous vous êtes à ce sujet livrés à quelques expériences : vous avez effectivement obtenu de la filasse, qui a été soumise aux procédés employés pour filer le coton ; mais les différens essais qui en ont été faits, n'ont pas produit de résultat satisfaisant, par la raison que la soie a trop peu de longueur et de résistance ; cependant vous avez pensé qu'il serait peut-être possible d'utiliser le duvet cotonneux de cette plante, soit en l'employant à la filtration des huiles ou de tout autre liquide, soit même en le faisant entrer dans le feutrage des chapeaux.

M.^r Louis Jacques, Président de la Société d'agriculture de Calais, vous a fait hommage d'un discours (dont il est l'auteur) sur les avantages de la pêche.

Nous vous parlons volontiers de cette production d'un citoyen estimable, qui voudrait prouver combien la pêche, par son utilité incontestable, mérite de figurer dans la nomenclature des arts qui, chez tous les peuples, sont considérés comme les principales sources de la richesse des États.

M.^r Louis Jacques, dans cet écrit, cherche à démontrer que si plusieurs ports voisins trouvent dans la pêche du hareng, un aliment à leurs spéculations et des ressources précieuses pour la classe indigente, Calais, comme ces ports, pourrait avec non moins de succès exploiter la même mine, et augmenter d'autant la prospérité commune.

Le projet de l'auteur n'est pas une utopie ou le rêve d'un homme de bien, c'est un calcul qui paraît être certain et fondé sur la raison et l'expérience.

M.^r Legayzian vous a communiqué un appareil *ignis-salve* de son invention, destiné à soustraire aux incendies

les personnes ou les objets précieux qui y seraient exposés, il y a joint une explication; comme il n'y a encore, de la part de M.^r Legavrian, qu'une simple communication, vous ne pourrez rendre publiques ni sa nouvelle invention, ni les observations qu'elle a dû vous faire naître.

Il vous a été présenté, de la part de M.^r de Rheims, Pharmacien à S.^t Omer, un Traité sur l'art de moirer.

L'art de moirer, comme beaucoup d'autres, a été découvert par l'effet du hasard. Un ferblantier qui avait déposé une bouteille d'acide muriatique sur une feuille de fer blanc, en épancha par maladresse sur cette feuille qu'il prit de suite et jeta dans un vase rempli d'eau, afin de *prévenir* l'effet dissolvant. Lorsqu'il la retira, il s'aperçut qu'elle était couverte d'une multitude d'écailles çà et là, ressemblant à la nacre de perles, il fut tellement émerveillé de cet effet, qu'il ne put croire que l'acide eût la propriété de le produire; à l'instant même il recommença par expérience ce qu'il avait fait d'abord par maladresse, et obtint les mêmes résultats: depuis cet art a acquis la perfection que nous lui connaissons.

L'ouvrage de M.^r de Rheims n'est pas un traité raisonné de l'art de moirer, mais bien la pratique de cet art qui est décrit avec le plus grand soin et dans les détails les plus circonstanciés.

T O P O G R A P H I E.

Vous devez à M.^r Deschamps, membre correspondant, un précis sur l'île de Java.

Peu de pays offrent un spectacle aussi intéressant pour la géographie physique, que cette île.

Elle est séparée en deux parties distinctes par une

vaste chaîne de montagnes, dont la plupart sont volcaniques.

Cette chaîne présente un phénomène qui paraît être unique jusqu'à présent: il consiste dans une série de volcans rapprochés les uns des autres.

M. Deschamps a visité lui-même la plus grande partie de ces volcans, déterminé leur hauteur et les produits de leurs éruptions.

Il assure qu'il n'existe peut-être pas dans le pays une haute montagne qui n'offre les traces d'un ancien cratère; en ajoutant le nombre de ces montagnes à celui des volcans qui brûlent encore, il prétend que l'île de Java en renfermerait plus de vingt.

M. Deschamps parle de la montagne de *Bapan Daiâu*, qu'il a rencontré à l'ouest du mont *Tagal*. Ce volcan paraissait éteint depuis long-temps, lorsque, sans aucune cause apparente, une partie de son sommet s'écroula tout à coup. Quinze villages furent détruits, et la plupart des habitans écrasés sous les débris de la montagne qui comblèrent le lit d'une rivière, dont le débordement vint encore ajouter à la désolation du pays.... Le cratère de ce volcan, dit M. Deschamps, présente un tableau effroyable du chaos où tous les élémens semblent confondus.

L'auteur après s'être livré à une effrayante description, indique la division physique du pays, la culture du sol, les diverses rivières et fontaines, la température, les saisons et les vents régnans, les tremblemens de terre qui sont très-fréquens, les productions; parle ensuite des habitans de l'île, et finit par faire connaître les causes de l'insalubrité du climat, à Batavia et aux environs.

M. Beurard, membre correspondant, est auteur d'un

Abrégé historique sur la ville d'Hambourg. Cette ville, que l'étendue et l'universalité de son commerce ont rendue célèbre parmi les négocians des quatre parties du monde, offre un tableau intéressant par les vicissitudes qu'elle a éprouvées pendant une série de plus de dix siècles, c'est ce tableau que M.^r Beurnard s'est attaché à retracer.

Notre honorable collègue, M.^r Martin, vous a lu le 3.^e chapitre de sa Notice sur la topographie de l'Égypte. Le but, vraiment louable, de cet écrit est de donner un abrégé d'un ouvrage très-volumineux et trop peu connu, à cause de son prix excessif; cette notice, dépourvue de toutes explications hypothétiques, est une description succincte, et cependant assez détaillée, des restes vénérables de ces momumens si nombreux, si gigantesques, qui attestent à la fois la magnificence et la vaste instruction des anciens habitans de l'Égypte, de cette terre célèbre par tant de souvenirs, où tous les sages de l'antiquité avaient été s'instruire dans la morale, les coutumes religieuses, toutes les sciences, et dans l'art de gouverner les hommes et de les rendre heureux. Personne ne pouvait mieux, que notre collègue, retracer les travaux de cette commission d'Égypte, composée d'hommes doués de grands talens et dont il avait mérité l'honneur de faire partie.

Les travaux dont je viens de vous offrir l'analyse, ne sont pas les seuls qui vous aient occupés; il en est d'autres, non moins importants, que vous n'avez pas encore rendus publics. Vous avez donné cette année, à vos séances, une activité qu'elles n'avaient pas eue jusqu' alors. Voulant encourager les sciences, les lettres et les arts, et répondre au but de votre institution, vous avez senti combien il était essentiel de vous faire rendre

compte des écrits qui paraissent dans ces différens genres. Tous les ouvrages de science et d'utilité publique vous ont donc été analysés; des rapports sur chacun des articles qui les composent ont été faits, et vous avez consacré une partie de vos séances à les discuter et à les apprécier. Je n'ai pas besoin de vous développer les avantages qui doivent résulter de cette manière de travailler. Par-là, vous pourrez répandre plus facilement parmi vos concitoyens les lumières qui doivent le plus certainement influer sur leur bonheur, vous pourrez les mettre au niveau des connaissances humaines, et vous parviendrez peut-être, sans doute même, à leur inspirer le goût des lettres, dont l'étude civilise les hommes, adoucit leur caractère et épure leurs mœurs.

C'est par que la terre dans ces contrées produise d'immenses récoltes, vous apprendrez comment on peut augmenter ces richesses par l'industrie commerciale et agricole.

Le commerce a beaucoup perdu dans ce pays; il a essentiellement besoin d'être encouragé et protégé, il réclame tous vos soins et vous les lui devez.

L'agriculture sans doute est portée à un haut point, a-t-elle épuisé tous les moyens de perfection? ne serait-il pas vrai de dire que nos riches moissons sont dues autant à la fertilité naturelle du sol, qu'à l'industrie.

Quoiqu'il en soit, les moyens d'ajouter à cette fertilité existent à l'infini, et vous les développerez.

Je ne terminerai pas sans vous parler de ce que vous avez commencé et de ce qui vous reste encore à faire pour notre département. Jusqu'à présent l'ancienne province d'Artois a été trop peu connue; des histoires, ou infidèles ou mal écrites, ont donné à peine quelques

notions sur cette terre jadis célèbre sous plus d'un titre. Souffrirez-vous que des écrivains obscurs aient tronqué, mutilé l'histoire de votre pays, et n'apprendrez-vous pas à ses habitans son ancienne gloire et la cause de ses malheurs. Ne vengerez-vous pas enfin les *Atrebat* de l'espèce d'oubli où on les a laissés; ce soin vous appartient, il est digne de vous et il a déjà excité votre amour propre et votre zèle... Ainsi, nous pouvons faire espérer à nos concitoyens que bientôt vous leur révélez quels étaient leurs ancêtres, quelle était leur industrie tant enviée par les maîtres du monde; par ce qu'étaient leurs pères, ils apprendront ce qu'ils peuvent devenir eux-mêmes, et ce ne serait pas un léger bienfait que de leur donner cette conviction.

Ces travaux que vous continuerez avec persévérance, obtiendront les résultats que vous desirez. Le bien, quand on le veut fermement, est toujours suivi des plus heureux effets. Ici, vous n'êtes pas abandonnés à vos seuls desirs, à vos propres forces; le gouvernement qui connaît et apprécie vos efforts, les seconde; et c'est alors que le bien est toujours possible et doit être espéré. Il se réalisera donc, et cette réalité sera pour vous la plus douce récompense, parce qu'elle est l'unique objet de votre ambition.



R A P P O R T

S U B L E S C O N C O U R S D E L ' A N N É E 1 8 2 1 ;

F A I T

A L A S É A N C E P U B L I Q U E D U 2 7 A O U T ;

*Par M. BILLET, Membre résident de la Société royale
d'Arras.*

M E S S I E U R S ,

C O N F O R M É M E N T au desir que vous avez exprimé, nous venons aujourd'hui vous présenter l'analyse succincte de tous les ouvrages qui vous ont été adressés pour le concours de cette année.

Les différentes opinions des commissions particulières que vous avez nommées, pour l'examen de chacun de ces ouvrages, serviront de base à notre rapport.

Les mémoires qui vous ont été adressés, et ceux qu'il vous était permis d'espérer sur l'économie rurale, sont une preuve toujours vivante de vos efforts pour tout ce qui se rattache à l'utilité publique.

Je vais suivre dans mon rapport, sur les différens ouvrages de ce concours, l'ordre que vous avez vous-mêmes établi par vos précédens.

I.° S U J E T . — A G R I C U L T U R E .

Un homme célèbre a dit que le premier des arts était l'agriculture; en effet, elle entretient la vie, elle donne le travail de corps, source de santé, de bonheur, de

vertu, heureuse occupation, exercée en quelque sorte sous l'œil de la Divinité, au milieu de ses bienfaits; prière continuelle et la plus agréable au créateur, puisqu'en demandant, elle aide à obtenir; état sagement calculé de l'homme, dans lequel la fortune n'apporte presque jamais de superflu vicieux, les pertes compensant l'excédent des besoins; état enfin où le travail, toujours renaissant et nécessaire, trace doucement le sentier uniforme et varié de la vie par les simples moyens que la nature indique, et dont la *science native* est au fond de nos cœurs.

Jaloux de prendre part aux améliorations nombreuses dont l'agriculture est encore susceptible dans le département du Pas-de-Calais, vous aviez, l'année dernière (dans votre séance publique du 28 août) proposé un prix de 300 francs à l'auteur qui traiterait le mieux la question suivante :

Rechercher les moyens de suppléer les Engrais en usage dans le département du Pas-de-Calais, et quel serait le meilleur parti à tirer de la chaux, en l'employant à cet objet?

Nous avons à regretter de n'avoir reçu aucun mémoire sur ce sujet; cependant la chaux, employée comme engrais, serait d'une grande utilité pour l'exploitation des terrains froids de ce département. Elle est employée avec succès en Angleterre et en Irlande. Combien il eut été à désirer d'avoir sur cet engrais des notions spéciales, et qu'on eut pu mettre à exécution parmi nous.

II.^{me} SUJET. — INDUSTRIE.

La Société royale d'Arras, voulant contribuer au développement de l'industrie, notamment en ce qui concerne

celle de ce département, avait voté (pour être décerné dans la Séance publique de cette année) un 2.^e prix de la valeur de 300 francs, au meilleur mémoire sur cette question: *Indiquer le Mode à suivre pour perfectionner la fabrication des Dentelles d'Arras.*

Cette question ne nous a produit qu'un seul mémoire. Si l'auteur de cet ouvrage avait donné plus d'étendue au développement de ses idées, qui paraissent généralement justes, il aurait pu prouver que les moyens par lui indiqués étaient sinon les meilleurs, mais au moins susceptibles d'être mis facilement à exécution.

Il aurait dû également s'attacher à combattre les obstacles qu'une aveugle routine ne manque jamais d'opposer au développement et à la perfection de l'industrie. Tel qu'il existe, ce mémoire ne peut être considéré que comme le texte d'un excellent ouvrage sur la matière, Il contient néanmoins quelques détails intéressans.

III.^{me} SUJET. — ÉLOGE HISTORIQUE.

Vous avez voulu payer votre dette à la mémoire d'un savant naturaliste à qui la ville d'Arras donna le jour, en proposant une médaille de la valeur de 200 francs, à l'auteur du meilleur éloge historique de Palisot de Beauvois, membre de la section de botanique de l'Académie royale des sciences, né à Arras le 27 juillet 1752, et mort à Paris le 21 janvier 1820. Il eut été difficile de faire un meilleur choix, et vous avez pu vous en applaudir en recevant sur ce sujet un ouvrage marqué au coin du plus beau talent.

Comme la Condamine, Palisot de Beauvois a fini comme il avait vécu, en se sacrifiant aux sciences naturelles et en satisfaisant sa curiosité au milieu de tous

les hasards et de tous les chagrins: *Diversa exilia et desertas querere terras.*

Pour apprécier avec justice les immenses travaux de Palisot de Beauvois, il faudrait en quelque sorte vous lire en entier son éloge; si une critique sévère peut trouver quelques longueurs et de l'uniformité dans le ton de cet ouvrage, en l'examinant dans son ensemble, on y trouve un style régulier qui n'est aucunement embarrassé par des expressions particulières à l'étude des sciences naturelles. Nulle part, on ne verra la prétention de mettre de l'esprit, dans ce que dit l'auteur, ou d'en singer au moins la physionomie; il a banni l'afféterie recherchée des termes et le ridicule, si souvent étrange, des acceptions dans lesquelles on les emploie pour paraître neuf. Son ouvrage est une narration élégante et fleurie, où l'histoire naturelle tient la première place.

Quand M.^r de Fontanes prononça l'éloge de Wasinghton, il cru ne pas devoir recourir au prestige de l'éloquence, et se contenta, pour louer dignement ce grand homme, de raconter, dans un beau style, les services qu'il avait rendus à son pays.

L'auteur de l'éloge historique de Palisot de Beauvois nous a paru avoir suivi un plan à peu près semblable; il a semblé dire à la dignité de l'éloquence de s'éloigner, comme incompatible avec les détails auxquels il devait se livrer, pour faire apprécier tous les travaux du naturaliste Palisot.

IV.^{me} SUJET. — POÉSIE.

Comme la poésie est l'un des plus nobles délassements de l'homme après qu'il a consacré ses travaux à l'utilité publique, comme elle est l'interprète de la gloire et qu'elle

qu'elle fait vivre dans la postérité ceux qui ont mérité l'admiration et la reconnaissance de leurs concitoyens, vous avez voulu, Messieurs, payer ce tribut à la mémoire du héros et de ses dignes soldats, qui ont jadis préservé la patrie d'une invasion, et vous avez proposé le sujet éminemment patriotique d'une Ode sur la bataille de Lens.

Sept concurrens se sont présentés dans la lice, mais il n'est pas facile de chanter dignement le grand Condé; et tout en rendant justice à leurs sentimens et à leur zèle, vous avez à regretter de ne pouvoir couronner leurs efforts.

Avant de vous faire connaître ceux qui ont le plus approché du but, nous allons vous rappeler très-succinctement les observations auxquelles ont donné lieu les différens ouvrages soumis à votre jugement.

De tous les poèmes, peut-être le poème lyrique est celui dont il est le plus difficile d'atteindre la perfection; resserré dans un cercle étroit, dicté par l'enthousiasme, rapide, majestueux, sublime; plus ses beautés doivent être hardies, plus ses défauts en sont voisins.

Nous exigeons du poète que, malgré les entraves qui l'enchaînent, malgré les abîmes ouverts sous ses pas, il marche intrépide et fier et s'élève dans les cieux. Que d'écueils l'entourent !...

Il veut employer le langage d'une noble philosophie, et il devient raisonneur; il aime la simplicité, et il ne s'apperçoit pas qu'il descend jusqu'à la bassesse. A côté du sublime, il rencontre l'enflure et tombe dans le ridicule. Il doit être éclatant d'images, et il entre dans le domaine de la poésie descriptive, enfin il doit exploiter une mine nouvelle, et pour chanter sur un ton inconnu

les héros et les combats tant de fois célébrés, quelle incroyable fécondité ne lui faudrait-il pas!...

Nous avons cru, Messieurs, devoir rappeler ces principaux écueils, parce que c'est contr'eux qu'ont échoués, d'après vos décisions unanimes, les auteurs des différens ouvrages qui vous ont été présentés. Nous allons en signaler les beautés et les défauts, en suivant l'ordre de leur réception.

Le n.° 1.^{er}, a pour épigraphe :

Pour lui, voir l'ennemi, c'était l'avoir dompté.

THOMAS PÉTRÉIDE.

Cet ouvrage se recommande par la chaleur, l'harmonie et la rapidité du style, on y désirerait peut-être un peu moins de ces vers communs qui ordinairement hérissent les récits de bataille; du reste, si cette Ode n'atteint pas à une très-grande hauteur, elle est néanmoins généralement bien écrite, elle annonce de la maturité, et l'on y trouve moins que dans les autres cette inégalité de touche assez ordinaire aux jeunes gens.

Le n.° 2, porte pour épigraphe :

*» Sunt quos curriculo pulverem olympicum
« collegisse juvat. »*

HORACE,

L'auteur de cette Ode, qui paraît posséder assez de talent pour la poésie, s'est vestreint dans un cercle beaucoup trop étroit, et n'a pas même usé le ton d'inspiration qui doit régner dans le poème lyrique. Ses strophes sont plutôt des stances élégamment versifiées, et les détails qu'il donne sur la bataille de Lens, sont tellement communs, qu'on pourrait les appliquer à toute autre. Nous croyons aussi devoir lui faire observer,

qu'une journée aussi décisive pour le salut de la France, demandait quelque préambule, et que, même dans l'Ode, il n'est pas permis de jeter son lecteur au milieu d'un champ de bataille, sans l'instruire de la grande querelle qui va s'y décider sous ses yeux.

Le n.º 3, ayant pour épigraphe :

« *Littora tantum.* »

Réunit quelques-unes des qualités du genre, on y trouve de la verve, des réflexions philosophiques assez bien fondées dans le sujet, de belles pensées et des images nobles; mais il a aussi ses défauts: son rythme peu favorable, dont les cadences coupées et contenant de petits vers, détruit les effets de l'harmonie, un débit trop grave et les deux dernières strophes, entièrement inutiles; en outre quelques négligences de style, décèlent le travail d'un jeune homme.

Le n.º 4, ne porte aucune épigraphe :

L'auteur manie fort agréablement le pinceau descriptif dans les huit premières strophes, mais il ne s'est pas aperçu qu'il était au-dessous de son sujet, il fait en vain plusieurs efforts pour se relever, et après plusieurs passages où l'on trouve de la chaleur, il tombe sensiblement et touche même quelquefois au ridicule par la bizarrerie des images. Cette Ode n'a pas été dictée par un goût pur et bien formé.

Le n.º 5, a pour épigraphe ces deux vers de Boileau :

« *Condé dont le seul nom fait tomber les murailles*
« *Force les escadrons et gagne les batailles.* »

Cet ouvrage, généralement faible, nous a paru pénible.

blement versifié; il présente néanmoins quelques éclairs, qui font regretter que le talent de l'auteur ne se soutienne pas. On y voit des choses bien pensées, et je crois qu'il serait difficile de trouver un plus beau sentiment plus délicatement exprimé que celui que renferme la strophe suivante. L'auteur y fait allusion à l'arbre qui fut planté dans la plaine de Lens en mémoire de cette glorieuse journée, la voici :

Dans ces beaux champs où de la France
 Le prince immortalisa les drapeaux,
 Planté par la reconnaissance,
 Un arbre étendait ses rameaux.
 Symbole heureux de la victoire
 Des Condés retraçant la gloire.
 Il croissait. regrets superflus!
 La tige à leur sort attachée
 Languit aujourd'hui desséchée
 Leur noble sang n'existe plus.

Le n.° 6, a pour épigraphe: « *Le voyez-vous comme
 « il vole ou à la victoire ou à la mort.* »

Comme morceau de poésie, cette production tiendrait un des premiers rangs, comme Ode, elle est froide et faible et sort entièrement du genre; c'est une belle Élégie.

Les récits dans la bouche d'un interlocuteur nous ont paru ne pas convenir au poème lyrique, ils entraînent trop de longueur, une marche trop méthodique et bannissent le feu qui doit vivifier l'Ode. D'ailleurs, quoique ce soit une idée fort heureuse de la part de l'auteur d'avoir amené un vieux guerrier sous l'arbre au pied duquel le grand Condé se reposa, on est forcé de con-

venir que les paroles qu'il prononce sont peu naturelles dans sa bouche, ce n'est pas lui, c'est le poète qui parle.

Le n.º 7 est rempli de nombreux défauts qui ne sont rachetés par aucune beauté ; l'auteur ne paraît même pas familiarisé avec les règles de la versification française, il a besoin de lire J. B.º Rousseau et Lebrun ; comme cet ouvrage est sans doute l'essai d'un auteur bien jeune encore, nous pouvons espérer que plus tard son talent, en se développant, nous permettra de rendre de ses poésies un compte plus avantageux.

Telles sont, Messieurs, les différentes questions que vous avez proposées pour le concours de cette année, et dont je viens de vous présenter une bien faible analyse. Je termine maintenant en vous rappelant ceux de ces ouvrages qui ont fixé vos regards d'une manière toute particulière, et que vous allez couronner ou mentionner honorablement.

INDUSTRIE.

Le mémoire sur le meilleur mode à suivre pour perfectionner la fabrication des dentelles d'Arras, ne réunissant pas les conditions exigées, sous le rapport des moyens à employer, nous n'avons pas pensé devoir lui décerner le prix ; mais, malgré son imperfection, vous avez cru qu'il méritait une mention honorable, pour quelques détails utiles qu'il contient et relatifs à la confection actuelle des dentelles.

ELOGE HISTORIQUE.

L'éloge historique de Palisot de Beauvois réunissant toutes les conditions exigées, vous avez unanimement décidé qu'il méritait le prix proposé.

POÉSIE.

Si vous avez jugé que plusieurs défauts assez marquans se faisaient remarquer dans toutes les Odes qui vous ont été adressées sur la bataille de Lens, et que par suite le prix proposé par vous ne pouvait être décerné cette année, cependant vous avez distingué parmi ces Odes, celle n.º 1.º, ayant pour épigraphe: « Pour lui voir l'ennemi, c'était l'avoir dompté. »

Et vous avez décidé qu'elle méritait, à titre d'encouragement, une médaille d'argent.

Vous avez aussi décidé que l'Ode n.º 3, qui a pour épigraphe: *Littora tantum*, méritait une première mention honorable.

Enfin, vous avez aussi accordé une seconde mention honorable à l'auteur du poème n.º 6, ayant pour épigraphe: *Le voyez-vous comme il vole ou à la victoire ou à la mort.*

Vous allez entendre, Messieurs, une nouvelle lecture des mémoires et morceaux de poésie que vous venez de couronner ou de mentionner honorablement, et cette séance sera terminée par la proclamation des noms de leurs auteurs.

Nota. Le Mémoire sur les dentelles, est de M. Bouge-
nier fils, d'Arras, élève en droit.

L'Éloge historique de M. Palisot de Beauvois, est de
M. A. Thiébaud de Berneaud, membre correspondant
de la Société royale d'Arras.

L'Ode, n.º 1.º, est de M. P. G. Druineau de la
Rochelle.

Celle n.º 3, est de M. H. Corne, étudiant en droit.
Et enfin celle n.º 6, est de M. Charles de S. Maurice
de Paris.

ODE
SUR LA BATAILLE DE IENS;

Par M. P. G. DROUINEAU de la Rochelle,

Couronnée dans la Séance publique du 27 août 1821.

Pour lui, voir l'ennemi c'était l'avoir dompté.

Thomas, PÉTRÉIDE.

POURQUOI ces hordes guerrières,
Ces innombrables soldats,
Et ces armes meurtrières,
Qui vomissent le trépas?
Les guerriers de l'Ibérie,
Viennent-ils, ô ma patrie,
Te braver, te conquérir?
Vain orgueil! folle espérance!
Les nobles fils de la France
Sauront les vaincre ou mourir.

Fiers défenseurs de l'Espagne,
Vos superbes pavillons
Couvrent au loin la campagne,
Et fatiguent nos sillons.
Déjà votre aveugle rage,
Médite un affreux carnage
Et croit nous avoir surpris,
Le soleil vous voit encore;
Demain la naissante aurore
Ne verra que vos débris.

Mais déjà la charge sonne ;
 Je vois les drapeaux flottans ;
 La terre tremble et résonne
 Sous les pas des combattans.
 Docile au frein qui le guide
 Le coursier, de gloire avide,
 Vole au-devant du trépas ;
 L'airain tonne, l'air s'embrace,
 Le bronze à grand bruit écrase
 Et disperse les soldats.

Enfin l'Espagnol s'avance
 Couvert d'insolens lauriers.
 Une multitude immense
 Presse, accable nos guerriers.
 Grammont en vain les rallie ;
 C'en est fait, le Français plie,
 Tout redouble son effroi,
 Condé paraît, plus d'alarmes :
 « Marchez, dit-il, frères d'armes,
 » Souvenez-vous de Rocroi. »

Tel qu'on voit l'aigle intrépide,
 Parmi les feux, les éclairs,
 Sur l'autour, d'un vol rapide,
 S'élançant du haut des airs.
 Tel et plus terrible encore
 Des Espagnols qu'il abhorre
 Condé disperse les rangs,
 Et tout fumant de carnage
 Se trace un noble passage
 Sur leurs cadavres sanglans.

Sur une terre enflammée
 Le sang ruisselle à grands flots.
 Dans notre invincible armée
 Tout Français meurt en héros:
 Si j'osais, nobles victimes,
 Célébrer vos faits sublimes
 Et les peindre à l'univers,
 Poète heureux de la gloire,
 En chantant votre victoire,
 J'éterniserais mes vers.

L'Espagnol perd son audace;
 Et fuit jusqu'en ses remparts;
 Son front n'a plus de menace,
 Ses yeux n'ont plus de regards,
 Léopold en vain l'excite,
 Et trois fois le précipite
 Parmi la flamme et les traits;
 Trois fois Condé, dans la plaine,
 Le fer à la main, ramène
 La victoire et les Français.

Tu meurs à la fleur de l'âge,
 Beck, espoir de tes guerriers,
 Victime de ton courage,
 Tu tombes sur tes lauriers.
 Ta mort vaut une victoire;
 Les souvenirs de ta gloire
 Attendent tous les cœurs.
 O destin digne d'envie!
 Tu vois, en quittant la vie,
 Condé te donner des pleurs.

Tout s'enfuit; et dans la plaine,
 Foulant aux pieds les mourans,
 Cette armée immense entraîne
 Ses plus braves combattans.
 Une poussière enflammée,
 De noirs torrens de fumée
 Les dérobent à nos coups.
 Sur leurs traces gémissantes
 Nos cohortes frémissantes
 Les poursuivent en courroux.

La victoire, ô ma patrie,
 Couronne enfin tes guerriers;
 Vois de ta gloire flétrie
 Reverdir tous les lauriers,
 Vois ces soldats qu'on enchaîne,
 Ces bronzes muets qu'on traîne,
 Ces vastes remparts déserts.
 Que l'active renommée,
 D'une voix accoutumée,
 Et instruisse l'univers!

Sur mes chants, France chérie,
 Daigne abaisser tes regards
 Un coup-d'œil de la patrie
 Anime, enfante les arts.
 A ta voix mon sang s'allume,
 Un noble feu me consume,
 Mon luth frémit sous mes doigts;
 D'un Dieu je suis l'interprète,
 Tout Français devient poète
 En célébrant tes exploits.

L'ILLUSION POÉTIQUE.

~~~~~  
 IDYLLE, *lus à la Séance publique du 27 août 1821.*

**L** Le doux printemps a fui; le chantre des bocages,  
 De sa brillante voix sous les rians ombrages  
 Ne charme déjà plus notre oreille et nos sens:  
 La fleur ne reçoit plus les zéphirs caressans;  
 Et des feux du midi sous l'ardeur indiscrete  
 L'ornement du vallon, la tendre violette,  
 A cessé d'exhaler ses parfums enchanteurs.  
 L'été revient orné de riantes couleurs,  
 Et la terre étalant sa plus riche parure  
 Offre à l'homme ravi, les dons de la culture;  
 Le luxe des moissons brille de toutes parts,  
 Et la contrée enfin déroule à mes regards  
 Un site romantique, un paysage immense.  
 Je m'arrête, s'admire, et contemple en silence  
 Ces lieux si variés, qui présentent sans choix,  
 Des monts lointains, des champs, des hameaux et des bois,  
 Un troupeau cependant se déploie à ma vue,  
 Il blanchit la colline, ainsi l'ont voit la nue,  
 Se répandre en flocons et parsemer les cieux:  
 De sa flûte un berger tire des sons joyeux;  
 Plus loin le laboureur d'un docile attelage  
 Presse les pas tardifs, termine son ouvrage,  
 Et dans un champ voisin, la féconde Cérés,  
 Sous sa faux bienfaisante applanit les guérets;  
 La gerbe s'amoncelle; ô source de richesse,  
 Des fragiles humains tu combles l'allégresse!  
 Mais un léger repas succède à ses travaux,

Le moissonneur suspend sa fatigue et ses maux,  
 A de folâtres yeux un pur instinct le guide;  
 Une jeune bergère a d'une voix timide,  
 Chanté de quelqu'amant le tragique destin,  
 La troupe a répété le rustique refrain.

Simple bonheur des champs, plaisirs de la retraite,  
 Votre aspect me ravit; que ne suis-je poète!  
 Je pourrais sous ma plume animer ce tableau,  
 Et du ton pastoral enfler mon chalumeau!  
 Ce penser me sourit: une douce magie,  
 A réveillé ma Muse, échauffé mon génie:

Ce berger que je vois, est le beau Lycidas,  
 Au près de lui Glycère a dirigé ses pas,  
 Son maintien est modeste, elle est tendre, elle est belle:  
 Son jeune amour lui jure une amour éternelle,  
 Cent fois ce doux serment est par lui répété,  
 Le cœur de la bergère a cent fois palpité.  
 D'une vive rougeur son beau front se colore,  
 » Je t'aime, a-t-elle dit. » Elle rougit encore.  
 Le plus vif entretien succède à ces aveux,  
 D'un hymen désiré, d'un avenir heureux.  
 Ils parlent sans contrainte; et l'astre du mystère  
 Les eut trouvés encor sans pouvoir les distraire,  
 Lorsque survint Cléon, ce vieillard inspiré,  
 L'oracle d'un hameau, ce barde révéral:  
 Des anciens jours, il sait la merveilleuse histoire,  
 Aime à conter, il aime à montrer sa mémoire;  
 D'un pas grave il s'avance, et près d'eux s'est assis;  
 De les trouver ensemble à sourire il s'est pris.

Mes amis, leur dit-il, un songe prophétique  
 Cette nuit m'a bercé d'un charme fantastique.  
 Je vis un jeune enfant dessous mes arbrisseaux,

Qui d'une main légère abaissant leurs rameaux,  
 Cueillait tantôt la pomme et la grappe vermeille;  
 De sa rare beauté j'admire la merveille,  
 Et le pourpre et le lait se mêlaient sur son teint.  
 Je m'élançai vers lui, mais quel Dieu l'eût atteint!  
 Le folâtre m'échappa, et dans sa course agile,  
 Se coule entre les fleurs, rend ma peine inutile.  
 Tel, l'oiseau disparaît, dans les plaines de l'air.  
 Ah! pourquoi suis-je, hélas! blanchi par maint hiver!  
 Fatigué je m'arrête, et d'une voix affable,  
 » Duquel de nos voisins es-tu l'enfant aimable, »  
 Lui dis-je, et sans répondre un souris délicat,  
 A de ses traits charmans relevé l'incarnat.  
 Il s'approche, et me jette une rose effeuillée:  
 D'un désordre inconnu mon âme est travaillée,  
 Ce simple mouvement a ramolli mon cœur.  
 » Je te pardonne, ami, viens à moi sans frayeur,  
 » De mes fleurs, de mes fruits, viens disposer en maître,  
 » Pourvu que d'un baiser.... » Dois-je te le permettre,  
 Me dit-il avec grâce, et du ton le plus doux,  
 » Ah! de te refuser je ne suis point jaloux,  
 » Et jamais je ne fus de caresses avare.  
 » Mais qui peut t'inspirer ce caprice bizarre?  
 » Crains plutôt ce baiser comme un mortel poison,  
 » L'amour n'est pas un fruit de chacune saison,  
 » Et de me suivre, en vain tu conçois l'espérance.  
 » Je ne suis point enfant si j'en ai l'apparence,  
 » J'ai fait naître le monde, et je brave le temps:  
 » Je te connus toi-même à la fleur de tes ans,  
 » Quand servant sous mes lois une femme adorée,  
 » Tu brûlais d'un beau feu pour la blonde Nérée,  
 » Lorsque dans ce marais conduisant ton troupeau,  
 » Tu soupirais tes vers, assis sur cet ormeau:

- » Je t'inspirais, sans cesse à ton culte sensible :  
 » Ton amante à tes vœux ne fut point inflexible,  
 » Tu l'obtins, et tu vois tes rejettons nombreux  
 » Sous ton ombre fleurir, tu vas revivre en eux ;  
 » Je protège tes champs, ton verger, ta cabane,  
 » Tu me dois tous ces biens ; à ton désir profane  
 » Je ne veux point céder ; et par l'âge glacé  
 » Cesse de m'adresser un hommage insensé.  
 » L'encens de la jeunesse à seul droit de me plaire ;  
 » Je gouverne en ce jour Lycidas et Glycère,  
 » Ces aimables bergers méritent ce bienfait. »

Il dit, et dans les airs aussitôt disparaît.

Tel on voit de l'éclair le brillant météore,  
Sillonner l'horizon. Je m'éveille et l'aurore

De ce songe flatteur me trouve encor surpris.

Mais il contient pour vous un excellent avis :

O vous que le bel âge entoure de ses roses ;

Chaque instant les flétrit ; les fleurs à peine écloses,  
Périssent sous l'effort du fougueux aiglon ;

Et dans son cours, le temps ainsi qu'un tourbillon,

Disperse nos beaux jours, et dévore sa proie ;

Goûtez dans la jeunesse, et l'amour et la joie,

Tout retard est perdu pour la félicité.

Qu'avec plaisir, Cléon, nous t'avons écouté !

Lui répond Lycidas, j'accepte ton augure :

Du ruisseau qui bondit, l'agréable murmure,

Le bruit plaintif des vents à travers la forêt,

Les chants de Philomèle, ont pour moi moins d'attrait.

Par M. HARBVILLE, Membre résident.

---

N. B. Un Épisode du roman grec de Longus, (*Daphnis et Chloë*), m'a fourni l'idée première du songe de Cléon ; mais je me suis donné une telle liberté en traitant ce sujet, que cette partie de mon Idylle, est à peine une imitation.

## LE CHÊNE ET LE LIERRE.

FABLE,

*Lue à la Séance publique du 27 août 1821.*

- LES élèves des arts, au temple de mémoire  
 Se plaignaient, rassemblés autour de leur patron,  
 De n'avoir recueilli, dans le sacré vallon,  
 Qu'un peu de vent qu'on nomme gloire.
- » Mes amis, leur dit Apollon,
  - » Voyez, dans la forêt prochaine,
  - » Cet arbuste grim pant, soutenu par un chêne,
  - » Dont il pare aujourd'hui, le front majestueux;
  - » Ne vous souvient-il pas de l'avoir vu naguère,
  - » Faible, rampant, traînant ses rameaux tortueux,
  - » Au pied de l'arbre officieux,
  - » Qui, l'aidant à quitter la terre,
  - » Lui fraya la route des cieux?
  - » Un jour, il l'aborda d'un air respectueux:
- Toi, qui prêtes aux fleurs ton ombre hospitalière,  
 » Et qui, dans les feux de l'été,  
 » Conserves aux gazons leur fraîcheur printanière;  
 » Et leur verdoyante beauté,
- » Accorde-moi l'appui de ton bras tutélaire.
- » Je puis braver les vents avec toi dans les airs,  
 » Et, libre du poids qui m'atterre,  
 » Suivre ta tête au séjour du tonnerre;  
 » Et tes pieds au fond des enfers.
- » Ce chêne n'était pas de la race orgueilleuse  
 » Du chêne, qui, jadis, insultait au roseau;



- » Et le discours de l'arbrisseau
  - » Toucha son ame généreuse :
  - » Prends ce bras, lui dit-il, il sera ton appui.
  - » Notre arbuste, à ces mots, tréssaille d'allégresse,
  - » Saisit son bienfaiteur, le presse, le caresse,
  - » Et s'élève avec lui.
  - » Soit amour ou reconnaissance,
  - » Tous deux sont demeurés unis depuis ce jour :
  - » Le lierre est satisfait; et le chêne à son tour
  - » S'applaudit de sa bienfaisance ».
- C'est ainsi que parla le disert Apollon.  
 Chacun se reconnut sous l'image du lierre;  
 Mais, pour mettre à profit cette sage leçon,  
 Où chercher, où trouver le chêne tutélaire.

*Par J. N. SAUVAGE, Membre résident.*



ÉLOGE

ÉLOGE HISTORIQUE  
DE A. M. J. F. PALISOT DE BEAUVOIS,  
MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE. (\*)

S'il est mort à la vie, il existe à la gloire!  
La tombe rend son nom et ses travaux plus chers.

(LEGOUVÉ.)

APRÈS que tous les corps savans, auxquels ses travaux l'avaient associés, ont payé un juste tribut d'éloges à un homme, dont les sciences en deuil déploreront long-tems la perte, me sera-t-il permis de faire entendre ma faible voix, d'élever à sa mémoire un monument sans faste, mêlant aux larmes, dont sa tombe est mouillée, des guirlandes de ces mêmes fleurs qu'il prit tant de soins à étudier, à bien décrire, à naturaliser parmi nous? L'amitié m'en impose le devoir: elle sera mon excuse, si, en louant un savant qui fut estimé de tous ses concitoyens, vénéré des doctes, dont il fut l'émule et le confrère, chéri de tous ceux qui le connurent, je reste au-dessous de mon sujet. J'aurai à le montrer tel qu'il fut, observateur fidèle, voyageur infatigable, homme juste, ami sincère, patriote zélé; je le suivrai dans le monde civilisé et au milieu des peuplades sauvages, dans les déserts et au sein de sa famille, dans l'agitation

\* Par M. Thiébaud de Bernéaud, Membre correspondant de la Société royale d'Arras; ouvrage qu'elle a couronné dans sa séance publique du 27 août 1821.

perpétuelle des voyages et dans le silence studieux du cabinet ; je le considérerai comblé des dons de la fortune et accablé par le malheur ; en tout tems et en tous lieux, occupé de la gloire de son pays, des progrès de la science : le simple exposé de ses travaux, de ses opinions, de ses doctrines est le plus beau trophée que je puisse élever à sa gloire.

**PALISOT DE BEAUVOIS** ( Ambroise - Marie - François - Joseph ) naquit à Arras le 27 juillet 1752. Issu d'une très-ancienne famille, célèbre dans la magistrature, il comptait parmi ses ayeux trois premiers présidens au conseil supérieur de l'Artois : son père était receveur-général des domaines de cette province et de la Flandre. Ce fut au collège fondé à Paris, en 1280, par Raoult d'Harcourt, qu'il fit ses études. Doué d'une âme ardente, d'une imagination facile à céder à l'enthousiasme et d'une mémoire prodigieuse, il se signala par des succès qui étaient autant le fruit de l'étude qu'une suite des heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature.

Au moment où les passions viennent s'emparer de toutes les facultés de l'âme, et quelquefois décider à jamais du malheur de la vie, si le génie tutélaire d'un bon père n'est point là pour enchaîner la fougue et leur donner une direction utile, le jeune de Beauvois se sentit tout à coup dévoré par une fervente dévotion ; la vie contemplative des premiers solitaires chrétiens sourit à son imagination vive et fouguese ; il voulut s'enfermer pour jamais dans un cloître de l'ordre des Chartreux, qui lui parut le plus austère, fut l'objet de son choix. Sa famille combattit cette résolution, fruit de lectures, peu en rapport avec son âge, et d'insinuations dangereuses. Quoiqu'il se montrât déjà inflexible,

ne pliant ni devant les hommes, ni devant les circonstances, l'extrême mobilité de son esprit et de ses projets, ne lui laissa pas la force de lutter long-tems contre les remontrances des auteurs de ses jours, contre les sollicitations de toute une famille, dont il était tendrement chéri, et qu'il chérissait lui-même au-delà de toute expression. L'idée de la solitude une fois sortie de sa tête, il se jeta dans une autre route, également extrême; il entra dans les mousquetaires, mais il n'y resta que fort peu de tems.

Semblable à ces noires tempêtes qui soulèvent les flots, plongent le marin dans un affreux désespoir et portent la dévastation sur les plages cultivées, mais qui s'apaisent bientôt pour amener une longue suite de beaux jours, son caractère bouillant, changeant de direction, il rentra dans le sentier des études pour s'y livrer toujours.

Les vues du jeune de Beauvois se portèrent dès-lors vers la carrière du barreau; il fit son droit, et en 1772, il fut reçu avocat au parlement de Paris. La même année, il perdit son père d'une attaque de paralysie. Deux ans après, il contracta un mariage de convenance; il venait d'être pourvu de la charge de receveur-général des dommaines, vacante par la mort de son frère aîné. La finance n'était pas de son goût, il ne céda qu'à de fortes considérations de famille, prévoyant en quelque sorte que sa nouvelle charge serait supprimée, comme elle le fut effectivement, en 1777, lorsque Necker, de Genève, fut appelé au ministère.

De Beauvois se consola facilement de la perte qu'il éprouvait. Depuis quelque tems l'histoire naturelle occupait toutes ses pensées, fixait ses goûts et lui procurait

d'utiles plaisirs; il vit dans la liberté qu'il acquerrait un moyen de s'y livrer tout entier. Il était déjà parvenu à des connaissances peu communes, lorsqu'il se sentit entraîné comme par enchantement vers la botanique; il se lia très-intimement avec le docteur J. B. Lestibouois qui, depuis 1770, professait cette science à Lille, et s'était fait un nom cher aux amis de la nature, en révélant, dès 1737, les propriétés de la pomme de terre, et en devinant les grandes ressources que Parmentier devait plus tard découvrir dans ce tubercule, auquel l'ignorance venait d'attribuer les effets d'une épidémie désastreuse.

Alors, une révolution mémorable avait arraché la botanique à l'instabilité d'une nomenclature vague, aux tristes livrées que lui avaient imposées le XVI.<sup>e</sup> siècle. Linné dictait les lois qui devaient la régir, lui frayait une route nouvelle dont il sut rendre l'accès agréable et facile; autour du genre créé par Tournefort, il rangeait des groupes de plantes qui lui révélaient elles-mêmes leurs aimables analogies dans le mystère de leurs amours, dans le mode de leur reproduction: sublime dans son entreprise, et cédant à son imagination brillante, pleine de feu, il donnait aux confidens de Flore, pour s'entendre entr'eux, un langage technique, simple et d'une énergique précision, que d'indiscrètes disciples détruisent de nos jours, pour lui substituer la barbarie et écraser la plus aimable de toutes les sciences, sous un déluge de mots inutiles, de détails sans critique, sans goût et sans nécessité. Une ardeur extraordinaire s'était emparé de tous les botanistes; l'Europe ne suffisait plus à leurs recherches; ils veulent constater sous toutes les latitudes le phénomène si curieux, si piquant de la vie végétale:

ils veulent, par des travaux remarquables, par des conquêtes utiles à l'humanité, par le rapprochement de toutes les plantes, confirmer ce que J. J. Rousseau a dit de la botanique et les aperçus ingénieux du philosophe d'Upsal. Pallas explore les steppes les plus élevées et les plus vastes de l'ancien continent, depuis l'embouchure de l'Oby, aux rives toujours glacées, jusques à la Mer caspienne, dont les eaux ne connaissent ni le flux ni le reflux; Solander et Banks, les deux Forsters et Sparmann visitent les côtes du grand Océan, et toutes les îles qui le peuplent, et présentent par-tout les restes d'une nation puissante, dont l'existence remonte au-delà des cippes de l'histoire; Sonnerat et Koenig étudient les grandes Indes; André Michaux, la Perse; Bruce, les bords de la Mer rouge, la Nubie et l'Abissinie; Sonnini, l'Égypte et la Grèce; Martin Wahl, notre savant ami Desfontaines et Poret, l'Atlas et les terres sur lesquelles pèse le joug humiliant des Barbaresques; Ruiz, le respectable Pavon et Dombey, le Pérou; Commerson, les terres Magellaniques et le Brésil; Richard, la Guyane, Saint-Thomas et la Guadeloupe; Schwarts, la Jamaïque et les îles voisines. De toutes les extrémités de l'un et l'autre hémisphère, l'Europe s'enrichit de plantes nouvelles; leurs tribus éparses se rassemblent sous les yeux de Linné pour recevoir leur nom, publier la gloire du grand homme, et marier un jour tous les climats, confondre tous les pays, et réunir dans un seul toutes les productions de la terre.

Comment ne pas aimer la botanique, quand on jette un regard attentif sur le globe, quand on voit cette multitude de plantes qui lui forment une parure infiniment variée, gracieuse et toujours renaissante, qui

fournissent à tous nos besoins, qui nous procurent de si douces jouissances? Une science de qui l'agriculture, la médecine, les arts reçoivent de si puissans secours, une science qui inspire les plus grands sacrifices, une science qui ne laisse jamais la curiosité tranquille, parce qu'elle ne cesse jamais de l'intéresser, ne pouvait que séduire, qu'entraîner l'âme active de Palisot de Beauvois. Il s'y livra en effet sans réserve, parcourut, avec son vénérable maître, la Flandre, le Brabant et le nord de la France, embrassant tous les prodiges de la création. Chaque phénomène déroulait à ses yeux de grandes vérités, et à chaque pas qu'il faisait dans le domaine de la science, le tableau de l'univers devenait plus vaste, plus sublime. Les routes frayées n'ont bientôt plus rien à lui offrir, il revient, examina, approfondit, et c'est lorsqu'il s'aperçoit qu'il existe dans la chaîne systématique des végétaux une classe dont la manière d'être, de végéter et de se reproduire est encore problématique, qu'il la choisit pour l'objet de ses travaux. Il veut découvrir la vérité, il se livre à sa recherche avec un zèle au-dessus de tous les éloges; rien ne le rebute, ni la difficulté naturelle à l'objet qui l'occupe, ni la complication de l'appareil reproducteur, ni le peu d'intérêt que l'on donne aux cryptogames, ni l'autorité des savans qui l'ont précédé dans cette carrière épineuse. Trois années d'études suivies, d'expériences délicates, d'observations microscopiques ne peuvent fatiguer sa patience. Il faut, par des faits irrésistibles, combattre la théorie généralement adoptée, et, comme ces novateurs dangereux qui déshonorent la science, ne pas couvrir la nature d'un voile obscur en s'arrêtant à une simple hypothèse, en multipliant des distinctions inutiles, en subordonnant

les lois éternelles des choses existantes aux lois bizarres d'un système mal fondé. La vérité luit enfin à ses yeux, son cœur palpite, il court à Paris, se présente à l'Académie des sciences et fort de ses découvertes, il déclare hautement que les cryptogames, sur-tout les champignons, regardés par Necker, de Manheim, comme une nouvelle réunion du tissu cellulaire des autres végétaux, sont absolument des plantes organisées comme toutes les autres, ayant des fibres, des vaisseaux, des racines, une fleuraison, des attributs mâles et femelles, des semences, sans le concours desquelles elles ne peuvent essentiellement se reproduire; qu'elles offrent, en un mot, un premier développement, un accroissement et un dépérissement, qui ne s'effectue d'ordinaire dans tous les corps organisés, qu'après avoir laissé, en mourant, des êtres semblables à eux et qui éprouveront les mêmes révolutions.

A l'appui de cette découverte, il met sous les yeux de l'Académie un herbier naturel portatif contenant plus de 700 sujets, et un cahier de ces mêmes plantes dessinées par lui-même, avec le détail des phénomènes qu'il a observés. Le tout est examiné en détail par Duhamel-Dumonceau, l'un des hommes les plus extraordinaires du XVIII.<sup>e</sup> siècle; par Guettare, qui décrivit, avec une exactitude scrupuleuse, les petits corps vésiculeux qui couvrent diverses parties des plantes, et cette sorte de filets, plus ou moins déliés, qui les protègent contre l'intempérie des saisons, et auxquels on a donné les noms de glandes et de poils; par Fougeroux de Bondaroy, dont l'esprit observateur embrassa, éclaira, vivifia toutes les branches de l'histoire naturelle, et par M. de Jussieu, qui venait de créer une méthode nouvelle, dont les



bases reposent sur l'absence, la présence et le nombre des lobes séminaux ou cotylédons, corps charnus, d'une forme particulière, ne ressemblant en rien aux feuilles proprement dites, quoiqu'on leur en donne parfois le nom, et qui sont le point de départ de la végétation. Ces savans reconnaissent, constatent la découverte, volent des encouragemens au jeune botaniste, et l'Académie le nomme, dès 1781, son correspondant.

Jaloux de justifier de plus en plus l'honorable suffrage du premier corps savant de l'Europe, Palisot de Beauvois soumit à un semblable examen toutes les cryptogames, et fit voir les erreurs commises par Dillen et par Linné, relativement aux organes de la reproduction dans les mousses, les lycopodes, les hépatiques, les algues et les lichens. Il combattit avec force le système proposé par Hedwig, qui tend à priver de sexes les champignons, et à les assimiler aux polypes et à certains autres animaux qui se reproduisent par bulbes, ou par de simples bourgeons. Enfin, il n'a cessé de continuer ses premiers essais, de les enrichir de nouvelles et nombreuses observations pendant 30 années, comme nous aurons l'occasion de le dire plus bas.

Il s'occupa également de plusieurs autres questions très-difficiles de la physiologie végétale, sur lesquelles nous reviendrons, en parlant de l'époque où il leur donna les plus amples développemens. Nous citerons seulement ici un *mémoire* qu'il lut à l'Académie des sciences, en février 1786, *sur les moyens d'améliorer les bois et d'en retirer un plus grand profit*. L'objet qu'il s'y propose a trait à la manière de les exploiter. Il avait observé dans le nord de la France que les arbres se dégradent insensiblement, parce qu'on n'avait

pas soin d'élaguer les baliveaux. Un préjugé s'opposait à cette opération sur le chêne et sur quelques arbres verts résineux : il voulut le combattre par des conseils, par sa propre expérience, par l'autorité de l'Académie des sciences. Il se montra dans cette circonstance bon physiologiste, cultivateur éclairé et ami de son pays, il ne fallait pas tant de titres pour recueillir le suffrage des savans.

Déjà les végétaux indigènes, et ceux que la culture soigne avec tant de frais dans nos jardins, ne pouvaient plus suffire à l'ardeur que notre jeune académicien avait de s'instruire ; les herbiers de plantes étrangères qu'il visitait, celui formé par Tournefort dans ses voyages au Levant, ceux qu'expédiaient, au jardin des plantes de Paris, les botanistes français qui parcouraient diverses contrées de l'Asie, de l'Afrique et des deux Amériques, enflammaient son imagination, et lui inspiraient le désir de fournir aussi à son tour à la science de nouvelles richesses. La lecture du voyage de Niébuhr l'avait sur-tout intéressé ; et tout en déplorant la perte de l'infortuné Forskaël, qui, après avoir été pris et impitoyablement dépouillé par les Arabes, mourut jeune encore dévoré par la peste ; il conçut le projet hardi de terminer l'entreprise périlleuse de son voyage, mais le ministre, auquel il soumit cette idée, ne lui permit pas de le réaliser. Il allait se charger d'un voyage autour du monde, quoiqu'il sut bien qu'ils sont réellement manqués par l'histoire naturelle et particulièrement pour la botanique ; il allait courir la chance malheureuse de Lapeyrouse, quand une occasion imprévue fixa ses regards sur la côte de Guinée.

Il se trouvait alors (en 1785) à Paris, sous le nom

de fils du Roi d'Oware, un nègre chargé par son gouvernement d'obtenir de celui de France une redevance annuelle par la cession d'un vaste terrain, destiné à former un établissement français à l'embouchure de la rivière Formose. P'alisot de Beauvois fait connaissance avec le prétendu prince Bondakan, se lie avec le capitaine du vaisseau qui devait le conduire sur la côte de Guinée, et, comme aucun naturaliste n'avait encore exploré les états d'Oware et de Benin, il sollicite et obtient la permission d'être du voyage. En s'imposant un exil volontaire, en sacrifiant ainsi sa vie dans la vue de contribuer par ses recherches et son dévouement aux progrès des sciences naturelles, il pouvait, il devait espérer que le gouvernement céderait aux instances de l'Académie des sciences, et qu'il se chargerait des frais de cette entreprise hardie; mais il en fut tout autrement, et ce qu'il put obtenir d'un ministère inepte et spéculateur, ce fut l'avance de quatre années d'arrérages d'une rente qu'il avait sur l'état, et qui lui produisit environ 32 mille francs.

Sourd et insensible à toute idée de fatigues, de craintes et de dangers, il se sépare de son épouse, à qui il donne les pouvoirs les plus étendus pour gérer ses biens; le 5 juillet 1786, il quitte Paris, et le 17, il s'embarque à Rochefort sur la flûte *le Pérou*, commandée par le capitaine Landolphe, montée par 300 hommes et percée de 36 pièces de caanon.

De ce moment date pour lui une nouvelle existence; son activité redouble, et dans ce qu'il observe, il cherche à démêler ce qui a pu échapper aux savans. Toutes ses heures sont pleines, il ne perd aucun instant. Il profita d'une relâche d'un mois pour visiter Lisbonne,

étudier les rives pittoresques du Tage, dont les eaux troubles inondent et fertilisent régulièrement chaque année les vertes plaines de Santaren et de Villafranca, recueillir une foule de plantes et d'insectes curieux dans les Lizirias ou îles cultivées, dans les landes tristes et dépouillées de l'Alentejo, sur les rochers à pic de Cabo da Roca, dans les montagnes très-escarpées d'Arrabida. Ces récoltes précieuses expédiées en France, le vaisseau mit à la voile.

Notre voyageur aperçoit d'abord l'île de Madère, où la végétation a tous les caractères européens; l'Archipel des Canaries, ancien théâtre de la nation Guanche et première patrie du mouton-mérinos; le pic de Thénériffe, dont la couleur blanche a long-tems fait croire que la neige y était perpétuelle, tandis qu'elle est due aux pierres poncez qui recouvrent le cône de ce vieux volcan, et qui réfléchissant d'abord une couleur rougeâtre aux premiers rayons du soleil, passe ensuite, par gradation rapide, au blanc le plus éclatant.

Entré dans les mers du Tropicque, il s'est assuré que le goëmon flottant ou raisin du Tropicque, appelé par les botanistes, *fucus natans*, et dont les ramifications nombreuses offrent dans leurs entrelacemens de petites îles flottantes qui disparaissent, soit qu'elles deviennent la proie des poissons, ou que la putréfaction les détruit. Ce fucus est muni d'une sorte de tige rameuse, de feuilles lancéolées, alternes, dentées, en forme de scie, et de petits tubercules axillaires, contenant dans l'intérieur des filamens soyeux, que des botanistes ont pris pour un des organes de leur régénération, mais ces globales ne font que des vessies aëriiformes, à l'aide desquelles la plante se soutient au-dessus des eaux. La

fructification du *fucus natans*, consiste dans des amas de tubercules rangés autour d'un corps tout différent, et qui renferment plusieurs capsules dont les petits grains, sont ou doivent être les organes de la reproduction; quant à ceux de la fécondation, analogues aux étamines, Palisot ne put les découvrir.

A la hauteur du Cap - Verd, où Adanson fit de si amples récoltes, et où Golberry mesura le tronc d'un baobab, le géant des solitudes, dont l'âge épouvante l'imagination, quand elle calcule les siècles par le long accroissement qu'exige sa grosseur monstrueuse; Palisot de Beauvois vit pour la première fois le requin marteau, *squalus zygæna*, l'espèce la plus audacieuse et la plus vorace, et le poisson-scie, *squalus priotis*, l'ennemi le plus acharné de la baleine et qui périt en même tems que sa victime.

Le phénomène de la phosphorescence de la mer, si parfaitement décrit par Marchand, dû, selon les uns, aux méduses ou bien au frai des poissons; aux insectes lumineux, aux mollusques et aux zoophytes mous, selon les autres; au frottement et à l'électricité des courans marins, suivant ceux-ci, et enfin à des substances animales et végétales en putréfaction, suivant ceux-là, fixa son attention, et, comme la question était difficile et demeurée indécise, il voulut en pénétrer le mystère. Fut-il plus heureux que les autres? Je l'ignore, mais il estime que toutes les causes alléguées jusqu'ici agissent toutes, tantôt isolément, tantôt ensemble et concurremment, et que, à raison des localités, de l'état atmosphérique et des circonstances du moment, elles contribuent plus ou moins à produire ce spectacle magnifique et imposant. En effet, si nous analysons ce phénomène, nous voyons

à une lueur pâle, continue et pour ainsi dire perlée, succéder une lumière vive, scintillante, semblable à un nuage d'argent; elle suit le sillage du navire ou des poissons qui nagent avec rapidité, et est accompagnée de points jaunes très-multipliés, les uns isolés, les autres mêlés, confondus dans la masse brillante. Nous sommes dès lors autorisés à croire que des substances animales et végétales en putréfaction, produisent cette sorte de nappe argentée, ce tourbillon phosphorique, et que les petits points saillans sont ou doivent être des animalcules de la famille des scolopendres et des polypes vivans, d'une mobilité étonnante, très-lumineux, et le devenant encore plus par l'agitation et le frottement.

La traversée fut presque habituellement contrariée par de mauvais tems, par des calmes, par de violens orages; le vaisseau souffrit tellement qu'on fut obligé à plusieurs relâches, à l'embouchure de la rivière Mezurado, dans le pays de Foulahs, qui font un grand commerce de poivre; à Sestre-crou, sur la côte des graines; au Cap-Lahov, sur la côte d'Ivoire; à Hapan, à Chama, improprement appelé Sama, et à Kéto ou Kêta, sur la côte d'Or. Dans ces différentes stations, notre intrépide voyageur enrichit ses cartons d'un grand nombre de végétaux et d'insectes, de graines et de coquillages, de minéraux et de fossiles curieux; il fit des remarques intéressantes de divers genres sur les mœurs et les habitudes des hommes, sur les sites, les productions et les ressources du pays.

A Sestre-crou, la tribu des nègres qu'il observa est d'une haute et belle stature, d'un noir d'ébène très-prononcé, ayant les cheveux longs et plats, le nez aquilin et les lèvres moins saillantes que les autres tribus de la

Nigritie et de la Guinée. Cette race, en tout semblable à celle que l'on trouve dans les îles du grand Océan équatorial, pourrait bien être, selon nous, les restes d'une antique nation dispersée par les révolutions religieuses et politiques, qui précédèrent ou suivirent les expéditions des premiers Malais dans l'un et l'autre hémisphère, ou celle des vieux Éthiopiens sur toute l'Afrique.

A Chama, il trouva très-abondamment le magnifique coléoptère, connu sous le nom de capricorne odorant, *cerambix moschatus* ; son odeur de rose est encore plus prononcée que dans les espèces européennes qui vivent sur le saule blanc, *salix alba*. On croit communément que ce parfum suave est puisé par l'insecte sur l'arbre qu'il affectionne de préférence, cependant il n'y a pas de saules sur la côte de Guinée, et les autres insectes que nous voyons sur nos saules indigènes, tels que les altises, les chrysomèles, les galeruques, les taupins, etc., ne sentent pas la rose. Cette odeur est donc propre au capricorne. Deux de ces insectes, renfermés dans une bouteille, donnent au tabac un goût très-agréable et sans aucun inconvénient, au dire des amateurs de cette poudre nauséabonde.

En visitant la mine d'où les nègres extraient la poudre d'or, il a remarqué que pour la peser on se sert des graines du balisier d'Inde, *canna indica*, qui sont d'une grosseur et d'un poids assez uniformes.

Près du fleuve Volta et de la petite ville de Hapan, ainsi qu'à Kôto, il vit des bandes considérables de singes de l'espèce appelée macaque, *cynus cynomalgus*, des petites perruches à tête rouge glacée de bleu, et sur-tout beaucoup de vautours et de grosses fourmis. Il est ex-

pressément défendu de tuer ces derniers animaux, parce qu'ils détruisent les rats, les souris, les araignées et une foule d'insectes malfaisans, qui pullulent dans ces contrées essentiellement insalubres.

Enfin, après de longs efforts, le vaisseau jeta l'ancre à l'embouchure du fleuve Formose, le 17 novembre 1786. Palisot passa la première nuit sur les terres d'Oware dans une cabane entourée de ketmies, *hibiscus cancellatus*, aux fleurs purpurines nouvellement épanouies, et dès le lendemain, il prit en quelque sorte possession des plages intéressantes qui n'avaient encore été vues ni visitées par aucun observateur.

Le pays de Jakeris, connu vulgairement sous le nom d'Oware, occupe, sur la côte occidentale de l'Afrique équatoriale, une vaste étendue de terrain entre les V.<sup>e</sup> et VII.<sup>e</sup> degrés latitude nord, bornée au septentrion par les états de Benin, au sud par celui de Gulbar, à l'est par les brûlés déserts où l'on cherche les sources du Niger, à l'ouest par l'Océan atlantique. Le sol est bas, coupé en différens sens par des bras de rivières, et submergé presque sur tous les points par les hautes marées qui laissent après elles un limon fangeux et pestifentiel, repaire des crocodiles et d'une infinité de serpens monstrueux. Cette terre, où la chaleur est excessive, où tout contribue à la rendre le lieu le plus malsain qu'on connaisse, est habitée par des hommes bons, doux et hospitaliers, gais, vifs, spirituels et généreux, ayant horreur des sacrifices et de l'effusion du sang humain, usage affreux qu'on trouve chez les Africains dès la plus haute antiquité. Quoique soumis à un Roi, leurs jours et leurs propriétés n'ont rien à redouter de ses caprices; les lois veillent sur eux; elles ne sont pas



écrites, mais pour cela elles n'en sont pas moins religieusement observées, jamais on n'y porte la plus légère atteinte. Dans aucune circonstance, le chef de l'état ne peut se trouver juge et partie. L'assassin a la tête tranchée et son corps, privé de sépulture, est jeté dans les forêts pour y servir de pâture aux fourmis et aux bêtes féroces. Le voleur, atteint et convaincu, devient la propriété de celui qu'il voulait dépouiller. De pareilles dispositions font regretter l'usage où ce peuple est de vendre les jeunes gens les plus robustes, les femmes les mieux faites et les malheureux réduits à l'esclavage par le sort ou par le besoin. Ce commerce barbare, favorisé par un horrible système, contre lequel l'Europe se prononce enfin après l'avoir établi, a rendu les peuples de l'Afrique étrangers à l'agriculture, le premier de tous les biens, aux sciences et aux arts qui tempèrent ce que les climats ont de fâcheux; ils ne savent tirer aucun parti du sol et de ses productions naturelles.

Les Jakéris admettent deux êtres suprêmes, l'un, noir et bon, auquel ils ne rendent aucun culte, parce qu'il sait ce qui leur convient et n'a pas la pensée de leur faire du mal; l'autre, blanc et essentiellement méchant, ils l'invoquent sans cesse pour l'engager à ne pas leur nuire. Entre ce second Dieu et les hommes, le fanatisme ou la politique a établi un être intermédiaire qui peut être un arbre, un oiseau de proie, un lézard, un monticule, un champ cultivé, etc. Ils ont conservé quelques traces du christianisme que les Portugais tentèrent d'introduire parmi eux au XVII<sup>e</sup> siècle; ils vénèrent une grande croix de bois placée dans un carrefour de la ville d'Oware, et ne passent jamais devant elle sans faire le signe des chrétiens avec une petite callebasse creuse

ceuse qu'ils portent suspendue à leur col et qu'ils remplissent de *bourdon*, ou vin de palmier, d'eau-de-vie, de terre et de sang de cabri ou de poulets.

Une coutume hideuse, repoussante, qui offense la nature et ne trouve même pas d'excuse dans le délire de la superstition, c'est d'enlever l'enfant qui vient de mourir, de l'envelopper dans une natte de jonc ou de palme, de le porter en courant sur le bord de la rivière, de le déposer sur une grosse pierre, et là, de réduire à coups de bâton ses chairs et ses os à l'état de pâte que l'on enterre alors soigneusement. A tout autre âge, les sépultures se font avec respect au milieu des cris et des pleurs.

Les fêtes religieuses consistent à se réunir le matin dans des huttes situées au milieu des bois, où les étrangers ne peuvent être admis; après les prières, on joue et l'on danse. Au mois de décembre, les Owares ont un carnaval assez semblable à celui des Européens, et qui peut-être leur vient des Portugais: ces saturnales durent trois jours, pendant lesquels ses jeunes gens se déguisent avec des étoffes et des feuilles de palmier, avec des peaux d'animaux et des herbage diversement tressés.

Ils ont plusieurs genres d'industrie remarquables, mais dont les secrets nous sont inconnus. Avec certains fruits, ils préparent un savon liquide, noirâtre et supérieur au nôtre; ils fabriquent de très-jolies pagnes, espèce de toile de coton, dont les dessins sont tracés avec des fils blancs, et d'autres teints en bleu ou en rouge, ils extraient la fécule d'une espèce d'indigotier, *indigo fera undecaphilla*, qui croît naturellement dans le pays, mais n'y est cultivé en aucune manière, et de la pulpe de l'avoira, *elais guineensis*, une huile bonne à manger, et qui ne demanderait qu'une manutention mieux en-

tendue pour rivaliser avec nos meilleures huiles d'olives. Quant à la couleur rouge, comme on ne trouve point de roucou, *bixa orellana*, dans toute la contrée, il est à présumer qu'ils se servent d'une terre très-rouge, espèce d'ocre dont le peu de solidité de la teinte rend la supposition assez vraisemblable. Ils ont l'art de bâtir des maisons assez commodes, de creuser des pirogues avec le feu, de façonner des pagaies, sorte de rames fort légères, de séparer les fibres de plusieurs plantes de la famille des cypéracées, de les unir et d'en faire des ficelles très-bonnes et de longue durée. Un joli coquillage nommé *cauris*, connu en Europe sous le nom de *pucelage*, leur tient lieu de numéraire; c'est en échange qu'ils donnent non seulement leurs esclaves, mais encore du morphile, de l'or, des ignames, etc.

Sitôt son arrivée à Oware, Palisot de Beauvois fut présenté au souverain du pays; il en fut bien accueilli; il le trouva agenouillé aux pieds d'un grand vase de terre glaise, cuite au soleil, sans goût et rempli de bourdon, qu'il avait adopté pour son fétiche. Ce souverain passe sa vie occupé de plaisirs, plongé dans la mollesse, au milieu des nombreuses femmes de son sérail et entouré d'environ cinq à six mille esclaves. Notre voyageur qui, pendant ses rapports à Paris avec Boudakan, et pendant la traversée, s'était initié dans la langue du pays et familiarisé avec les sons forts que les Owares tirent du gosier, instruisit le Roi de son projet de visiter l'intérieur des terres et lui demanda des guides pour l'accompagner. Sa demande lui fut accordée, et pour lui montrer tout l'intérêt qu'il lui portait, le Roi ordonna au principal officier de ses gardes d'invoquer le fétiche protecteur des voyages. Aussitôt Okoro

commande le silence à toute la cour, frappe la terre à plusieurs reprises avec une petite baguette de mimose sacrée, et peu d'instans après parut une grosse couleuvre du genre boa ; il lui jette quelques morceaux de bananes, d'ignames et de chair d'hippopotame. Pendant que le serpent mangeait fort paisiblement, Okoro avait les yeux fixés contre terre, les bras croisés sur la poitrine et marmottait de longues prières pour préserver l'Oïbo de tous dangers. Le repas fini, le reptile leva la tête en signe de contentement et regagna sa retraite inconnue. Tout le tems que dura cette cérémonie, le Roi tenait son fétiche particulier embrassé et paraissait prier à voix basse. On se fit ensuite mutuellement divers présens. Six nègres et l'un des fils du Roi furent désignés pour servir d'escorte à notre voyageur.

Dans l'enthousiasme du bonheur, Palisot de Beauvois parcourt le pays en tous sens depuis les terres du Galbar, où les nègres mettent à mort leurs prisonniers et en vendent les tristes débris dans les marchés publics, jusques à Buonopozzo, un des derniers établissemens du royaume d'Oware, s'enfonçant dans les bois, remontant les rivières, se frayant un chemin à travers un désert immense peuplé de lions, de panthères, de léopards, de hyènes tigrées qui s'entredéchirent, de chakals et de serpents géants, les plus redoutés de ces animaux féroces. Tout semblait répondre à son avidité de connaître ; le succès lui faisait oublier les fatigues et les dangers ; il souriait aux victoires qu'il remportait sur une nature toute vierge. Mais, ô fatale destinée ! ses vœux ne devaient point s'accomplir entièrement. Tout à coup il est arrêté dans sa marche. Les nègres refusent de le suivre plus loin ; des difficultés en tous genres

et sans cesse renaissantes les découragent, et pour comble de disgrâce, la présence des jos, les remplit tellement de frayeur que le fils du Roi et un nègre, voyant que Palisot persistait à pénétrer plus avant, se jetèrent dans le fleuve voisin et disparurent sur la rive fangeuse, s'exposant ainsi à un danger réel, la rencontre d'un crocodile ou d'un serpent-géant, pour en éviter un imaginaire. Pendant deux jours entiers, il fit de vains efforts pour vaincre la résistance qu'on lui opposait. Les menaces, ni les promesses ne peuvent plus décider personne à obéir, et après être arrivé à plus de 150 myriamètres ou 300 lieues de la côte, dans des lieux où jamais Européen n'avait pénétré avant lui, il voit ses projets déçus. Il frémit, il se trouble, et semblable au nocher qui lutte inutilement contre la tempête mugissante, il cède à la vague qui le couvre, qui l'entraîne. Le désespoir dans l'âme, il porte un long et dernier regard sur ce désert brûlant qu'il comptait traverser, s'irrite de son malheur et revient tristement sur ses pas chercher des hommes mieux disposés : il ne put en trouver. Ceux qui ne nourrissent pas de grandes pensées, qui sont incapables de grands sacrifices, d'un dévouement sans bornes pour le bien public se feront difficilement une idée du chagrin dont l'âme est oppressée dans une circonstance aussi fâcheuse ; il faut l'avoir éprouvé soi-même pour en concevoir toute l'amertume, pour en apprécier toute l'étendue, pour en sonder la profondeur. Ce contre-tems affecta vivement notre savant naturaliste, et pour ne pas succomber au découragement prêt à s'emparer de toutes ses facultés, il part pour les états de Benin.

Il arriva dans la Capitale en mai 1787, et fut pré-

senté au Roi le jour même où l'on célébrait la grande fête annuelle des ignames. On sait que cette plante, le *dioscorea sativa* de Linné, est pour les Beniniens et pour tous les Africains des tropiques, ce qu'est pour les nations de l'Europe la graminée qui les nourrit. Le but de la cérémonie est de réveiller l'indolence et l'apathie naturelles aux nègres, de les exciter à cultiver la plante précieuse; en conséquence le souverain parait en public, entouré des grands ou fidors et de ses femmes, il plante un igname de ses propres mains; le vase qui le contient est salué par des danses, par des chants. La racine pousse aussitôt, et grâce aux substitutions faites habilement, l'arbre atteint bientôt une hauteur remarquable, et donne des signes non équivoques de fécondation. Plus ces signes sont extraordinaires plus il y a de certitude que la prochaine récolte sera abondante. Le peuple admire cette sorte de miracles, il se livre à la joie et ne doute pas de la puissance légitime de son souverain, qui a commerce avec le ciel, qui peut vivre sans boire ni manger, qui est sujet à mourir, mais destiné, au bout d'un certain tems, à reparaitre sur terre pour y régner de nouveau.

Autant les Owares ont horreur du sang, autant ceux du Benin ont de plaisir à le répandre. Ils ne célèbrent aucune fête politique ou religieuse, ils ne témoignent leur joie ou leur tristesse qu'en immolant auprès de leurs fétiches des victimes humaines et des animaux mâles. Soit égard pour un sexe faible, destiné uniquement à les servir et à satisfaire leurs plaisirs, soit pour ne point interrompre les lois de la génération, ils ne sacrifient jamais de femmes ni aucune femelle d'animaux. A la fête des ignames, on tue trois hommes, dont

les têtes restent exposés sur l'autel; la chair des animaux immolés en même tems est distribuée au peuple. A la fête des coraux, la seconde fête nationale de l'année où le Roi se montre hors de son palais, on immole 15 hommes, 15 boucs, 15 beliers et 15 coqs, et l'on plonge dans leur sang les colliers de corail qui doivent orner, en plus ou moins grand nombre, la poitrine du Roi, celle des femmes et des grands du pays.

Les femmes sont jolies, très-bien faites; leur couleur varie depuis le noir luisant jusqu'à la nuance qui approche le plus du cuivré. Elles se couvrent ordinairement depuis les hanches jusqu'aux genoux de différentes étoffes placées les unes sur les autres avec beaucoup d'art. Autour du sein, ondulent des tresses de corail, d'agates et de verroteries bleues, et dans leurs cheveux bouclés, elles placent des lames de corail, des plumes de héron blanc, *ardea alba*, et celles à reflet métallique de la queue de l'emberize, communément appelée veuve, *emberiza vidua*.

Quoique le peuple de Benin soit avide, vindicatif et d'une superstition excessive, il est essentiellement hospitalier. Il ne se fait aucun scrupule de chercher à dérober pendant la nuit ce qu'il a vendu durant le jour. Jamais il ne levera la main sur un blanc, mais il l'empoisonnera pour le voler ou pour se venger de lui. Tout étranger, mort dans le pays, est privé de la sépulture et son corps, traîné sur les chemins, est jeté au milieu des forêts pour y devenir la proie des bêtes féroces. Sur la route d'Agathon à Benin, dans un espace de six myriamètres ou 14 lieues, planté d'arbres très-hauts et d'une grosseur extraordinaire, on a élevé des cabanes isolées pour servir d'abri aux voyageurs et où ils trouvent pour leur usage des fruits et du vin de palme.

Les maisons sont basses , couvertes de feuilles de latanier , tenues avec une grande propreté et la plupart ombragées de kolas , *sterculia acuminata* , arbre de moyenne grandeur , dont les fruits assez semblables aux châtaignes , sont mangés par les nègres avec une sorte de délice avant leurs repas , non point à cause de leur bon goût , puisqu'ils laissent dans la bouche une sorte d'âpreté acide , mais en raison de la propriété singulière qu'ils ont de faire trouver bon tout ce que l'on mange après en avoir mâché , et d'imprimer particulièrement à l'eau une saveur des plus agréables. Les rues sont larges , mais les marchés font reculer un Européen : on y étale de la chair de chien et de zèbre que les naturels aiment beaucoup , de hideux maudrilles tout rôtis , de grandes chauve-souris , des rats , des lézards , etc.

En sortant de la ville de Benin , on voit le vaste palais du Roi , fermé de murailles , orné de jolis appartemens et de longues galeries soutenues par des piliers de bois ; non loin de là , le puits profond et toujours ouvert qui sert de sépulture aux souverains , et dans lequel , lorsque le Roi défunt y a été descendu , on voit se lancer volontairement ses serviteurs , ses favoris , et durant trois jours y précipiter par force tous ceux que les affidés du nouveau Roi rencontrent et peuvent attraper.

Palisot de Beauvois ne cessent d'admirer les productions des contrées qu'il explorait avec un zèle immodéré , de rassembler tout ce qui pouvait enrichir la science de données nouvelles , de poursuivre ses recherches , tantôt , sous l'ombrage impénétrable et bienfaisant du rotang , *calamus secundiflorus* , pour y observer les édifices des thermes , et une foule de petits animaux qui y trouvent



un abri assuré contre leurs nombreux ennemis; tantôt, dans les savanes où les touffes gigantesques de l'herbe de Guinée, *panicum altissimum*, présentent à l'œil l'image des forêts, c'est là que le nègre allume ces larges torrens de feu, que le Carthaginois Hannon aperçut en visitant la côte d'Afrique.

Bientôt des chaleurs excessives embrasent l'air, et donnent une nouvelle intensité aux miasmes délétères qui s'élèvent des marais; leur fatale influence accable d'infirmités les naturels, elle frappe de mort une grande partie de l'équipage, et ne tarde pas à envelopper notre voyageur lui-même. Le scorbut le plonge dans une prostration de force complète; il gagne la fièvre jaune, mais grâce à sa robuste constitution, à sa présence d'esprit et à cette force d'âme qui ne l'abandonna jamais; et semblait au contraire grandir avec les circonstances les plus fâcheuses; il échappe à deux reprises à ce fléau qui moissonne avec la plus grande rapidité les Européens de tout âge et de toutes sortes de tempérament. Trois fois, il essaye des maladies graves, auxquelles il échappe par miracle. Cependant le mal augmente, le scorbut ne le quitte plus, il mine les dernières ressources de ses forces délabrées, et comme sa sensibilité s'affecte profondément de la perte récente d'un beau-frère et du domestique fidèle qui s'étaient attachés à ses destinées, le capitaine de la Flûte l'oblige, par ses pressantes sollicitations, à se réfugier sur un vaisseau négrier qui faisait voile pour Saint-Domingue, aujourd'hui appelé Haïti. Palisot n'a pas la force de résister, il renferme dans plusieurs caisses les précieuses récoltes qu'il avait faites sur le continent de l'Afrique, en garde quelques-unes, confie les autres à l'Établissement français qui

se formait à l'embouchure de la Formose, et se sépara ( le 22 janvier 1788 ) pour toujours d'un pays qu'il voulait conquérir à la science, et du vaisseau qui l'avait amené sur ces plages lointaines.

Depuis quinze jours il avait quitté cette terre de désolation, quand un vent de sud-ouest s'élève impétueux, couvre l'horizon de nuages épais, agite les flots et pousse le vaisseau au fond du golfe de Guinée, et l'oblige à jeter l'ancre à l'île du Prince, située en face du pays des Calbongas. Cette île, très-précieuse par sa position et le parti qu'on pourrait en tirer, est très agréable; l'air y est pur, l'eau excellente; elle est couverte d'orangers, de citronniers, de figuiers, d'ignames et de palmiers, dont la quantité est si considérable qu'elle devrait faire donner au pays le nom d'*île aux cocottiers*. Une végétation aussi brillante, unie à des oiseaux superbes et à des fontaines limpides, en fait un lieu de délices. Là, Palisot recouvra en partie la santé, et profita de cet heureux changement pour étudier le pays et enrichir ses collections. Après une relâche d'un mois, il fit voile sur Saint-Domingue, où il débarqua, dans la rade du Cap-Français, le 21 juin 1788. La traversée dura trois mois et demi; elle fut très-funeste aux nègres qui faisaient partie du transport, et sur-tout à notre voyageur.

Je ne le montrerai point transporté à terre dans l'état le plus affligeant, n'offrant au chirurgien qui le recueille aucun espoir, et cependant rendu à toute la vigueur de sa bonne constitution après deux mois de soins généreux; je ne le suivrai point dans les courses nombreuses qu'il fit à pied dans toutes les parties de cette île, la plus belle, la plus fertile et la plus riche de toutes les Antilles, colligeant des plantes, des animaux

et jusqu'à des instrumens et des fétiches des Caraïbes, ses plus anciens habitans. Admis successivement au nombre, des membres de la Société des sciences et des arts du Cap-français, de l'Assemblée provinciale du nord et de la deuxième Assemblée coloniale, enfin élu conseiller au Conseil supérieur du Cap, il se fit également distinguer par ses travaux, par son intégrité, par son patriotisme comme savant et comme administrateur. Les secousses politiques dont la Colonie a été le théâtre du moment que la Révolution française y fut connue, mirent de grands obstacles aux études favorites de Palisot. Obligé de prendre part à la guerre terrible des blancs et des noirs, il se prononça contre l'affranchissement de ceux-ci; il publia même, en 1790, un écrit dans lequel, tout en s'élevant contre la traite que repoussent également la raison, la prudence, la justice éternelle et même la politique, il improuve son abolition comme intempertive. Il en accuse les anglais qui, voyant avec peine le haut degré de splendeur et de prospérité des Colonies, veulent arracher à la France, à l'Espagne et au Portugal les moyens de les conserver, s'emparer du monopole général de leurs denrées et s'établir en maîtres sur les côtes de l'Afrique comme ils l'ont fait sur les plages de l'Inde. Il en accuse Wilberforce qui, le premier, en 1788, se constitua l'appui des noirs; il en accuse ceux qui, oubliant les plus chers intérêts de la patrie, consentent aux plans des anglais, ses plus cruels ennemis, et ne voyent pas qu'ils abusent des principes sacrés de la philanthropie, non pas pour défendre les droits de l'opprimé, mais pour détruire les revenus de la France. Il consent bien à ce que la traite soit prohibée, mais il veut qu'elle le soit partiellement et graduellement, en balan-

çant, en conciliant les diverses convenances sociales, les intérêts des Colons, et ceux de l'Africain lui-même, que l'abolition subite exposerait à des maux incalculables.

Plus familiarisé avec les mystères de l'histoire naturelle qu'avec les lois d'une haute philosophie, Palisot de Beauvois s'est laissé entraîner dans une erreur grave; elle fut plutôt un écart de son esprit que celui de son cœur essentiellement bon, essentiellement généreux et ami de la liberté. Il ne calcula point les suites que pouvait avoir et qu'amena malheureusement la résistance des Colons à une loi de la mère patrie. Une collection d'individus dont la direction, dont les intérêts, dont les passions varient sans cesse, ne peut ni ne doit jamais s'opposer à la volonté générale; dont la puissance est perpétuelle et régulière, dont l'énergie est incommensurable. Le spectacle hideux de l'esclavage sur la côte occidentale d'Afrique avait donné à Palisot de fausses idées sur les nègres. On ne peut pas juger sainement d'un être abruti par le plus dur servage; ses facultés engourdies le ravalent au rang des animaux les plus stupides dont le sort est moins cruel. Délivrez-le du joug qui le dégrade sans cesse, qu'il connaisse la propriété, qu'il acquerre les droits d'époux et de père, qu'il vive en un mot pour lui, pour les siens, et vous le verrez porter avec honneur la dignité de l'homme. Mais, parce que le nègre est victime du despotisme le plus absolu sous la zone torride de la Nigritie et du Congo, parce qu'un trafic infâme sacrifie une population nombreuse à l'intérêt d'une ou deux castes à privilèges, croit-on être en droit d'exiger que les infortunés, arrachés aux plages qui les ont vu naître, s'estiment heureux de passer sous un autre ciel pour y cultiver la terre en esclaves, pour

y être condamnés à servir les caprices d'un blanc perdu dans la mollesse? Et parce que l'abandon de la traite pourrait généraliser chez les Africains l'horrible pratique d'immoler en holocauste les esclaves et les prisonniers, faut-il sur cette conjecture, les conduire aux Antilles pour y subir un autre joug? Calculer ainsi, c'est outrager à la fois et la raison et les sentimens naturels. Si Palisot eut eu le tems de réfléchir, il n'eût pas publié cet écrit; mais il fut entraîné par les événemens qui se pressaient, par les fonctions publiques qu'il avait peut-être inconsidérément acceptées et par quelques considérations qu'il lui appartenait plus qu'à tout autre de mépriser.

Envoyé à Philadelphie, le 16 octobre 1792, en qualité de Commissaire de l'Assemblée coloniale, pour implorer contre les Noirs les secours des États de l'Union, il remplit sa mission, qui n'eût pas le succès qu'attendaient ses commettans, et repartut à St. Domingue, le 20 juin 1793, pour être témoin du massacre des blancs, de l'incendie de leurs habitations, de la perte irréparable de ses collections, de ses manuscrits, et du délire des noirs qui se livraient à des excès inouis.

Arrêté, traîné en prison, il allait subir le sort de ses amis, lorsqu'une mulâtresse, en faveur de laquelle il avait précédemment rompu les fers de l'esclavage, parla pour lui, demanda et obtint, comme une grâce spéciale, qu'il soit déporté aux États-Unis. Ainsi, au moment où le glaive allait trancher ses jours, la reconnaissance le soutient dans l'infortune et protège son départ, qui s'effectua le 29 juillet suivant. En tous tems, en tous lieux les femmes sont nos plus chers appuis; leur courage brave tout pour nous, et lorsque tout espoir nous

échappé, elles trouvent encore dans leur âme bienfaisante de nouvelles ressources pour nous attacher à la vie.

De retour à Philadelphie, le 4 août 1793, n'ayant pour tout bien que quelques effets et cinq gourdes (ou 25 francs) dans sa poche, Palisot de Beauvois voulut faire voile sur la France; mais, ô coup de foudre! les portés de la patrie ne peuvent s'ouvrir pour lui; son nom est inscrit sur la liste des émigrés, tous ses biens sont sous le séquestre; en vain il s'adresse à sa famille et aux agens auxquels il remit en partant ses intérêts financiers, tout le monde l'abandonne. Trop fier pour accepter les secours que la République américaine offrait au malheur; trop juste, trop religieux envers l'amitié pour tomber à la charge de ceux qui l'avaient connus dans l'aisance, il supporte l'infortune avec ce noble courage qui ne laisse pas appercevoir les privations et se crée des ressources en tirant parti de ses talens. On le vit donner le jour des leçons de langue latine et de langue française, et le soir, rendu au théâtre, se mêler, pour un modique salaire, parmi les artistes de la musique, tantôt embouchant le cor, tantôt jouant du basson, instrumens qu'il maniait dans la plus rare perfection. Les instans de loisir que ce genre d'occupations lui laissait parfois, il les employait à faire des petits herbiers et des tableaux d'insectes. Pendant deux années, il pourvut de la sorte à ses besoins; ses moyens pécuniaires s'accrurent du moment qu'il se vit chargé de disposer, de soigner et d'enrichir le Musée de M. Péal, amateur distingué des productions de la nature. Bientôt il se trouva en état de donner suite à ses doctes recherches, et de faire à ses frais, un voyage dans l'intérieur des États-Unis.

A cette époque, M. Adet, Chimiste distingué, débarquait à Philadelphie avec le titre de Ministre de France. A peine instruit de l'entreprise de Palisot, il court chez lui, l'encourage et veut y associer la patrie, en lui offrant, en son nom, les moyens d'étendre ses recherches. Les hommes qui cultivent les sciences s'entendent aisément; au premier abord, une bienveillance réciproque les unit, et, pour être amis, ils n'ont pas besoin des épreuves du tems.

Palisot se met en route, et, pendant trois années, il parcourt à pied les États de l'union, du nord au sud, depuis l'embouchure de la rivière d'Hudson, jusqu'à Savannah, où l'hiver est regardé comme la saison la plus agréable de l'année, et de l'est à l'ouest, depuis les bords de la mer jusqu'à l'Ohio, derrière cette double chaîne de montagnes que l'on suppose être une continuation des Andes, et que l'on appelle les monts Apalaches, Alléghanys et Montagnes bleues. Des richesses de tous les genres lui présentent à chaque pas un vaste champ d'observations; ses yeux lui suffisent à peine. Ici, des animaux particuliers au sol, des minéraux de toutes les sortes et des plantes d'une végétation extraordinaire; là, des cascades gigantesques, des cours d'eau dont le volume étonne l'imagination, des ponts naturels, des précipices et des ravines, où sont entassés des débris fossiles d'animaux marins et des coquillages de toute espèce; par-tout des traces non équivoques des vieilles révolutions que le globe a subies, des ruines antiques superposées sur des débris plus anciens, et cachées elles-mêmes sous des ruines d'un âge plus récent, qui ne tarderont pas à servir de lit aux monumens de la nature et de l'art que nous admirons.

Près de Philadelphie et de Wilmington, entre Port-Growe et Reading (État de Pensylvanie), il reconnut sur le bord des eaux courantes et même dans l'eau, une plante nouvelle appartenant au genre *heterandra*, de Ruiz et Pavon; il l'a nommée *heterandra reniformis*, et s'est assuré que les bestiaux la recherchent et la mangent avec sensualité. Cette plante est rampante, munie de feuilles en cœur et très-voisine du *pontadéra*.

Dans l'État de New-Yorck, il remarqua le double-dent, *lepus americanus*, espèce de lapin à oreilles courtes, qui ne se creuse point de terrier, et vit indistinctement dans les plaines et dans les bois. Sa chair est blanche comme celle du lapin, généralement assez tendre, mais peu savoureuse. La femelle met bas deux petits à chaque portée; la première a lieu en janvier, la seconde en juin ou juillet. Cette espèce, que des naturalistes réunissent au pika tapeti du Brésil, en est bien distincte; par l'examen de la tête des lapins et des lièvres, les différences ostéologiques, qui existent principalement dans l'élévation et l'épaisseur de l'apophyse orbitaire, la place du double-dent d'Amérique, est intermédiaire entre les deux espèces.

Dans le comté de New-Kent, en Virginie, où il a découvert beaucoup de débris de cétacées et de poissons, il s'est assuré que le renard gris de la Virginie, *canis virginianus*, comme l'appelle Linné, et *canis cinereo-argenteus* de Gmelin, n'est pas une variété du renard d'Europe, quoiqu'il ait avec lui des ressemblances de taille et de forme, mais bien une espèce très-distincte. Il vit dans le creux des arbres et quelquefois dans des terriers.

Aux environs de Salisbury, dans la Caroline du nord, non loin de la rivière Catawba, il examine le premier



et décrit avec exactitude une agrégation régulière et asymétrique de roches basaltiques, ou du moins qui en offrent toutes les apparences. Les Indigènes lui donnent le nom de mur naturel (*natural wall*); il est placé dans un monticule de quartz et de sable, au pied duquel un ruisseau promène ses ondes paisibles. Sa longueur est de cent mètres, et son élévation hors de terre, où il s'enfonce, est de quatre mètres. Toutes ses parties sont réunies par une espèce de ciment, qui donne, aux roches quadrangulaires dont il est formé, l'aspect réel d'une muraille. Ce monument des âges, perdu dans la nuit des tems, est d'autant plus extraordinaire qu'il est isolé, et qu'on ne trouve aucune sorte de basalte, aucun vestige de volcan dans toute l'Amérique septentrionale.

Les marécages voisins de la ville de Wilmington, même état, lui ont facilité les moyens de faire quelques observations curieuses sur l'extrême irritabilité de l'attrape-mouche, *dionæa muscipula*, dont les feuilles radicales un peu charnues, bordées de longs cils épineux, se contractent, se plient, se serrent de manière à servir de tombeau à l'insecte imprudent venu dans son sein, pour y recueillir la liqueur sucrée qu'elle distille. Cette plante abonde tellement auprès de Wilmington qu'elle y paraît exclusive, et si l'on en rencontre parfois dans les endroits bourbeux et inondés de la Géorgie, de la Caroline du sud et de la Virginie, elle y est toujours rare et comme importée. L'irritabilité de la dionée devenant nulle, lorsque la fructification est entièrement terminée, notre voyageur en conclut qu'elle est due à une force interne qui n'est point connue, et qui se lie étroitement au mouvement de la sève et à l'entretien de la vie végétale.

Auprès

Après de Charleston, dans la Caroline du sud, il a reconnu, sur les bords de la Santé, des os et des dents de l'éléphant que l'on ne trouve plus qu'aux Indes orientales; ils gisaient au-dessus d'un banc de coquillages fossiles, parmi lesquels se rencontrent des huîtres très-épaisses, circulaires et de 18 à 21 centimètres de diamètre. Ils avaient été mis à découvert par le débordement extraordinaire du mois de janvier 1796, qui éleva tout à coup les eaux de la rivière à dix mètres au-dessus de leur niveau accoutumé.

Sur les hauteurs bien boisées du district de Pendleton, (même état) et au milieu des hydraugées, des palmistes, des tulipiers, des pavies et de bignonnes toujours vertes, il a recueilli deux espèces nouvelles de lobélies, le *lobelia appendiculata* aux fleurs d'un bleu pâle, et le *lobelia tenuis* qui est fort joli; le *solenandria cordifolia*, très-belle bruyère aux petites fleurs d'un blanc pur, qui se plaît sur les points les plus élevés; le *pleurogonis*, arbrisseau à racine odorante et à drupe pyriforme dont l'amande fournit une huile bonne à manger, et le *trichospermum* qu'on a, depuis les rectifications d'Ortega et de Canavilles, rendu au genre parthénie dont Palisot l'avait détaché d'après des caractères faussement attribués au *parthenium hysterophorum*.

Dans les lieux inondés des deux Carolines, il a découvert, sous les troncs d'arbres abattus, une nouvelle espèce de sirène qu'il nomme *operculée*; mais, depuis qu'elle a été trouvée également dans les lacs du Mexique, et rapprochée de la grande salamandre des monts Alléghansys, il paraît certain que cet animal intermédiaire n'est que l'axolotl ou larve d'une grosse espèce de salamandre.

Parvenu dans les marais salins du Kentucky, à très-peu de profondeur en terre, sur l'une et l'autre rive de l'Ohio, il a ramassé plusieurs grosses dents molaires très-bien conservées, et deux mâchoires inférieures de ce colosse animal, que l'on nomme vulgairement *mammouth*, et que les naturalistes appellent avec M. Cuvier le grand mastodonte ou *mastodon giganteum*. En examinant ces dernières, il s'est assuré qu'elles n'ont pas été exactement décrites. En effet, au lieu de 4 et même 6 dents molaires de chaque côté de la mâchoire, comme on le suppose, la mâchoire inférieure n'en porte que deux de chaque côté, savoir : la plus intérieure à 8 pointes mousses, et la plus extérieure à six seulement. Elle est privée d'incisives, mais une observation importante, échappée jusqu'à lui à tous les voyageurs, c'est que, vers l'extrémité antérieure des branches des os maxillaires, se trouve de chaque côté, à quelque distance des molaires, une cavité très-petite et peu profonde qui paraît avoir été occupée par une très-petite dent canine. Ce fait achève de détruire l'opinion de Pennant, qui regardait le mammouth comme un éléphant, plus grand que ceux connus de nos jours. Une autre remarque non moins étonnante, c'est que parmi les mâchoires ramassées jusqu'ici, il ne s'en est pas encore trouvé une seule supérieure. Cet animal, habitant des terrains mous et marécageux, portait des défenses courbes, pointues et longues de 32 décimètres, et se nourrissait à peu près comme l'hippopotame et le sanglier, de racines et autres parties charnues des végétaux.

Traversant ensuite le comté de Green-Briar, situé à l'ouest de la Virginie, Palisot de Beauvois voulut visiter les grandes cavernes nitreuses, et réunir à sa belle col-

lection de fossiles, des ossemens de l'animal trois fois plus gros que les plus forts lions de l'Afrique, que, quelque temps auparavant, l'illustre Jefferson y avait découverts, auquel il avait donné le nom de *megalonyx*, et qu'il estimait avoir été l'ennemi du mammouth, comme le lion l'est de l'éléphant. Il réussit à découvrir un petit os du poignet et une dent à racine non branchue, terminée par une couronne creusée à la manière des incisives du cheval. Cette dent qu'il soupçonne être une molaire, est déprimée sur les deux faces; elle prouve que le *megalonyx* n'appartient pas aux animaux carnassiers, et qu'il se rapproche beaucoup, comme l'estime M.<sup>r</sup> Cuvier, du genre paresseux ou *bradipus*, qu'il était herbivore, et voisin du *megatherium*, dont les griffes assez semblables à celles des lions, des panthères, étaient enveloppées dans une gaine osseuse et très-saillante.

Toutes ces observations annoncent le soin que notre voyageur mettait à bien voir; mais les plus capitales sont celles qui ont rapport aux serpens. Elles ont jeté un grand jour sur leurs mœurs, l'espèce de nourriture qui leur est propre, et sur la place qu'ils doivent occuper dans nos classifications. L'Amérique du nord en présente un très-grand nombre; c'est sur-tout dans le New-Jersey qu'abonde le boiquira ou serpent à sonnettes (*crotalus horridus*); c'est là que Palisot prit à la main, en février 1797, les trois individus que nous avons vu vivans au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Ce reptile, si redoutable, s'engourdit, se pelotonne et demeure sans mouvement pendant l'hiver; aux approches du printems, il s'étend au soleil, fait resonner les grelots de sa queue, et remplit l'air de ses sifflemens prolongés. Il rampe très-lentement; jamais il n'attaque les animaux dont

il ne se repaît pas habituellement; son caractère est doux et pacifique; on ne le voit se servir de sa force que pour se défendre et pourvoir à ses besoins. Sa morsure n'est mortelle que pendant les grandes chaleurs. Le boiquira recherche les lieux voisins des eaux de source, et lorsque les fortes gelées arrivent, il se réfugie de préférence sous les gazons arrondis et très-épais de la sphaigne des marais (*sphagnum palustre*) espèce de mousse, dont les tiges portent de 28 à 32 centimètres d'élévation, et où le froid pénètre très-difficilement. Au moindre danger, la femelle du boiquira recèle dans sa bouche ses petits, dont le nombre varie d'un à cinq, ce qui l'avait fait accuser de les dévorer. Ce dernier fait est d'autant plus étonnant qu'il paraît en opposition avec les principes de la physiologie animale, sur la respiration, et avec les mœurs des serpens qui tous abandonnent leur progéniture au moment même de la naissance. Cependant on ne peut en douter jusqu'à ce que des observations nouvelles viennent détruire celle d'un savant qui le premier a parfaitement parlé des boiquiras, qui les a distingués et reconnus être, comme les vipères, ovovivipares.

Outre ces détails curieux, Palisot a fait distinguer, aux naturalistes de l'un et de l'autre hémisphère, une nouvelle espèce de serpent à sonnettes, jusqu'alors confondue avec le boiquira, le crotale à losanges (*crotalus rhombeus*), qui se nourrit de lapins, d'écureuils, de rats, de petits oiseaux; sa tête est courte, son corps d'un gris jaunâtre en dessus, avec deux raies en zig-zag, d'un brun rougeâtre, le long du dos, formant par leurs angles une suite de losanges: sa morsure est très-dangereuse en juillet, août et septembre.

Il avait proposé de séparer du genre des couleuvres le nez-plat qui a la tête triangulaire et la mâchoire supérieure armée de deux dents plus longues que les autres, et auquel il avait imposé le nom de *heterodon platirhinus*; mais les naturalistes n'ont par cru devoir regarder ces caractères comme assez importans pour créer un nouveau genre. Cette couleuvre est appelée cannelée; elle se trouve auprès de Philadelphie et dans les deux Carolines.

En examinant les serpens, il a été naturellement amené à s'occuper de ce qu'on appelle *la fascination*. Cette sorte de phénomène lui paraît due, non seulement à l'impression de frayeur dont tout animal est saisi à l'aspect imprévu d'un hideux reptile, et que son immobilité, la constante fixité de ses yeux, ses sifflemens et sa gueule béante, rendent encore plus cruelle, plus profonde; mais il faut aussi l'attribuer à l'odeur forte et nauséabonde qui s'échappe du corps du reptile. Cette atmosphère plus ou moins ammoniaco-putride, est connue des nègres, et leur facilite les moyens d'éviter le danger. Elle l'est sans doute aussi des oiseaux, des lapins et autres victimes des serpens; mais une fois épouvantés par la vue de leur ennemi, asphyxiés pour ainsi dire par l'atmosphère pénétrante qu'il répand, ils ne peuvent plus fuir, ils finissent par s'approcher et par devenir victimes d'un malheur attaché à leur existence.

Par-tout dans les différens états de l'Amérique septentrionale, Palisot de Beauvois reçut l'accueil le plus cordial. L'Académie de Philadelphie voulut le compter parmi ses membres; tous les savans recherchaient son amitié, mettaient à profit ses connaissances étendues dans les deux règnes organisés de la nature; ils prenaient

plaisir à l'écouter, à suivre ses observations, à adopter ses opinions. Dans les lieux écartés des bords de la mer, où les hôtelleries ne se rencontrent plus, des colonels, des officiers de tout grade de la milice nationale, tous ayant servi glorieusement dans la guerre de l'indépendance lui ouvraient leurs habitations, lui accordaient l'hospitalité la plus franche et l'aidaient dans ses utiles recherches. Par-tout il était fêté, par-tout son inquiète curiosité interrogeait, sollicitait la nature dont il voulait démêler les lois éternelles, dont il travaillait sans cesse à soulever le voile: rien n'échappait à ses investigations hardies. Ses courses, ses travaux furent souvent accompagnés de fatigues et de dangers, mais il en fut amplement dédommagé par les nombreux et intéressans sujets d'observations qu'il rencontrait à chaque pas.

Après avoir visité les nations civilisées, il descendit chez les peuplades encore sauvages qui habitent les rives de l'Alabama, du Tombechy, de l'Oconnée et de l'Oakumgée, à l'est du Missisipi. Il demeura plusieurs mois de suite chez les Creeks et les Tcherlokys ou Cherokees; il vécut avec eux dans l'intimité; aussi ses tablettes sont-elles chargées de notes intéressantes qu'il est bon de recueillir.

Ces nations sont rangées sous le gouvernement d'un chef suprême, élu entre les vieillards les plus distingués par leur expérience, leur sagesse et les services rendus; son autorité est nulle sans le concours des autres vieillards qui régissent les familles et ont sous leurs ordres, comme chefs militaires, des jeunes gens braves et qui ont fait preuve de talens. Tous les crimes sont punis par la peine du talion. Le maïs est leur principale nourriture; ils en font du pain qu'ils ont l'art de varier

en y mêlant des haricots ou du giraumont, des pistaches de terre, des patates douces ou des châtaignes. Ils font aussi, avec les grains du maïs, une boisson aigre et très-désagréable. Les moyens qu'ils emploient pour la culture et l'usage de cette plante précieuse offrent des détails curieux, puisqu'ils se rattachent aux mœurs.

À l'époque des semailles et des récoltes, toutes les femmes d'un canton se réunissent chez le chef qui les conduit successivement sur les différens terrains que chaque famille a choisis et préparés, et dont l'étendue est toujours proportionnée au nombre de personnes qui la composent. Indépendamment des terrains, ainsi cultivés en commun, il est libre à chaque famille d'avoir d'autres champs ou jardins particuliers, mais ils ne sont point placés sous la sauve-garde publique. Les terres en commun ne sont jamais pillées; les autres le sont au contraire presque toujours.

Les travaux de culture sont non seulement tous à la charge des femmes, elles sont encore obligées chaque jour d'écraser à plusieurs reprises et pendant des heures entières, la quantité de maïs nécessaire à la consommation de la famille. Cette opération se fait dans un mortier de bois à l'aide d'un bâton terminé par une espèce de masse. La farine se passe dans des paniers qui servent de tamis, et lorsque le pain est cuit, celles qui l'ont préparé n'ont pas même la satisfaction de le manger en compagnie des hommes qu'elles sont obligées de servir. Pendant qu'elles s'exténuent de la sorte, les hommes sont toute la journée nonchalamment couchés sur une natte ou sur une peau de cerf ou d'ours, occupés à dormir, à fumer du tabac mêlé avec des feuilles de sumac-lentisque (*rhus copallinum*), légè-



rement grillées, ou bien à souffler dans une flûte, pendant des heures entières, un air composé uniquement de ces six notes :

Durant l'hiver, ils font la chasse et lorsqu'ils reviennent chargé de butin, ils le jettent sans mot dire aux pieds des femmes qui doivent dépécer les animaux, cuire les viandes, extraire les graisses, sur-tout celle d'ours, et étendre les peaux pour les faire sécher.

Les Creeks et les Cherokees font usage de la racine de spirée à feuilles ternées (*spiræa trifoliata*), contre toutes les maladies; ce remède est violent, il est en même temps vomitif et purgatif, se prend après un bain de rivière et une forte décoction de verge d'or à odeur de fenouil (*solidago odora*), quelles que soient les époques ou la violence du mal. Contre la morsure des serpens ou autres bêtes vénimeuses, ainsi que contre l'hydrophobie, d'ailleurs assez rare, ils ont recours à l'écorce du tulipier, à la racine très-laitieuse de la prénaute blanche, et aux feuilles de toutes les euphorbes.

Là, comme par-tout ailleurs, la coquetterie est un besoin pour les femmes; elles portent un nombre indéterminé de petites agrafes en argent avec lesquelles elles relèvent leur chemise de mille manières, et entrelacent dans ses plis de longues tresses de leurs cheveux noirs. Elles garnissent le bord extérieur de leurs oreilles de 7 à 9 petits anneaux; quelquefois, mais plus rarement que les hommes, elles en mettent aux narines et aux lèvres; enfin, elles masquent leur figure assez régulière avec du vermillon et du noir. C'est par ces agrémens em-

pruntés qu'elles cherchent à plaire, et lorsqu'elles sont malheureuses en amour, ou victimes d'une faiblesse, elles se délivrent de la vie en mangeant des racines de spirée-barbe de bouc, (*spiræa aruncus*).

De retour à Philadelphie, Palisot de Beauvois mettait ordre à ses nombreuses collections de plantes, d'insectes, d'animaux, de fossiles; il se disposait à traverser le pays des Miamis et des Illinois, pour entrer dans le territoire du Missouri et, de là, pénétrer chez les tribus guerrières des Osages et des Arkansas, quand il apprit sa radiation de la liste des émigrés et reçut de France des passe-ports pour y rentrer. La voix de la patrie fut sacrée pour son cœur essentiellement français; dans sa joie, il oublie ses projets, et le 17 juillet 1798, il s'embarque, laissant en Amérique des souvenirs honorables de sa présence. La traversée dura 35 jours, enfin, après plus de douze ans d'une absence volontaire, il entre à Bordeaux et salue par ses larmes le sol auguste de la patrie, après lequel il soupira si long-temps.

Hélas! de nouveaux chagrins, plus cuisans que ceux qu'il avait éprouvés jusqu'alors, l'y attendaient. Sa fortune dilapidée par des agens infidèles, par les évènements politiques, par les emprunts qu'il avait faits en pays étrangers, le jeta dans un dédale d'affaires qui troublèrent son repos et lui ôtèrent tout espoir de consolation. Un malheur plus grand encore fut la nécessité où il crut se trouver de provoquer la dissolution de son mariage, et les arrangemens de famille, qui naissent d'une telle démarche, le contraignirent à vendre la partie de ses biens qui avait jusques là échappé, comme par miracle, aux mains des déprédateurs. Il se réfugia ensuite dans les bras de l'étude, qui les rendit bientôt à la paix, et

à son caractère. Le bonheur qu'il avait su se créer au sein même de l'isolement, s'accrut plus tard par une seconde union, dans la compagnie d'une femme non moins aimable que vertueuse.

Quand il revint en France, Palisot trouva que la botanique avait fait de grandes acquisitions, qu'elle s'était enrichie de flores nouvelles, de monographies intéressantes, d'ouvrages nombreux; les plantes placées sur les limites du règne végétal et animal qui fixèrent ses premières études, avaient attiré l'attention des botanistes; les uns profitaient de ses découvertes sans lui en rendre hommage, les autres adoptaient l'opinion d'Hedwig, ou suivaient les erreurs de Médicus, de Manheim, qui estime les champignons être le résultat d'une décomposition de la moëlle et du suc des plantes, changés de nature au moyen d'une certaine quantité d'eau et de chaleur, en d'autres termes, une simple cristallisation végétale. D'un autre côté, Gærtner avait imaginé son système complet de carpologie, à l'aide duquel les plantes sont rangées d'après leurs fruits; Link et Reichel, Rudolphi, Sprengel, Bilderdyck, s'occupaient de la physiologie qui naît du développement des organes de leurs fonctions respectives; du Petit-Thouars publiait de nouvelles théories sur les bourgeons, Richard soumettait les fruits à une analyse rigoureuse. Palisot ne pouvait ni ne devait demeurer étranger à cette marche triomphale de la science, il reprit ses travaux sur les cryptogames, et comme pour se délasser de cette étude microscopique, il entreprit de publier sous le titre de *flora d'Oware* et sous celui de *insectes recueillis en Afrique et en Amérique*, les plantes et les insectes qu'il avait observés à Oware, à Benin, à Haïti et dans les Etats de l'Union.

Quoique je sois loin d'approuver ces ouvrages, où par un luxe de gravure et de typographie, l'on porte atteinte à la science à cause du prix excessif qu'on est obligé d'y mettre et du peu de profit que les professeurs et les adeptes en tirent, je dois donner des éloges à la *flore d'Oware et de Bénin*. Elle contient une description et une figure exactes de tous les genres nouveaux et de toutes les espèces nouvelles recueillies sur les plages Africaines, unies à des réflexions et discussions importantes relatives à l'organisation particulière, aux usages que l'on fait de la plante et aux moyens à suivre pour l'acclimater en Europe, sur-tout dans notre patrie, quand elle peut être utile à l'homme ou bien aux animaux associés à ses cultures. Sous le rapport de la science, cet ouvrage fournit, par les découvertes qu'il renferme, des données nouvelles pour compléter les familles établies, pour imposer aux genres des caractères certains, des caractères fixes et pour remplir les lacunes existantes dans les affinités.

Les insectes, qui font une suite nécessaire de la flore, ne méritent pas moins d'intérêt par les détails qu'ils fournissent aux entomologistes sur les mœurs, les habitudes et les organes de ces petits animaux, sur l'utilité ou la malfaisance des uns, sur la beauté, la vivacité et la variété de couleurs dont la nature a paré toutes les parties des autres, et sur les étonnantes, les singulières métamorphoses que tous subissent dans le court espace qui s'écoule de leur naissance à leur mort.

C'est ici le moment de rappeler une méthode de classification pour les insectes que Palisot soumit, en 1789, à la Société des sciences et arts du Cap-français. Quoiqu'elle n'ait pas obtenu l'assentiment de la généralité des naturalistes, je la crois bonne, simple et très-naturelle,

du moins pour les caractères généraux des ordres qui tendent à rapprocher les analogues de leurs types. Les entomologistes ont adopté le genre *atractodes* qu'il a proposé, en 1801, d'établir dans l'ordre des coléoptères. Ce genre est voisin des lymexylons, distinct des nycédales et se rapproche beaucoup des staphylins.

Le souvenir de ses anciens travaux, présentés à l'Académie des sciences de Paris et à celle de Philadelphie, la connaissance positive de ses recherches lointaines, prouvées par ses envois fréquens au Muséum d'histoire naturelle, et les observations en tous genres, insérées dans sa correspondance avec plusieurs membres de l'Institut, lui avaient valu pendant son absence, et dès l'année 1795, le titre d'associé correspondant à ce corps illustre. Aussi dès son retour et après le rétablissement de ses affaires particulières, Palisot s'empressa-t-il d'assister aux séances, d'y lire des mémoires et de montrer à ses nouveaux collègues les richesses nombreuses qu'il avait rapportées. Cette collection embrassait les trois règnes de la nature, sur-tout le règne végétal qui a toujours mérité sa prédilection.

Ses observations sur les animaux lui suggérèrent l'idée d'une distribution méthodique des quadrupèdes ; il en divisa les masses, d'après la forme des doigts et des ongles, en digités, en ungués et en palmipèdes, et il en rangea les individus par des caractères particuliers, puisés dans le nombre et la forme des dents, la forme des ongles, etc. Il exposa le plan de cette méthode dans un cours de zoologie qu'il ouvrit, en 1804, à l'Athénée des étrangers à Paris.

Mais plus particulièrement entraîné vers l'étude des végétaux, il revint aux plantes que Linné a, pour

ainsi dire, condamnées à former la dernière classe de son charmant système sexuel. Déjà, dès le mois d'avril 1803, il avait entretenu l'Institut de la nécessité de changer le mot *cryptogamie* en celui d'*æthéogamie*, comme plus convenable et applicable à toutes les familles et à tous les genres; et de diviser les *æthéogames* en sept grandes familles, savoir: les algues, les champignons, les lichens, les hépatiques, les mousses, les lycopodes et les fougères. Dans ce travail long et difficile, fruit de 30 années d'études et d'observations, on trouve la confirmation, et des essais-nouveaux à l'appui du plan général que Palisot s'était fait, en 1780, d'examiner les *cryptogames* sous le rapport de leur organisation par familles naturelles et sous-celui de leurs caractères apparens et extérieurs, pour les distribuer en genres constans et invariables.

Comme Ray, Morandi et Adanson, notre auteur place les algues en tête, comme le terme de l'échelle végétale, ou si l'on veut, en sens inverse, le premier degré de la végétation, le point où, si l'on peut s'exprimer ainsi, la matière tend à s'organiser. En effet, les algues sont aux autres végétaux, ce que les polypes amorphes de M. de Lamarck, sont aux autres animaux; elles sont dépourvues de racines proprement dites, de tige, de feuilles, de fibres ou tubes et de trachées qui composent en grande partie l'organisation des plantes phanérogames. Réaumur, mon savant correspondant M. Stackhouse et Roth; Dillen, Muller, Dillevin, Draparnand, Girod-Chantrans et Vaucher, ont remarqué, les trois premiers dans le plus grand nombre des fucus, et les autres dans les conferves, des parties distinctes de la substance et qu'ils regardent comme étant leurs organes reproducteurs.

Palisot étudie les algues sous un autre point de vue; il s'occupe de l'organisation intérieure de toutes les parties, et particulièrement de la texture de leur substance; et, marchant toujours du simple au composé, il divise cette famille en trois sections bien distinctes, les *iliodées*, qui naissent toujours ou au bord, ou au fond des eaux stagnantes sur la vase, et dont toutes les parties sont enveloppées par une matière molle, muqueuse; les *trichomates*, dont la substance, toute filamenteuse, herbacée, commence à prendre la forme arborescente que la nature ne doit plus abandonner, et les *scutoïdes*, à substance membraneuse et coriace, dont les organes reproducteurs sont presque toujours contenus dans des tubercules extérieurs, plus, ou moins apparens.

Les champignons occupent la seconde place et sont analogues aux polypes à rayons. Il est bon de se rappeler ici que Palisot de Beauvois a<sup>o</sup> le premier en France préparé les progrès qu'on a faits dans cette partie de la botanique, et que ses recherches sont antérieures en publication à celles de Paulet et de Bulliard. Il distingue les champignons parasites de ceux qui ne le sont pas; il compare à certain animaux invertébrés les premiers qu'il a remarqué tant sur la plumule des plantes annuelles, que sur les jeunes pousses des plantes pérennes et sur les bourgeons des arbres, sous forme de petits grains, tantôt jaunes, tantôt bruns, et tellement fixés que l'immersion et l'agitation dans l'eau ne peuvent les détacher. Les champignons parasites ne s'introduisent point par les racines avec les sucs nourriciers des végétaux sur lesquels ils vivent; ils ne circulent point dans l'intérieur des vaisseaux à l'instar des vers intestinaux, ainsi que le pense un botaniste célèbre ( M.

de Candolle), mais ils s'attachent à l'épiderme qu'ils traversent pour se loger dessous, ou bien, comme la roestelie, tombés sur les jeunes bourgeons, ils se fixent aux jeunes feuilles, et sont ainsi portés au haut de ces végétaux qui s'élèvent, en entraînant avec eux leurs ennemis. Les champignons non parasites, qui se développent d'une manière à peu près uniforme, mais plus ou moins sensible, ne sont, dans l'origine que des filamens très-minces et très-déliés, vulgairement appelés *blanc de champignon*, qui, en prenant de l'accroissement, deviennent racines, poussent des tiges, portent des fleurs et des fruits; ils se perpétuent par des graines dont le nombre, la situation, l'insertion, la dimension, la forme, la couleur, *etc.*, varient ainsi que dans tous les autres végétaux. Ces graines que Goertner regarde comme des espèces de gemmes, transportées par les vents, s'attachent à différens corps au moyen du gluten dont leur surface est impréguée, et, si des circonstances favorables secondent leur développement, de vastes surfaces sont bientôt couvertes de champignons. Des corps où la graine se fixe, Palisot en déduit trois classes, savoir: 1.° les champignons qui croissent sur la terre, et parmi les débris de végétaux, sans s'y fixer immédiatement; 2.° les champignons faux-parasites, dont le nombre est très-petits, et que l'on trouve sur des arbres encore vivans, 3.° et les champignons qui naissent sur des bois morts et sur des feuilles tombées. Ces derniers sont de deux sortes, les annuels et les vivaces; les uns sont mous ou fugaces, secs mais fugaces, solides et durent longtemps; les autres, en très-petit nombre, fournissent cette substance d'un usage si commun que l'on nomme *amadoue*. Les lichens, dont les scutelles sont organisées intéri-



urement comme les pézizes, tiennent le troisième rang dans l'athéogamie ; le quatrième est occupé par les hépatiques chez lesquels on commence à trouver les indices d'une fructification mieux prononcée et plus analogue à celle des autres végétaux que nous nommons parfaits. Palisot leur reconnaît, avec Linné, pour organes féconds les urnes portées sur un pédicule que Hedwig et ses partisans déclarent être les organes femelles.

La cinquième classe comprend les mousses. Elles offrent de vraies racines, une tige, des feuilles, et des organes particuliers et distincts, qui paraissent être ceux à l'aide desquels elles se régèrent. La fleur, essentiellement la même dans tous les genres et dans toutes les espèces, ne diffère extérieurement que par le nombre et la forme des organes accessoires aux organes immédiats de la génération. Micheli et Linné ont considéré l'urne comme la partie mâle, et les rosettes comme la partie femelle ; Tournefort et Hedwig pensent que l'urne est au contraire une fleur femelle, et regardent les rosettes comme l'organe mâle. Palisot, dont les travaux ont démontré qu'il s'est occupé des mousses d'une manière toute particulière, à qui des analyses, suivies d'expériences nombreuses, ont donné le droit de faire autorité dans une matière pareille, assure que les deux organes se trouvent réunis dans les mousses. Ce qui confirme cette opinion, c'est que l'urne existe dans tous les individus de cette famille intéressante, tandis qu'il est plusieurs genres auxquels on n'a pas encore découvert de rosettes. La division méthodique des mousses est la plus exacte et la plus naturelle qui ait été proposée jusqu'ici. Bridel lui a fait de larges emprunts sans en nommer l'auteur. Palisot, en rendant compte  
du

du *species muscorum* a été plus juste, plus homme de bien, puisqu'il le proclame digne sous tous les rapports de l'élève de l'ami du célèbre Hedwig : » l'exactitude » des descriptions, dit-il, l'attention que M. Bridel a » eue de décrire jusqu'aux plus petites parties qui peuvent servir à distinguer des espèces très-voisines, et » qu'il serait aisé de prendre pour des variétés, rendent » cette nouvelle production précieuse pour les botanistes. »

Les lycopodes, perdus jusqu'ici comme genre, tantôt parmi les mousses, tantôt parmi les fougères, prennent dans l'athéogamie le pénultième rang, et deviennent intermédiaires entre les cinq et septième familles naturelles des plantes à noces insolites. Les lycopodes croissent de la même manière que les mousses, dont ils ont à quelques égards le port et le facies, mais ils s'en éloignent par la forme tout-à-fait différente des fleurs; ils ont plus de rapports à cet égard avec les fougères, mais ils s'en éloignent par la manière de croître et par l'anneau élastique qui accompagne toujours la fructification. Cette famille contient sept genres bien distincts, quant à la disposition des fleurs mâles.

Les fougères forment le septième et dernier échelon des familles athéogames. Comme toutes les plantes de cette classe, elles sont munies de sexes et ne se régénèrent point par des gemmes ou des propagules, ainsi que l'ont démontré MM. Lindsay, de Mirbel et Thouin.

Le *prodome d'athéogamie* est le travail le plus important qui ait été entrepris sur une classe nombreuse de plantes difficiles à étudier, très-peu connues, et avec lesquels la plupart des botanistes les plus célèbres ne sont pas eux-mêmes très-familiers; c'est donc un service rendu à la science, et en même temps le plus beau titre

de gloire de Palisot. La table qui l'accompagne, et dans laquelle il décrit les espèces nouvelles, indique le nom que chaque auteur a donné à tel ou tel genre, et à telle ou telle espèce, offre la synonymie la plus complète, et un modèle à imiter pour arracher enfin la botanique à ce dédale de noms qui font le désespoir des maîtres, et dégoûtent l'élève de l'étude la plus aimable.

En 1806, Palisot de Beauvois publia quelques notions générales sur la famille des palmiers, dont le port imposant et majestueux, dont les formes agréables et les fruits délicieux les placeraient seuls au nombre des premiers bienfaits accordés à l'homme par la nature, si d'autres qualités non moins précieuses ne les rendaient essentiellement utiles aux usages et à la vie des peuples qui habitent les climats chauds. Ce mémoire n'est que l'ébauche d'une monographie détaillée, dont Fourcroy l'avait engagé à s'occuper, et pour laquelle il se livra à des recherches longues et pénibles, mais qui sont loin d'être complètes. Il a sollicité tous les savans pour qu'ils lui fournissent les moyens de fixer irrévocablement la place que les palmiers doivent occuper dans un système artificiel, et de faire cesser la grande confusion, le vague, l'incertitude qui règnent dans les caractères donnés jusqu'ici aux genres et aux espèces.

Au mois d'août de la même année, se trouvant alors à Douai, il eut l'occasion de remarquer une production peu commune de la famille des champignons, appartenant au genre *merulius*; il rapporte à ce sujet une anecdote fort piquante, nouvelle preuve de l'égarement des esprits qu'enchaînent la superstition et une dévotion irréfléchie. Peu de temps après, le 17 novembre 1806, il fut appelé à l'Institut comme membre résident. En

s'asseyant dans le fauteuil académique, que tant d'autres regardent comme le siège d'un éternel repos, il sentit toute l'obligation que lui imposait un titre aussi honorable, et on le vit doubler encore de zèle.

Toujours et pour ainsi dire uniquement occupé à déterminer positivement si les mousses et les lycopodes se régénèrent comme les autres végétaux staminifères, et quelle est la nature des organes que l'on croit être ceux de la fructification de ces sortes de plantes, Palisot a offert, en 1811, sur ce problème important une solution qui ne doit plus laisser prise aux préjugés, aux préventions et à l'esprit de système. Il répondit à toutes les objections qui lui avaient été faites dans l'intérêt réel de la science, et démontra avec évidence, 1.° que, sous tous les rapports, la poussière des mousses et des lycopodes, quant à la nature de ses substances, et quant à ses formes, réunit tous les caractères que les botanistes ont reconnus dans le pollen; 2.° que l'autre organe est en tout semblable à un fruit parfait composé d'un péricarpe et de semences, dans lesquels on reconnaît les deux enveloppes qui les caractérisent; 3.° enfin qu'outre ces deux organes qui sont les analogues des deux sexes, les mousses et les lycopodes sont munis d'un troisième organe, semblable à celui que l'on observe sur la dentaire, la bistorte, le lis, quelques graminées et certaines espèces du genre *allium*.

Dans la même année, il a donné connaissance à l'Institut de ses recherches sur la physiologie végétale. Elles embrassent plusieurs questions du plus haut intérêt. Celles relatives à la marche de la sève et à la formation du bois lui ont fourni les moyens de combattre

avantageusement l'opinion des savans qui supposent émaner de l'aubier ancien l'humeur glaireuse ou cambium, que l'on voit transsuder horizontalement du tronc, et qu'on dit contribuer à la formation du liber. Il s'est assuré qu'en enlevant une portion d'écorce à un arbre, qu'en en frottant bien la plaie, de manière à n'y laisser ni liber ni cambium, jamais l'aubier ni le bois ne reproduisaient rien, mais que les bords de la solution de continuité faite à l'écorce, s'étendaient, recouvraient le bois resté à nu, et produisait alors du liber et de l'aubier incontestablement émanés de l'écorce. Cette expérience, opposée à l'opinion de M. de Mirbel, qui veut que le liber se transforme en bois, et à celle de M. Knight, qui considère le cambium comme formant une couche, origine première du bois et de l'écorce, prouve la communication générale de toutes les parties du végétal, et comment elles peuvent se suppléer mutuellement dans leurs fonctions.

Passant ensuite à l'examen de la moëlle des végétaux, sujet perpétuel de controverse entre les physiologistes, il établit en principe qu'elle exerce, pendant l'existence des plantes, des fonctions, sinon d'une nécessité absolue pour leur conservation, du moins très-importantes pour leurs progrès et le développement de leurs branches, de leurs feuilles, et surtout des organes reproducteurs. Ce qui le démontre d'une manière irrésistible, c'est la forme de l'étui médullaire qui est en rapport toujours uniforme avec l'arrangement et la disposition des branches, ou des feuilles sur ces mêmes branches. En effet, dans les plantes à rameaux et à feuilles verticillées, comme le sapin et les autres arbres congénères, l'aire de la coupe horizontale de l'étui médullaire montre autant d'angles

qu'il y a de rameaux à chaque étage et à chaque verticille; dans les plantes où les feuilles sont opposées deux à deux, comme dans le frêne, l'aire de l'étui est oblongue; dans celles où les feuilles naissent trois à trois à la même hauteur autour de la tige, comme dans le laurier rose, la verveine odorante, *etc.*, l'aire est triangulaire; dans celles où les feuilles sont alternes et en hélice, de façon qu'il faut cinq feuilles pour faire le tour complet de la tige, comme dans le chêne, l'aire est pentagone; enfin, lorsque les feuilles sont en spirale, le nombre des angles de l'étui médullaire est égal à celui des feuilles dont se composent les spirales. Grew avait observé des formes très-variées dans l'étui médullaire, sur-tout dans celui des racines pivotantes des plantes potagères; mais il n'a point saisi les rapports de ces formes avec les dispositions des rameaux et des feuilles. De son côté, Bonnet s'était attaché à distinguer les végétaux à feuilles opposées, verticillées, alternes, en spirales, mais il n'a point fait le rapprochement de ces dispositions avec la forme de l'étui médullaire. La découverte appartient donc toute entière à Palisot de Beauvois; elle montre le soin qu'il mettait à ses expériences, et l'étude approfondie qu'il avait faite de la nature.

En jetant les yeux sur les graminées, qui sont tout à la fois la base de l'aisance pour le propriétaire, et l'élément de la vraie richesse pour les états, il voit avec peine la confusion, je dirai même le désordre dans lequel se trouve leur famille botanique; il consulte les nombreux ouvrages publiés sur cette matière depuis les plus anciens jusques aux plus modernes; il assure que plusieurs auteurs ont donné lieu à quelques heureux changemens, mais qu'ils n'ont pas contribué dans la même proportion

à étendre les limites de la science, sous le rapport de la partie dogmatique; il conçoit alors l'idée d'établir un corps de doctrines, il y travaille pendant plusieurs années, et en 1812 il le livre à l'impression. Son but est de donner à la phylosophie botanique une méthode nouvelle, fondée sur l'étude approfondie des organes de la fructification, sur des caractères constans déduits de l'organisation de chacune des parties de ces mêmes organes. Ses bases tiennent principalement à la séparation ou à la réunion des sexes, à la composition de la fleur, et au nombre de ses enveloppes. Il divise les graminées en 213 genres, dont 195, parfaitement distincts, ont été étudiés sur la nature même. On y compte 62 genres nouveaux; les autres sont ou peu connus, ou douteux, ou bien avaient été mal caractérisés par leurs auteurs. L'ordre adopté tient à la fois à celui de Linné et à celui de Jussien. Comme Palisot s'y était attendu, son *essai sur l'agrostographie* a rencontré des critiques, les unes portent sur l'admission et l'adoption de quelques termes; d'autres sur la multiplicité des genres; très-peu ou plutôt aucune ne s'est élevée sur la théorie ni sur la méthode, si l'on excepte la nouvelle distribution proposée par Robert Brown dans ses savantes *remarques sur la botanique des terres-australes*. Il en a profité pour changer, pour réduire ses genres, pour compléter et perfectionner de plus en plus une méthode qu'on doit regarder comme très-heureuse, simple, naturelle et facile pour l'étude des plantes qui intéressent le plus l'humanité.

En 1813, le phénomène si connu de la chute des feuilles en automne, lui offrit un sujet nouveau de méditation. La chute des feuilles a lieu de deux manières sur certains arbres; il en est qui se dépouillent par le

haut de leur cime, d'autres par le bas. D'où provient cette différence? Palisot nous l'apprend; les espèces où la pousse automnale consiste en de simples prolongations des extrémités des rameaux, se dépouillent d'abord par le bas, tandis que celles dont la pousse se fait par des petits rameaux latéraux, commencent à se dépouiller par le haut; en d'autres termes, les feuilles venues les dernières sont aussi les dernières à tomber. Mais se demandera-t-on avec Duhamel, comment se fait-il que le froid et les gelées respectent davantage des feuilles tendres, toutes nouvelles, tandis que d'autres plus anciennes ne peuvent leur résister? C'est que, dans ce cas, comme dans celui qui, malgré la douceur de la température, voit tomber les feuilles de nos chênes transportés au Cap de Bonne-Espérance, la saison des frimas n'est pas la cause essentielle de la mort des feuilles; leur chute est un résultat nécessaire et co-ordonné à la marche de toute la végétation; soit que la cause provienne du développement des bourgeons, ou de l'endurcissement de l'écorce, soit par la formation du bois ou l'altération intérieure lentement préparée par la nature, la feuille rougit (comme dans le sumac, la vigne), brunit (comme dans le noyer), bleuit (comme dans le chèvre-feuille) ou jaunit (comme dans l'orme, le chêne, le peuplier), le pétiole se détache, et le tissu se dissout.

Un botaniste allemand, M.<sup>r</sup> Schkuhr, ayant, en 1814, le premier observé dans le genre des laïches ou carex qu'il existait des espèces à deux et trois stygmates, et que le nombre de ces organes était constamment le même que celui des angles du fruit, cette découverte fixa l'attention de Palisot et fut pour lui l'objet d'un travail



nouveau autant que difficile. Il étendit l'observation à toute la famille des cypéracées. Le nombre des stygmates lui fournit aussitôt des caractères génériques, au moyen desquels il se promettait de débrouiller facilement certains genres de cette famille qui sont très-nombreux en espèces et ont fait jusqu'ici le désespoir des classificateurs. Il lut à ce sujet quelques observations ingénieuses à l'Institut; le temps ne lui a pas permis de les co-ordonner et de les terminer.

De nouvelles idées ne pouvaient le détourner de ses premières affections, elles ajoutaient au contraire à l'activité de son esprit, à son infatigable patience, et doubleraient le prix des conquêtes qu'il faisait chaque année sur le domaine mystérieux de la nature. D'ailleurs les difficultés qu'il éprouvait relativement à son système de la fructification des mousses, l'excitaient à ne rien négliger pour ramener, par des faits, les agamistes dans le cercle étroit de la vérité où il avait su pénétrer par sa ténacité et l'excellence de ses observations. Il communiqua, le 27 juin 1814, à l'Institut des réflexions ultérieures sur les organes sexuels des mousses, desquelles il résulte les faits suivans qui confirment pleinement ceux qu'il avait observés trente-quatre ans auparavant,

SAVOIR :

- 1.° Les urnes sont incontestablement des fleurs hermaphrodites;
- 2.° La poussière verte que les urnes contiennent est le pollen;
- 3.° Dans une extrême jeunesse, le pollen n'est qu'une masse compacte, informe, semblable à de la cire ou de la pâte molle, à l'instar du pollen renfermé dans les anthères des autres végétaux;

4.° Dans les mousses, comme dans les autres plantes, cette pâte prend successivement de la consistance; elle se divise petit à petit et finit par se convertir en poussière;

5.° Les grains qui la constituent sont verts, anguleux, unis les uns aux autres par de petits filamens très-courts et formés chacun de deux et le plus ordinairement de trois loges transparentes, remplies d'une humeur comparable à l'*aura seminalis* du pollen ordinaire;

6.° La véritable semence est contenue dans un petit corps central que les botanistes appellent la columelle de l'urne;

7.° Cette columelle, qui varie de forme d'un genre à l'autre, est constamment à peu de chose près la même dans les espèces du même genre; elle s'ouvre pour laisser échapper les semences qu'on observe dans son intérieur;

8.° Dans plusieurs mousses il se trouve un troisième organe, assez semblable par sa forme et sa texture, au petit corps central de l'urne, qui, comme lui, renferme des petits grains opaques et est percé à son sommet pour faciliter leur sortie;

9.° Enfin que ce dernier organe paraît n'être en maturité et ne s'ouvrir que lorsque la poussière s'échappe de l'urne.

Ces faits que Palisot m'a rendus palpables, qu'il a exposés avec précision et avec calme, détruisent entièrement le système d'Hedwig qu'il a combattu dès 1780; ils ne sont pas opposés aux idées de Dillen et de Linné, et ils prouvent que tôt ou tard la nature sait révéler ses secrets à ceux qui l'interrogent sans prévention, sans esprit de parti.

Une victoire aussi belle fut un triomphe signalé pour le savant botaniste, mais, semblable à ces généraux

austères des anciennes républiques qui, pour faire oublier la grande autorité qu'ils avaient exercée pendant les dangers, venaient déposer leurs lauriers sur l'autel de la patrie, Palisot voulut la consacrer par un bienfait envers les hommes. Il en trouva l'idée dans la famille des aéthéogames, l'aînée de ses favorites.

Dans la vue de prévenir, sur-tout à la campagne, les accidens qui chaque année, se renouvellent d'une manière si fâcheuse par l'usage inconsidéré des champignons, il rédigea, en 1815, sous le titre de *Manuel à l'usage des amateurs de champignons*, une instruction familière propre à éclairer les citoyens de toutes les classes et à la portée de tous. Cet opuscule demeuré inédit, contient quelques observations nouvelles qui n'échapperont pas aux botanistes; mais ce qui n'est pas moins important, il est écrit avec simplicité, clair dans les descriptions qu'il offre des champignons bons à manger, donne des conseils sages pour les cas d'imprudence et d'entêtement, car il ne faut pas se le dissimuler, les meilleurs champignons causent des accidens très-graves lorsqu'on en mange trop ou même lorsque, sans en avoir fait excès, l'estomac est hors d'état de les digérer. Le plus prudent serait de n'en manger d'aucune sorte; mais comment vaincre l'espèce de dépravation qui fait hasarder sa vie pour satisfaire à la sensualité d'un moment?

On trouve très-communément dans les lieux marécageux des herbes extrêmement petites, flottantes à la surface de l'onde et destinées à en retarder la putréfaction et à absorber l'air malfaisant; elles sont appelées lenticules et par les botanistes *lemna*. Jusqu'en 1815, le genre de ces plantes était mal connu; Micheli, Ehrhardt et Wolf n'avaient fait qu'en effleurer l'histoire. Palisot de

Beauvois en a le premier recueilli les graines mûres, il les a faites germer, en a suivi très-attentivement les diverses périodes de végétation, et a reconnu que la fleur est hermaphrodite, à enveloppe d'une seule pièce, à deux étamines qui se développent successivement, à style unique, à ovaire supère devenant une capsule uniloculaire, se déchirant circulairement à sa base, et contenant de une à quatre semences striées. La fructification est située dans le point de réunion des feuilles. La lentille bossue, (*lemna gibba*), est l'espèce qui lui a servi à faire ses observations.

Sans cesse occupé à résoudre les questions les plus ardues, à tenter des recherches délicates, je l'ai vu profiter de l'humidité extraordinaire et des pluies si désastreuses de 1816, pour se livrer à l'étude approfondie des plantes parasites. L'année fatale en avait tant développé, qu'il s'en est trouvé dans le nombre plusieurs échappées jusqu'alors aux botanistes les plus heureux dans ces sortes d'investigation. Il fit connaître une variété de *sclerotium* qui diminua de près des deux tiers la récolte des haricots non ramés, sur lesquels elle s'était propagée; une nouvelle espèce de *sphaeria* qui a détruit prodigieusement d'ognons; une nouvelle espèce d'*uredo*, qui leur a été plus pernicieuse encore, et un nouveau genre de plantes microscopiques qui croît sur une autre parasite, l'orobanche qui fait tant de tort au chanvre: c'est une espèce de tubercule qui se fixe au-dessus de la racine de l'orobanche, et nuit considérablement au végétal condamné à leur servir de pâture. Ce tubercule présente des caractères qui le rapprochent beaucoup des truffes et des sclerotium; cependant il s'en éloigne par des différences très-notables.

Ces découvertes lui avaient fait naître l'idée d'envisager l'existence des plantes parasites et des insectes, sous le point de vue de leurs rapports avec les autres plantes, et d'en déduire quelques observations neuves pour la pathologie végétale, sur laquelle on a que des renseignements vagues, malgré les travaux de Duhamel, de Plevé, Philippe Ré, etc. Déjà il avait rassemblé plus de six mille objets tant exotiques qu'indigènes, sur ces diverses productions qu'il nommait *phytopolites*. Un mémoire rédigé depuis long-temps et accompagné d'un grand nombre de figures qu'il m'avait lu, mais que je n'ai point retrouvé dans ses papiers, contenait des choses entièrement nouvelles et dont on ne se formait pas même l'idée.

Etranger aux jouissances de la vie qu'une sobriété philosophique et raisonnée lui rendait inutiles, que la simplicité de ses mœurs ne lui permettait d'envier à personne, Palisot de Beauvois ne se plaisait que dans son cabinet, où la nature était sans cesse interrogée, les affections de famille sans cesse écoutées, et la bonne amitié toujours accueillie. Là, l'étude soulageait sa tête toujours active et consolait son cœur des longs désastres de la patrie; il se levait de très-grand matin, travaillait tout le jour, souvent aux heures des repas, et même assez avant dans la nuit. A la ville, à la campagne, dans les salles du Muséum d'histoire naturelle, sous les bosquets verdoyans du jardin des plantes, partout il se livrait à des observations; ce n'était qu'au spectacle, où il allait rarement, qu'on pouvait l'entretenir de ses affaires personnelles. Il assistait religieusement aux séances de l'Institut, de la Société centrale d'agriculture, de la Société philomatique, et presque toujours il y venait chargé de quelques faits nouveaux.

Une vie aussi pleine, un travail aussi assidu, devait nécessairement user les ressorts secrets de l'existence et porter atteinte à sa constitution vigoureuse. Il le reconnut à ce besoin qui le dévorait de presser ses recherches si délicates, si fatigantes, de laisser en héritage aux savans ses découvertes et son exemple, et de consigner sur le papier ces lumières si difficilement acquises et qui s'éteignent avec le souffle de la vie. Son pressentiment ne fut que trop justifié. Dans les premiers jours de janvier 1820, il fut atteint d'une fluxion de poitrine. Il dissimula ses souffrances pour prévenir les inquiétudes d'une épouse chérie, pour ne point tourmenter ses amis, pour imposer à son courage une dernière épreuve ; mais il fallut succomber, et le 21, âgé de 67 ans et demi, il paya sa dette à la nature, il s'endormit du sommeil du juste. Le lendemain ses restes inanimés furent déposés par ses collègues, ses amis, ses élèves au cimetière de l'est. Au nom de l'Institut, M. de Jussien, qui fut son plus constant ami, son correspondant, le dépositaire de ses collections en son absence, le témoin de ses travaux avant ses voyages et depuis son retour, a jeté des fleurs sur la tombe qui pour jamais, le sépare de nous, et rappelé à tous ceux qui le connaissaient, les titres qu'il s'est acquis à l'immortalité.

Palisot de Beauvois portait sur sa figure, dans tout l'ensemble de son être les belles qualités de son âme. Né bon, le malheur développa davantage encore les nobles qualités de son cœur. Personne n'a été plus ferme dans ses affections, plus aimable, plus gai, plus spirituel dans ses épanchemens, et lorsqu'il pouvait obliger, c'est alors que son amitié révélait les plus beaux

élans d'une âme généreuse. Dans le monde, c'était le meilleur des hommes; dans son intérieur, la profondeur de ses études ne l'empêchait pas d'être le plus tendre des époux, de trouver le temps d'initier dans le secret des sciences les petits fils de son maître, de son ami Lestiboudois, de donner des conseils aux jeunes gens qui, par goût et par sentiment, se livraient aux recherches utiles. En tout temps, en tous lieux, son commerce fut sûr et agréable; ses manières nobles sans orgueil, polies sans bassesse et sa naïveté d'une franchise peu commune. Les disgrâces de ses amis l'affectaient plus vivement que les siennes propres; c'est alors qu'il était singulièrement irritable à l'injure, qu'il aurait tout bravé pour venger, pour sauver ceux dont son cœur avait fait choix. Passé cette circonstance, une semblable susceptibilité ne l'atteignait que légèrement, dans aucun cas elle n'avait le pouvoir d'aigrir son caractère. Tolérant, mais sans indulgence pour le vice, passionné pour la gloire, quoique sans ambition, l'amour des sciences élevait sans cesse sa pensée, exaltait son courage et le rendait infatigable. Quand il s'agissait de la botanique, rien ne lui coûtait; fallait-il s'assurer d'un fait délicat? il s'y livrait tout entier, il cherchait la vérité pour elle-même et n'était jamais troublé par la pensée des applaudissemens ou des critiques. Fallait-il combattre une erreur? il le faisait de bonne foi, avec une constance remarquable, il employait tour à tour la force du raisonnement, l'arme si puissante de l'expérience et même celle du ridicule qui n'est pas toujours innocente. Mais s'agissait-il des intérêts de sa patrie, son âme grandissait avec cette cause sublime, cette cause des cœurs vertueux. Peu d'hommes ont poussé ce senti-

ment aussi loin ; s'il n'a point versé son sang pour son pays , il lui a sacrifié sa fortune , sa santé , ses jouissances les plus chères ; il a bravé l'intempérie des climats pour exploiter le domaine des sciences. Au seul nom de la patrie , je l'ai vu verser des larmes à l'idée de voir ses destinées tombées en des mains avides de sang et de désordres. La pensée de nos calamités profondes le plongeait dans une tristesse que sa physionomie trahissait souvent ; le poids de cette affection douloureuse a causé sa fin prématurée.

Palisot était doué d'une très-bonne vue et d'une adresse vraiment remarquable , aussi en faisant usage du microscope avait-il tous les moyens de se garantir des illusions de cet instrument et de s'assurer de l'exactitude de ses descriptions. Il dessinait avec soin et sa mémoire prodigieuse lui fournissait tous les termes de comparaison dont il pouvait avoir besoin.

Les belles-lettres étaient le seul délassement qu'il se procurât. La lecture de nos meilleurs écrivains et le culte des Muses faisaient ses délices. Son goût exquis embrassait tout ce qui est aimable , s'attachait à tout ce qui est beau. Il ne possédait pas seulement le grec et le latin , l'anglais et l'espagnol , mais il était familier avec la littérature de ces diverses langues. Il a laissé des plaidoyers qui auraient pu lui faire un nom au barreau. Il a fait plusieurs pièces de théâtre ; une entr'autres , sous le titre du *Railleur* , qui ne serait pas indigne de la représentation ; c'est une comédie à caractère , en cinq actes et en vers , où son sujet est traité d'une manière large et avec une parfaite entente des passions et du jeu de la scène. Son éloge de Fourcroy est écrit d'abondance et l'expression d'une âme sensible ;



en faisant celui de Rollin, il a, me disait-il, payé une dette du cœur: tous ceux qui jouissent des lumières de l'instruction doivent un tribut à celui qui employa sa vie entière à poser des bases solides à la meilleure éducation de la jeunesse.

On trouve de lui quelques articles de botanique et de physiologie végétale dans le *nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, dans le *Journal de botanique*, dans la *Revue encyclopédique*, etc. Parmi ses manuscrits achevés, j'ai remarqué celui de son voyage sur la côte occidentale de l'Afrique, plusieurs mémoires curieux, qui devraient être rendus publics. C'est un devoir que son épouse a à remplir et qu'elle acquittera sans aucun doute avec empressement.

Un botaniste estimable, M. de Mirbel, avait établi, sous le nom de *belvisia*, un genre de plantes ayant le port des *pteris* et celui des polypodes; mais les différentes espèces qui le composaient étant rentrées dans les genres *Lomaria* et *asplenium*, déjà existans, M. Desvaux, qui fut aussi l'ami de notre savant académicien, a proposé de donner le nom de Palisot de Beauvois à la plante que l'infatigable voyageur avait recueillie à Oware, et, en opposition avec les lois prescrites par Linné, consacrée à ce colosse politique qui, du sommet de la gloire, fut précipité dans une île perdue au milieu du vaste Océan, pour avoir renversé les autels de la patrie, et foulé aux pieds les droits imprescriptibles de l'homme. La *belvisia cœrulea* est remarquable par la beauté, et la singularité de ses fleurs bleues: c'est un ordre nouveau, et intermédiaire entre les passiflores et les cucurbitacées.

---

NOTES:

## NOTES.

(1) Ce joli recueil a été offert par Palisot de Beauvois à M. de Jussieu comme un souvenir de 30 années d'une amitié toujours égale, et comme un gage de reconnaissance.

(2) Palisot m'a donné le cahier qu'il avait déposé à l'Académie des sciences, en 1786. Il est revêtu, *ne varietur*, de la signature de Condorcet.

(3) Mémoire sur l'organisation des champignons et des mousses, lu à l'Académie des sciences le 8 février 1783. — Mémoire sur les semences des champignons, lu le 7 de juillet 1784. — L'Académie ordonna l'impression de tous deux dans les *mémoires des savans étrangers*.

(4) Ce mémoire obtint l'approbation de l'Académie qui arrêta le 18 février 1786, sur le rapport de Fougeroux de Bondaroy et de A. L. de Jussieu, qu'il serait publié dans le recueil des savans étrangers.

(5) L'arbre dont on retire cette liqueur vineuse est le palmier-raphia. Voy. *la flore d'Oware et de Benin*, t.<sup>m</sup> 1, p. 772

(6) Ce nom est celui que les nègres donnent aux blancs.

(7) Hordes de bandits qui vivent dans l'intérieur de la Guinée, et sont constamment ébusqués pour faire des prisonniers.

(8) Tout ce que je rapporte d'Oware et de Benin est extrait des manuscrits de Palisot.

(9) En octobre 1814, il renouvela les mêmes idées dans sa *réfutation d'un écrit intitulé: Résumé du témoignage..... touchant la traite des nègres*, in-8.° Paris, 1814.

(10) Tom. IV. pag. 173 et suiv. des *transactions of the American philosophical society of Philadelphia*.

(11) Mémoire inédit lu à l'Institut le 16 pluviôse an VIII, ou 5 février 1800.

(12) Mém. inédit lu à l'Institut à la même époque; voy. le Bulletin de la société *philomatique de Paris*, n.º 42, fructidor an VIII.

(13) Imprimé dans les *mémoires de l'Institut* (Académie des sciences) tom. de 1818, pag. 109 et suiv., et *description des Etats-Unis*, par Warden, tom. 1, pag. 80 à 89.

(14) Notes inédites recueillies dans le journal de ses voyages en Amérique.

(15) Mémoire inédit lu à l'Institut le 6 frimaire an VIII, ( 27 novembre 1799. )

(16) *Id.*-lu le 16 frimaire an VII, (6 décembre 1798.)

(17) Elle est décrite dans le *jardin de la Malmaison* par Ventenat, pag. 69.

(18) Mémoire inédit lu à l'Institut le 26 pluviôse an VII, ( 14 février 1799. )

(19) Voyez tom. IV.º, p. 277 à 279, des actes de l'Académie de Philadelphie.

(20) Mém. inédit lu à l'Institut le 6 frimaire an VIII, ( 27 novembre 1799 ); cité par M. Cuvier, *animaux fossiles*, tom. 2, art. Mastodoute.

(21) Mém. inséré dans les actes de l'Académie de Philadelphie; tom. IV, pag. 362 à 381.

(22) Voy. le même vol. pag. 377.

(23) Mém. sur les serpens, lu à l'Institut le 12 décembre 1798, inséré dans *l'histoire naturelle des reptiles*, tom. 3, pag. 63 à 92, publiée par Sonnini et Latreille, pour faire suite au Buffon in-18, imprimé à Paris en l'an X.

(24) Palisot avait combattu cet auteur dans une lettre écrite de S<sup>t</sup> Domingue, le 2 juillet 1789, et insérée dans le *journal de physique* de février 1790, tome XXXVI, pag. 81-93.

(25) Mém. inédit lu à l'Institut le 16 thermidor an IX, ( 4 août 1801. )

(26) Mém. inséré dans le tom. III, pag. 202 à 213, des transactions philosophiques de la société de Philadelphie.

(27) Son herbier est passé à sa mort entre les mains de M. Delessert, Banquier à Paris.

(28) Ce mot, dérivé des mots grecs *ἀγῆς*, *insolita*, et *γάμος*, *nuptiæ*, indique la présence des sexes, mais dont le mystère n'est pas encore parfaitement connu.

(29) Le travail sur les algues, lu à l'Institut les 30 mars et 13 avril 1807, est encore inédit; il doit être accompagné de dix planches dont je possède un exemplaire gravé.

(30) Le travail sur les champignons est demeuré incomplet.

(31) Mém. lu à l'Académie des sciences en 1780, et inséré dans la partie botanique de *l'Encyclopedie méthodique*, art. champignon. — Mém. inséré dans les *Annales de Museum*, tom. VIII, pag. 334 à 346.

(32) Mém. lu à l'Institut le 2 novembre 1806, inséré dans le *journal de botanique*, tom. 2, pag. 147 à 165.

(33) Je n'ai rien trouvé dans les papiers de Palisot de Beauvois qui eut trait à ces deux familles.

(34) *Prodrome d'æthéogamie*, in-8.° Paris, 1805.

(35) Comptes rendus à l'Institut le 6 juin 1808 et le 15 août 1813. Ils sont l'un et l'autre insérés dans le *journal de botanique*, tom. 1, pag. 49, et tom. IV, ( le 2.° de la nouvelle série ) pag. 153.

(36) Le travail sur les fougères est demeuré incomplet.

(37) Mém. lu à l'Institut le 26 septembre 1806, inséré dans le *journal de botanique*, tom. 2, pag. 74 à 87.

(38) Notice insérée dans le 1.° cahier, juillet 1816, des *éphémérides des sciences naturelles et médicales*.

(39) Consultez le *journal de botanique*, tom. III, ( le 1.° de la 2.° série ) pag. 12 à 16.

- (40) Il a été élu le 17 novembre 1806.
- (41) Mém. lu à l'Institut le 22 avril 1811, inséré dans le *journal de physique*, tom. 73.<sup>e</sup> — Il y en a des exemplaires tirés à part.
- (42) Mém. lus à l'Institut le 20 avril et 6 juillet 1812, imprimés dans les actes de l'Académie des sciences, année 1811, pag. 121, 160 de la 2.<sup>e</sup> partie.
- (43) *Essai d'une nouvelle Agrostographie*, in-4.<sup>e</sup> et in-8.<sup>e</sup>, avec fig. Paris, 1812.
- (44) Ce travail inédit est passé entre les mains de M. Achille Richard.
- (45) Mém. inédit lu à l'Institut le 25 octobre 1813.
- (46) Le 18 avril 1814.
- (47) Ce mém. est inséré en partie dans le *journal de physique*, tom. 79. Le mémoire manuscrit est accompagné de onze dessins, contenant 58 figures, et les détails de tous les genres. Les planches ont été gravées.
- (48) Cette instruction, demeurée jusqu'ici inédite, ne tardera pas à paraître. Je me propose de la publier.
- (49) Mém. inédit lu à l'Institut le 11 septembre 1815.
- (50) Mém. inédit lu à l'Institut le 5 août 1816.
- (51) Mém. inédit lu à l'Institut le 9 septembre 1816.
- (52) Publié in-4.<sup>e</sup> Paris, 1811.
- (53) Je possède ce discours manuscrit que Palisot écrivit, en 1815, alors qu'il fut nommé Conseiller de l'Université.
- (54) *Journal de botanique*, tom. VI, ( le 4.<sup>e</sup> de la nouvelle série ), pag. 128 à 130.
- (55) Mém. lu à l'Institut le 16 vendémiaire an XIII, ( 8 octobre 1804 ), imprimé par extrait in-f.<sup>e</sup> La plante est décrite dans la *flore d'Oware et de Benin*, tom. II, pag. 29 à 32.

---

 PHILOSOPHIE ANATOMIQUE.
 

---

*Des Monstruosités humaines:*

**O**UVRAGE contenant une classification des Monstres; la description et la comparaison des principaux genres; une histoire raisonnée des phénomènes de la monstruosité et des faits primitifs qui la produisent; des vues nouvelles touchant la nutrition du fœtus et d'autres circonstances de son développement; et la détermination des diverses parties de l'organe sexuel, pour en démontrer l'unité de composition, non seulement chez les monstres, où l'altération des formes rend cet organe méconnaissable, mais dans les deux sexes, et, de plus, chez les oiseaux et chez les mammifères:

Par M.<sup>r</sup> le Chevalier GEOFFROY - SAINT - HILAIRE, Membre de l'Académie Royale des Sciences; Professeur-Administrateur du Muséum d'histoire naturelle; *au jardin du Roi*, etc., etc.

Un volume in-8°. 1822, avec figures des détails anatomiques.

Analyse faite pour servir plus particulièrement de complément à *l'observation d'un fœtus monstrueux*, insérée, dans le tome 3, des Mémoires de la Société royale d'Arras page 235, par A. R. P. DUCHATEAU, Membre résidant de cette Société. etc.

Les monstruosités ont toujours fait le sujet des méditations et des recherches des philosophes, des médecins et des naturalistes. Le peuple y trouvait le sujet des augures; et lorsque l'homme croyait son existence

dirigée par des esprits invisibles, les monstruosités étoient pour lui l'œuvre des puissances surnaturelles. A chaque enfant difforme qui naissoit dans Athènes ou dans Rome, le peuple s'entassoit dans les Temples pour y conjurer la colère des Dieux. Du temps du bon Ambroise Paré, la naissance d'un monstre étoit considérée comme une calamité publique et faisoit présager une guerre ou une famine. Dans la suite, le peuple détrompé sur la fausseté de ces présages ne se bornoit plus qu'au sein de la famille, et cet événement s'emparoit surtout des sentiments et de toutes les facultés de la mère, que le spectacle de son enfant dégradé portoit à retourner sur elle-même toute l'humiliation que l'injustice sembloit faire peser sur le malheureux qu'elle avoit porté dans son sein. Delà la ressemblance que cette mère croyoit retrouver dans les objets plus ou moins frappants qu'elle disoit avoir vus, ou dans les choses les plus bizarres qu'un appétit déréglé lui avoit fait désirer pendant sa grossesse. Delà la naissance d'une infinité de préjugés que l'on rencontre écrits avec complaisance dans les Recueils périodiques publiés pendant le 17.<sup>me</sup> et le 18.<sup>me</sup> siècle; les histoires de choses extraordinaires consignées dans les éphémérides des curieux de la nature, etc. Mais les savants naturalistes qui ont vu dans ces aberrations humaines les affections morbifiques que le fœtus éprouve dans le sein de la mère, ont cherché par une classification philosophique à les grouper et les réunir en affinité physique et à en faire des classes, des espèces et des variétés.

BUFFON en forme 3 classes. La première est celle des monstres par excès; la seconde des monstres par défaut, et la troisième de ceux qui le sont par renversement ou la fausse position des parties.

CHARLES BONNET établit 4 classes de monstruosités. La première, vice de conformation extraordinaire de quelques organes; la deuxième, ceux où les membres ont une situation irrégulière; la troisième comprend les déviations organiques par défaut; enfin dans la quatrième se trouvent les monstruosités par excès.

BLUMENBACH, rapporte aussi à 4 modifications particulières les déviations organiques. 1.° Les changements de forme ou forme irrégulière des parties individuelles, *fabrica aliena*; 2.° Les changements de situation des organes, *situs mutatus*; 3.° Les vices par défaut, *defectus*; 4.° Les vices par excès, *excessus*.

HUBERT, établit 9 classes de monstruosités. 1.° Excès des grandes parties; 2.° Défaut d'un ou de plusieurs organes; 3.° Réunion de plusieurs animaux (A); 4.° Individu régulier en général; mais offrant dans un point un organe dont la disposition appartient à une autre espèce, par exemple des oreilles de lièvre sur une tête humaine; 5.° Fausse position de quelque partie; 6.° Réunion de plusieurs organes; 7.° Conformation générale régulière, avec un excès de quelque petite partie; par exemple, six doigts (B); 8.° Différence de proportion entre des parties qui doivent être symétriques: ainsi, par exemple, la différence de longueur entre-deux membres;

---

(A) Voyez dans le rapport de M<sup>e</sup> le Secrétaire de la Société, l'article que je lui ai communiqué sur un lièvre à huit pattes et deux corps.

(B) J'ai vu à l'Hôpital des enfans trouvés plusieurs exemples de cette monstruosité et j'ai rencontré dans ma pratique Civile l'exemple d'un frère et d'une sœur, qui avoient à chaque main un doigt pendu par un petit cordon, qui s'attachoit à la face interne du doigt auriculaire.



9.° Trop de grandeur ou d'exiguité dans le corps considéré en général.

VOIGTEL, fait 10 classe de monstruosités; 1.° Par défaut d'une partie; 2.° Par surabondance de parties individuelles; 3.° Par réunion de deux fruits; 4.° Déviation organique de parties individuelles; 5.° Déviation du corps entier; 6.° Transposition des parties individuelles; 7.° Excroissances non-naturelles; 8.° Séparation des parties; 9.° Oblitération des ouvertures naturelles; 10.° Prolongements.

MALACARNE, divise les monstruosités en seize ordres différens. 1.° Microsomie, ou exiguité de tout le corps; 2.° Micromélie, ou exiguité des membres; 3.° Macrosomie; 4.° Macromélie; 5.° Polyeschie, ou monstruosité de tout le corps; 6.° Eschomélie, ou monstruosité d'un membre; 7.° Atélie, ou défaut d'un membre; 8.° Méta-thésie, ou transposition d'un membre; 9.° Polysomie, ou corps multiple; 10.° Polymélie, ou membres multiples; 11.° Androgynie; 12.° Diandrie, ou double organisme mâle; 13.° Digynie; 14.° Andralogomélie, ou homme avec des membres d'animal; 15.° Alogandromélie, ou animal avec des membres humains; 16.° Aloghermaphroditie, ou hermaphrodisme animal.

Je pourrois encore rapporter plusieurs classifications de monstruosités, telles que celles de MM. Théviranus, Meckel, Chaussier, Adelon et Breschet, etc.; mais si nous avons déjà insisté autant sur celles dont nous avons donné l'analyse, c'est pour que le lecteur en les comparant avec celle de M. JEOFFROY ST.-HILAIRE, puisse mieux reconnoître la supériorité de sa méthode qui consiste à lier ces phénomènes morbifiques, à des principes immuables de la *théorie des analogues*, du

*principe des connexions , des affinités électives des éléments organiques et du balancement des organes.*

M.<sup>r</sup> JOEUFFROY ST. - HILAIRE prend le cerveau comme objet de la base de sa classification et ne regarde les lésions des autres viscères que comme des résultats secondaires de déformation.

Voici les noms et les caractères des genres que M.<sup>r</sup> JOEUFFROY avoit examinés lors qu'il a lu à l'institut son mémoire intitulé : *Essai d'une classification des Monstres acephales.*

- 1.<sup>o</sup> *Coccycephale.* (Tête sous la forme d'un coccyx.)
- 2.<sup>o</sup> *Cryptocephale.* (Tête invisible extérieurement.)
- 3.<sup>o</sup> *Anencephale.* (Tête sans cerveau.)
- 4.<sup>o</sup> *Cystencephale.* (Tête avec cerveau vésiculeux.)
- 5.<sup>o</sup> *Dérencephale.* (Tête avec cerveau dans le cou.)
- 6.<sup>o</sup> *Podencephale.* (Tête avec cerveau sur tige.)
- 7.<sup>o</sup> *Notencephale.* (Tête avec cerveau sur le dos.)
- 8.<sup>o</sup> *Hémiencephale.* (Tête avec moitié de ses matériaux.)
- 9.<sup>o</sup> *Rhinencephale.* (Tête à trompe ou à narines extraordinaires.)
- 10.<sup>o</sup> *Stomencephale.* (Tête à bouche fermée.)
- 11.<sup>o</sup> *Triencephale.* (Tête privée de trois organes des sens.)
- 12.<sup>o</sup> *Spérencephale.* (Tête remarquable par une partie de son spénoïde.)
- 13.<sup>o</sup> *Diodoncephale.* (Tête avec une double rangée d'os dentaires.)

Lorsque M.<sup>r</sup> JOEUFFROY ST. - HILAIRE eut connoissance de l'observation que j'avois publiée dans ces mémoires et dans le journal complémentaire du dictionnaire des sciences médicales , il désira voir le sujet , et je crus

servir la science en le lui envoyant. Il le disséqua avec le célèbre anatomiste M.<sup>r</sup> Serres, et cette dissection fut le sujet d'un mémoire de 66 pages et d'une très-belle gravure qui contient les détails de cette monstruosité. Ce mémoire a pour titre : *Description d'un monstre humain, né en octobre 1820. Établissement à son sujet d'un nouveau genre sous le nom d'Hypérencéphale.* Nous allons en donner l'analyse très-détaillée.

Le premier paragraphe traite des altérations de la tête, dont la phisionomie n'est altérée que par un bec de lièvre double. Le dessus de la tête est dans l'état le plus difforme : le cerveau est enveloppé par ses membranes qui lui tiennent lieu de bourse ; mais elles n'ont souffert aucune altération, ni dans leur texture ni dans leur prolongement naturel. Les os du crâne, pour être dans l'état normal, auroient dû être prolongés sur le vertex pour former la calotte crânienne ; mais ils se sont arrêtés dans leur développement et forment une espèce de coupe ou de bassin sur lequel repose le cerveau. Les frontaux se réduisent à un bandeau osseux demi-annulaire, et, malgré leur exigüité, il ne manque rien de ce qui en peut être regardé comme la partie essentielle. On a pu s'assurer qu'ils présentent trois faces, une oculaire, une frontale et l'autre cérébrale. *Les pariétaux* sont de simples filets allongés, principalement celui de droite, plus grêle et d'un quart plus long que son congénère. L'occipital se présente sous la forme d'un filet arqué, et principalement renflé sur le centre. Le sphénoïde n'est point encore soudé dans les pièces qui le constituent. Ses grandes ailes et les temporaux sont ramassés et comme concentrés sur eux-mêmes.

Dans le second paragraphe intitulé *du tronc, du dépla-*

ement et des nouvelles relations de ses viscères, M.<sup>r</sup> JEOFFROY ST.-HILAIRE a examiné cette tumeur pyramidale que j'ai dit être située sur la ligne médiane, et maintenue à l'aide d'un pédicule, renfermant les principaux viscères de la poitrine et du bas ventre. Nous allons examiner ce que l'inspection a offert de plus particulier dans chacun de ces viscères:

1.<sup>o</sup> Le cœur, quoiqu'étant au dehors, n'en établit pas moins par sa base ses rapports avec la circulation générale et pulmonaire. Libre, comme s'il eut été renfermé dans le médiastin et enveloppé par son péricarde, il a pu, ainsi que je l'ai observé, palpiter pendant trois quarts d'heure.

2.<sup>o</sup> Les poumons n'ont point changé de place. Ils sont restés abrités par les côtes, seuls des organes contenus dans la poitrine. Ils ne se ressembloient pas quant à leur forme. Le droit étoit triangulaire, très-aplati et un peu renflé à l'entrée des conduits aériens. Le poumon gauche offroit une grande et une petite scissure, étoit ramassé, conique au sommet, coupé en biseau à l'extrémité, et terminé par une longue portion qui formoit la voûte, et s'étendoit en arrière pour couvrir le rein, qui suivoit immédiatement le poumon.

3.<sup>o</sup> Le diaphragme, dans la situation des choses, devoit être important à examiner au milieu de tant de désordres; mais il ne manqua pas plus qu'aucun autre viscère. » On l'apercevoit étant divisé comme le sternum, » descendant de celui-ci, s'étendant au-dessous du poumon et servant de coëffe à l'appareil urinaire. Ainsi » toujours à la même place, toujours interposé pour » diviser le tronc en ses deux moitiés, la cavité de la

» poitrine et celle de l'abdomen, il servoit de cloison  
 » aux organes formés et nourris par les premières sub-  
 » divisions des rameaux artériels. En devant, il ne s'étend  
 » doit que sur les capsules surrénales; mais en arrière  
 » il recouvroit le rein lui-même. »

4.° L'estomac étoit aussi situé dans cette masse. On a pu y suivre sans difficulté, au moyen du stilet, les issues qui alloient et qui venoient. *Les intestins* étoient en partie agglomérés et formoient un groupe très-concentré, sans que leur capacité ne ressentissent rien de cette circonstance. Ils étoient également distendus, ils versoient, comme à l'ordinaire, dans les suivantes et ils étoient plus ou moins remplis par les méconions. Le rectum se rendoit droit à l'anüs, en passant au devant et tout le long des vertèbres lombaires.

5.° Le pancréas étoit profondément engagé dans la masse des viscères. Sa forme étoit celle d'un bonnet contourné; sa base s'appuioit sur l'estomac, son volume étoit considérable, et sa masse d'un tissu comme charnu.

6.° Le cordon ombilical étoit ramassé comme pelotonné et formé de plusieurs replis adhérents entr'eux et avec le placenta. Son insertion se faisoit près de la bride principale qui unissoit la tête avec ce dernier viscère. L'extrémité cétale de ce cordon s'épanouissoit sur un des points de la surface du foie.

7.° Les reins jouissoient de plus d'aisances que dans un état ordinaire: aussi étoient-ils parvenus à un développement très-considérable. Chacun surpassoit le cœur en volume. Ils étoient surmontés de leurs capsules surrénales.

8.° Les organes sexuels offroient peu de variation: le testicule droit étoit descendu à l'anneau inguinal, le gland de la verge présentoit une légère irrégularité.

9.° Le sternum étoit bifide et séparé en deux appareils très-écartés en demi-sternum. Au milieu de l'écartement s'est effectuée la métastase viscérale que nous avons décrite.

Nous venons de parcourir tout le cercle des difformités que j'avois signalées dans mon observation, et dont l'ensemble d'exceptions ou d'anomalies constitue le caractère des monstruosité dont M.<sup>r</sup> JEOFFROY ST.-HILAIRE, fait un nouveau genre sous le nom d'*Hyperencéphale*. (Cerveau au-delà de sa boîte.)

Je crois avoir fait assez connoître par cette analyse le dérangement et l'état des parties contenues dans les trois cavités splanchniques de la monstruosité d'Arras. J'avois aussi signalé l'adhérence du fœtus au placenta et de plusieurs autres brides qui le mettoient en rapport avec ses enveloppes. Ces brides qui sont considérées actuellement comme l'unique cause des monstruosité avoient déjà été prévues par M.<sup>r</sup> JEOFFROY ST.-HILAIRE : car il nous dit, lorsqu'il s'occupoit à la recherche de la cause des monstruosité : » Ce que je venois de chercher » péniblement par voie d'expérience, je l'avois acquis » déjà sans le moindre effort et par voie d'observation » directe : car ce que je souhaitois de découvrir n'étoit » autre chose que les brides placentaires que m'avoit » présentées l'*Hyperencéphale*; observation qui fut un » trait de lumière pour mon esprit, et qui m'éclaira » instantanément sur les conséquences d'un fait aussi » important. »

En entreprenant cette analyse, je n'ai eu d'autre intention que celle de compléter l'observation que j'avois insérée dans ces mémoires. J'aurois pu trouver dans

L'ouvrage de M.<sup>r</sup> JEOFFROY ST.-HILAIRE, des sujets dignes de fixer l'attention des naturalistes et des médecins; mais les bornes qui m'ont été prescrites ne me permettent point d'entreprendre un tel travail. J'engage le lecteur à puiser dans cet ouvrage rempli de vues neuves et d'ingénieux aperçus, des connoissances sur les cas d'organisations les plus singulières et sur les monstruosités les plus horribles et les plus désordonnées.

P. S. L'état physique et moral, les occupations et les impressions de la mère qui a produit un phénomène aussi extraordinaire que l'*Hyperencéphale* méritent d'être recueillis. Je vais donner conaissance de ce qui me paroît le plus important par rapport à la cause morbifique du sujet qui nous occupe.

Cette femme est née de parents sains, et dans l'aisance. Elle est très-forte et d'une taille assez élevée. Dans sa jeunesse elle ne fut jamais malade. Elle épousa, à l'âge de 21 ans, un menuisier, très-brave homme, incapable envers elle d'aucune brutalité. Dans les dix premières années de son mariage elle eut six enfants très-bien portants. Pendant chaque grossesse elle se faisoit saigner au moins trois fois. Elle les allaita tous. Le septième fut l'*Hyperencéphale*. Quelque tems avant cette dernière grossesse, leur aisance diminua. Ils furent obligés en peu de tems de changer plusieurs fois de logement. Lorsque je vis cette femme dans sa grossesse, je crus ne pouvoir arriver jusqu'à elle. Sa mère me fit descendre dans une cave, nous en traversâmes une autre au bout de laquelle je trouvai un long corridor qui me conduisit à un escalier en spiral. La deuxième cave et le corridor étoient encombrés à droite et à gauche de morceaux de

bois. Je parvins dans une cour, après avoir gravi les 20 ou 22 degrés de l'escalier. Je traversai cette cour ainsi qu'un petit jardin humide, et j'arrivai enfin à son logement qui n'étoit qu'un cabinet et qui étoit ombragé par un énorme *noyer*. Elle étoit couchée dans un grand lit. J'eus beaucoup de peine à l'appercevoir : car une épaisse fumée remplissoit ce cabinet qui étoit encombré de telle sorte, qu'on pouvoit à peine s'y retourner. Le chemin que je viens de décrire étoit plusieurs fois parcouru par elle dans la journée. Elle portoit presque toujours un de ses enfants, qui, en s'agittant, lui donnoit des coups sur le ventre. De nombreuses occupations l'empêchèrent de se faire saigner selon sa coutume. Je pense que la négligence de cette évacuation sanguine, que les fatigues qu'elle a éprouvées et les contusions qu'elle a reçues sur le ventre, ont donné lieu à une inflammation adhésive du placenta avec le fœtus, d'où vinrent les brides que nous y avons observées, considérées comme cause principale de la difformité d'Arras.





## ANALYSE

*Des recherches et observations sur le PRURIGO, faites à l'Hôpital St.-Louis, pendant les années 1819, 1820, 1821.*

*Par F. J. MOURONVAL, Docteur en Méd.*

*Avec cette épigraphe.*

*Acta tota in observationibus.*

L'AUTEUR de ces recherches après avoir, dans un préambule, remarqué que les nombreuses maladies, dont la peau est souvent le siège, n'ont pas été étudiées par les anciens, avec cette rare exactitude que l'on a lieu d'admirer dans toutes les autres branches de la médecine, dit avec vérité qu'il a régné jusqu'à ces derniers tems, la plus grande confusion dans cette partie importante de la pathologie, et qu'il étoit réservé à un médecin d'une sagacité profonde et d'une imagination brillante de démêler le cahos. En effet c'est à M.<sup>r</sup> Alibert que nous devons les connoissances que nous avons acquises sur les maladies de la peau, et quelques notions sur le véritable caractère du prurigo. Cette maladie ayant de l'analogie avec plusieurs autres affections de la peau, surtout avec la gâle, M.<sup>r</sup> Mouronval s'est particulièrement appliqué à signaler les caractères de ces deux affections, aux moyens desquels on ne pourra plus désormais les confondre, comme on le fait encore assez souvent; et toujours avec de graves inconvéniens, pour ceux qui sont victimes de cette erreur.

» Placé dit l'auteur, de manière à pouvoir observer  
» le prurigo, sous toutes les différentes formes, et  
» témoin des larmes et des plaintes amères que  
» poussent à chaque instant les malheureux, qui en  
» sont atteints, j'ai dû réunir tous mes efforts, pour  
» trouver quelques moyens de guérison. Toujours cir-  
» conscrit dans les bornes étroites d'une rigoureuse  
» observation, je ne me suis abandonné à aucune espèce  
» de théorie ; mais j'ai cherché constamment à trouver  
» des faits et à les rassembler pour en tirer des consé-  
» quences certaines. » Il définit ensuite cette maladie  
appelée *psudrasia* par Frank, et qui a reçu le nom de  
prurigo, par la plupart des médecins modernes, à cause  
de la vive démangeaison, une éruption cutanée non  
contagieuse, caractérisée par le développement d'un plus ou  
moins grand nombre de boutons, ordinairement de couleur  
rougeâtre, et ne renfermant jamais ou presque jamais  
de liquide ; accompagnée d'une démangeaison cuisante,  
comparée à des piqûres d'aiguilles, qui a son siège plus  
souvent derrière les épaules, aux lombes, à la partie  
interne des cuisses, rarement entre les doigts.

Les causes que l'auteur regarde comme pouvant donner  
naissance à cette maladie sont très-nombreuses ; il signale  
particulièrement les suivantes comme les plus fréquentes :  
une mauvaise alimentation, des lieux bas et humides,  
l'abus des liqueurs alcooliques et des salaisons, la  
malpropreté, le défaut de menstruation, sa suppression,  
celle d'une hémorragie, d'une saignée habituelle, d'un  
vésicatoire ; les chagrins, l'âge critique, l'application des  
corps irritans sur la peau, les privations de toute nature.

Il rapporte ensuite huit observations très-détaillées  
de prurigo dû à ces différentes causes.

Le sujet de la première est un homme de 47 ans, qui ayant joui pendant long-tems de l'aisance, fut atteint du prurigo après avoir été plongé dans la misère par des revers de fortune, il fut guéri par des bains de vapeurs. Aqueuses, pris alternativement avec les fumigations sulfureuses. Dans la seconde observation, c'est une femme de 68 ans qui est attaquée du prurigo, après avoir séjourné long-tems dans des lieux bas et humides, et guérie par l'usage extérieur d'une solution de savon blanc dans l'alcool, des lotions sulfureuses et des bains simples. Une femme de 46 ans qui devait sa maladie à l'extrême misère, est aussi promptement guérie par le vin de quinquina, les suc d'herbes, et les bains simples. Dans la quatrième observation il est question d'une jeune personne de 17 ans qui, à la suite d'un saisissement brusque, fut atteinte du purigo : l'usage des bains sulfureux et des fumigations sulfureuses pris alternativement firent disparaître promptement les symptômes de la maladie. L'abus des liqueurs fermentées, après avoir éprouvé de longs chagrins, donna lieu au prurigo porté au plus haut degré, chez une femme de 28 ans. L'usage des moyens décrits ci-dessus amenèrent une prompte guérison; mais qui ne fut pas de longue durée; la cause qui avait donné naissance à la maladie n'ayant pu être détruite. L'auteur a aussi observé le prurigo joint à une maladie du foie; l'éruption paraissait et reparaisait périodiquement avec des démangeaisons intolérables. pendant l'apparition des boutons la malade éprouvait du soulagement du côté du foie. C'était une femme de 70 ans pour la guérison de laquelle on a mis en usage, les délayans, les irritans à l'extérieur, les suc d'herbes, le petit lait aiguisé par un sel neutre, les légers-purgatifs avec un succès presque complet;

mais elle était encore à l'hôpital St.-Louis, le 22 mai 1822.

Toutes les classes de la société peuvent être affectées de cette maladie; les hommes de lettres les plus recommandables sont souvent tourmentés par le prurigo, à la suite des travaux excessifs du cabinet, des veilles immodérées, de chagrins, de tristesse, etc. Il est bien plus commun dans la vieillesse qu'à l'âge viril ou pendant la jeunesse; il se complique souvent avec des inflammations chroniques des viscères. Le prurigo s'observe dans toutes les saisons de l'année, mais surtout au commencement de l'hiver, en été pendant les grandes chaleurs. Cette affection est le plus souvent sporadique; elle est par fois épidémique. Hoffman en rapporte une épidémie, qui eut lieu à Halle en 1776, et c'est alors surtout qu'on l'a confondu avec la gâle; elle est indémique dans certaines contrées, dans l'Espagne, la Croatie, les Provinces Illyriennes où j'ai eu occasion de l'observer; elle est due à la malpropreté, la mauvaise nourriture, la suppression de la transpiration cutanée. La gâle épidémique dont parle Ramazini, semblait tenir à des causes de cette nature. On remarque communément à St.-Domingue, des éruptions prurigineuses qui attaquent ordinairement ceux qui y séjournent, et les quittent lorsqu'ils en sortent; mais c'est principalement sur les bords de la mer que l'on voit le plus fréquemment se développer cette maladie où toutes ses causes semblent se réunir. Quelquefois, elle semble affectionner les étrangers, on dit que les tartares qui sont en Russie, en sont fréquemment atteints, et très-souvent les victimes. Dans certains cas le prurigo se développe d'une manière critique, c'est-à-dire qu'il termine des maladies aiguës, des fièvres, etc., et alors il serait dangereux de le supprimer trop promptement.

M.<sup>r</sup> Mouronval après avoir fait connoître les causes du prurigo, passe à la description générale. L'éruption paraît quelquefois subitement, d'autrefois elle s'annonce par une démangeaison insupportable, avant qu'il y ait des boutons, le malade s'arrache la peau, s'ensanglante. Bientôt il paraît des élévations rougeâtres, ou de petites ampoules sans changement de couleur à la peau, d'autrefois ce sont des gerçures. Chez les vieillards elle est accompagnée de douleurs cruelles, d'égratignures, d'ulcérations et d'une desquamation considérable de l'épiderme, souvent accompagnée de furoncles aux aisselles. Si la maladie dure depuis long-tems, ces vieillards contractent une physionomie particulière; le teint est jaunâtre, les traits tirés avec un état de maigreur générale. Les malades sont tourmentés d'insomnies, toutes les fonctions se troublent, et la mort peut en être la suite.

Le prurigo est divisé par l'auteur, en deux variétés, la première appelée prurigo *formicans*, caractérisée par une sensation que les malades comparent aux piqûres de milliers de fourmis qui parcourraient l'étendue de la peau, où une ardeur brulante qui augmente encore par le frottement; ou par de petites élévations à peine visibles qui sont arrachées avec les ongles, lesquelles dures, jaunâtres, brunâtres, arrondies, irrégulières, deviennent de petites ulcérations plissées à la circonférence, et laissent des espèces de cicatrices verdâtres en forme d'étoiles; la peau devient rugneuse.

La seconde se nomme prurigo *pédiculaire*.

Une forte démangeaison qui augmente par la chaleur, une foule de petits insectes du genre pédiculaire repandue sur tout le corps, des éminences rougeâtres d'une forme

variée, dont la base est large, conique, sans changement de couleur à la peau, qui est plus ou moins altérée, selon l'ancienneté de la maladie; des tâches verdâtres, étendues, agglomérées, en sont les principaux caractères.

Plusieurs observations très-détaillées fournissent des exemples frappans de ces deux espèces de prurigo, pour la guérison desquelles on a employé avec succès les fumigations sulfureuses, les bains sulfureux, les frictions sulfuro-alkalines. Il est à remarquer que les insectes qui constituent le *prurigo pédiculaire*, semblent prendre naissance dans l'intérieur de la peau, et se loger sous l'épiderme; ils affectionnent certains individus, et l'on a vu plus d'une fois dans le cours d'une maladie chronique, toute la peau couverte de ces insectes.

Quoique le prurigo puisse attaquer toutes les parties de la peau, il affecte de préférence les épaules, les aisselles, la région lombaire, le col, les plis des articulations, etc. La marche de cette maladie est irrégulière, on la voit fréquemment augmenter à l'époque de la menstruation, au printemps, en été, lorsqu'on passe d'un climat froid, dans un plus chaud; elle augmente d'intensité par l'usage des salaisons; elle est quelquefois périodique. Sa durée est aussi très-variable, selon l'âge, le régime de vie, les tempéramens: toutes les causes qui peuvent la faire naître, concourent également à sa prolongation.

Le prurigo a rarement une terminaison funeste; mais lorsqu'il est supprimé brusquement, il peut donner lieu à des métastases facheuses, et souvent, quand il a duré long-tems, la peau devient dure, rugueuse, sillonnée, recouverte d'une espèce de poussière, surtout chez les vieillards.

Le prurigo ne peut guère être confondu qu'avec la gale ; sa non-contagion , son siège rarement entre les doigts , la forme des boutons qui ne contiennent presque jamais de liquide , la démangeaison brûlante , les picotemens , ses causes , un lieu bas , humide etc. , les exarcerbations qu'il offre à l'époque des règles , au renouvellement des saisons , sa durée , sa disparition quelque fois sans moyens curatifs , sa fréquence dans la vieillesse , sont autant de signes qui le feront toujours distinguer de la gale. Ce que cette maladie a de plus fâcheux , c'est qu'elle est sujette à récidive , surtout si elle est invétérée , si elle a lieu dans un âge avancé , si elle est compliquée avec une lésion organique du foie , ou de quelqu'autre viscère de l'abdomen , l'hydropisie etc. , si elle a résisté à un traitement méthodique , si elle est entretenue par sa cause. Toutes ces considérations serviront à établir un pronostique plus ou moins favorable.

Il est très-difficile d'affirmer si les lésions que l'on rencontre à l'ouverture des corps , sont l'effet du prurigo.

L'auteur a eu occasion d'observer quatre terminaisons malheureuses de cette maladie. En général la peau était jaûne , froissée , épaisse , légèrement infiltrée , sèche , dure , écailleuse , couverte de taches verdâtres avec ulcérations. Ces effets ne se bornaient pas à la peau , ils se faisaient remarquer au tissu-cellulaire , sous-jacent , qui était serré et rougeâtre.

Nous voici arrivés à la partie la plus importante de l'ouvrage que nous analysons , le traitement de la maladie. L'auteur l'a suivi , dans tous ses détails et ne laisse rien à désirer. Il le divise en quatre parties. 1.° Il traite des précautions à prendre , avant , pendant et après le

traitement, 2.<sup>o</sup> du traitement interne, 3.<sup>o</sup> de l'externe, 4.<sup>o</sup> des modifications du traitement du prurigo, selon l'âge, la constitution individuelle et les circonstances particulières.

Il faut examiner d'abord si la maladie est susceptible d'être guérie. Quand elle est critique, qu'elle survient à la fin d'une maladie aiguë ou chronique, d'une affection du foie, il serait dangereux de la supprimer, il faut se borner à des soins de propreté tels que des bains simples ou alcalins. Il faut avoir égard à l'âge, au sexe, à la saison, et quelquefois débiter par un vomitif ou un purgatif, s'il y a embarras gastrique, ou rétablir les forces par l'usage du vin, un régime restaurant; d'autrefois les saignées générales ou locales deviennent des moyens curatifs, dans le cas de pléthore, de suppression menstruelle, etc. Si le traitement employé est suivi de céphalalgie, d'un sentiment de fatigue ou d'autres accidens, il faut observer s'ils dépendent de l'usage des remèdes ou de la suppression du prurigo. Dans ce dernier cas, on établira un ou plusieurs exutoires, comme vésicatoires, cautères ou sétons. Pendant la durée du traitement on surveillera attentivement toutes les fonctions, afin de rétablir celles qui auraient été troublées ou supprimées par l'usage des remèdes. Le régime doit être selon les circonstances tantôt restaurant tantôt débilitant. Et après avoir obtenu la guérison, on recommandera d'éloigner avec le plus grand soin les causes qui ont donné lieu à la maladie, afin d'éviter les récidives qui ne sont malheureusement que trop fréquentes.

Le traitement interne secondera puissamment l'action des remèdes externes, et pourra quelquefois procurer



seul la guérison ; il consiste dans l'usage des amers , la décoction de bardane , de chicorée sauvage , de fumetère ; les infusions de petite centaurée , de camomille , etc. Les sucs exprimés de ces plantes , surtout celui de fumetère , de cresson , de cochléaria procurent souvent d'heureux effets ; il en est de même des sels neutres que l'on ajoute aux tisannes à la dose de 2 ou 3 gros par pinte ; en même tems on fera usage d'eau-de-veau , de poulet à laquelle on ajoutera des herbes rafraichissantes.

Le soufre peut être prescrit à l'intérieur avec succès ; la dose varie depuis 10 jusqu'à 30 grains. On peut y associer le calomelas dans les proportions suivantes.

℞. Soufre lavé — 18 grains,  
Calomelas — 12 grains.

Mélez pour prendre chaque matin , à jeun.

Si le prurigo est du à un état de misère , on prescrira de bons vins , celui de quinquina , ou d'absinthe , trois ou quatre onces par jour. On aura soin d'entretenir la liberté du ventre par l'eau de tamarin , de casse ou tout autre moyen.

Dans le traitement externe , les bains simples sont mis au premier rang , soit comme moyen curatif , soit comme accessoire ; ils ont souvent suffi pour procurer la guérison. Il faut avoir la précaution de les prendre tièdes : trop chauds ou trop froids , ils peuvent occasionner des accidens.

Les bains sulfureux sont employés avec succès dans le prurigo ; ils augmentent l'appetit , ainsi que la transpiration. Ils produisent quelquefois des éruptions rougeâtres qui disparaissent dans quelques jours , des furoncles , la constipation , des coliques surtout si on n'a pas le

soin de couvrir la baignoire, et que le malade respire une certaine quantité de gaz hydrogène sulfuré. Les bains alcalins ne paroissent pas moins efficaces que les sulfureux : néanmoins l'auteur donne la préférence aux derniers, si ce n'est dans certaines circonstances. Il rapporte ensuite l'observation d'une femme de 44 ans, qui fut guérie d'une affection prurigineuse périodique, par l'usage combiné des bains sulfureux, des sucs d'herbes, du petit lait avec un sel neutre.

Les bains de vapeurs aqueuses sont encore d'un grand secours, surtout quand l'affection est ancienne, quand la peau a contracté une sorte de rigidité, pour commencer ou terminer le traitement, afin de redonner à cet organe toute la souplesse que la maladie lui fait perdre. Ils pourraient être nuisibles si le sujet était jeune et pléthorique, avancé en âge ou très-affaibli. Dans certains cas ils peuvent encore rappeler l'éruption, et faire cesser les maladies internes que la suppression du prurigo aurait occasionnées.

Les fumigations sulfureuses ont été souvent employées avec avantage dans le traitement du prurigo, mais dans quelques cas, on a été obligé d'y renoncer à cause de l'irritation qu'elles excitaient. Leurs effets varient selon leur température, le régime du malade; elles produisent quelquefois de la céphalalgie, des syncopes, des défaillances, de la gêne pour respirer, etc.

L'auteur a fait une suite d'expériences sur les effets des fumigations sulfureuses qu'il a constatées sur lui-même. Il a observé que les femmes les supportent en général moins bien que les hommes, qu'il est nécessaire souvent de les combiner avec les bains de vapeurs.

aqueuses, avec les bains simples ou sulfureux, Il cite plusieurs observations à l'appui de ses assertions. La 19.<sup>me</sup> observation nous offre l'exemple d'une femme âgée de 40 ans, atteinte d'un prurigo violent, guérie par l'usage des fumigations sulfureuses prises tous les deux jours. Cette même maladie chez un autre individu accompagnée de démangeaisons ardentes et d'insomnies, est guérie par les bains simples suivi des fumigations sulfureuses et des boissons amères.

On met aussi en usage les linimens dans le traitement de cette maladie, celui de M.<sup>r</sup> Sumeyre, paraît le plus convenable.

℞. Racine de dentelaire. — deux ou trois poignées.  
Huile d'olive. — — — une livre.

On pile les racines, on verse dessus l'huile bouillante; on forme un nouet avec lequel on frictionne. Il est à remarquer que ce moyen utile dans le prurigo, a été nuisible pour la gale.

On a aussi essayé les pommades. Celles de soufre que l'on peut varier à l'infini ont paru mériter la préférence: on peut y associer d'autres substances, comme le savon, la potasse, etc. La suivante a été suivie de bons effets.

℞. Soufre lavé. }  
Savon blanc. } chacun 2 onces.

On mêle ces deux substances; on fait deux frictions par jour, une le matin, une le soir, en ayant soin d'en mettre très-peu aux articulations et d'en suspendre l'usage, lorsqu'il se manifeste des rougeurs; cette pommade n'a pas les inconvéniens de la malpropreté. Celles où

Il entre des plantes irritantes ont été essayées par l'auteur, avec des effets si variés qu'il lui a été impossible d'en indiquer les résultats d'une manière satisfaisante. Parmi les lotions, la suivante a été employée avec beaucoup de succès :

℞. Soufre précipité du sulfure de potasse. — une livre.  
Eau. — quatre livres.

Il faut agiter la liqueur chaque fois qu'on s'en sert. Une fille de 16 ans qui portait un prurigo de naissance, a été promptement guérie par l'usage de cette lotion sulfureuse.

Ce traitement exige des modifications selon l'âge, le sexe, le genre de vie, les causes, etc. Les fumigations sulfureuses produisent des effets nuisibles chez les enfans, chez les femmes très-sensibles. Les pommades ont les mêmes inconvéniens dans le bas âge. Alors on préférera la pommade sulfureuse; on baignera les jeunes enfans dans une eau émolliente ou l'eau de son. Lorsqu'on se sert des bains alkalis, il est utile qu'ils soient précédés des bains simples. Il y a encore certaines précautions à prendre, lorsque l'on traite des femmes à l'époque de la menstruation, soit que l'on employe les lotions sulfureuses ou alkalis, les bains simples ou composés; on est souvent obligé de suspendre toute espèce de moyens. Il faut aussi avoir égard aux tempéramens; les émissions sanguines conviennent mieux aux sanguins, les sels neutres, les délayans aux bilieux, lorsqu'il s'agit de disposer les malades au traitement du prurigo. Il est certaines constitutions, soit par l'effet de la faiblesse, ou d'une trop grande sensibilité, qui ne peuvent supporter certains médicamens; il ne faut pas s'opiniâtrer à

employer des moyens qui finiraient par avoir de mauvais résultats. L'ouvrage que nous analysons est terminé par un tableau fort intéressant d'où il résulte que 111 malades sont entrés à l'hôpital St.-Louis, pendant l'année 1819, pour réclamer la guérison du prurigo, parmi lesquels, il y avait 74 hommes et 37 femmes; les mois de l'année où il s'en est présenté le plus, sont le mois de mai et octobre; les professions qui ont paru en être attaquées de préférence sont l'état de lingère et de domesticité, les militaires retirés, les sapeurs-pompiers, les journaliers, les imprimeurs, les écrivains.

Quoique nous soyons entrés dans quelques détails assez étendus, néanmoins nous renvoyons à l'ouvrage de M.<sup>r</sup> le Docteur Mouronval, ceux qui désireroient en avoir une connaissance plus complète. Ce recueil d'observations qui sera imprimé en entier sous peu, forme une Monographie précieuse d'une maladie très-commune et sur laquelle nous n'avions que des notions fort imparfaites. Sous ce rapport l'auteur a rendu un véritable service à la médecine. Sa position l'a mis à même d'interroger la nature et partout il s'est montré son fidèle interprète. Ses assertions ne reposent que sur des faits, qu'il sera facile à tout Médecin observateur de confirmer par sa propre expérience.

LE DOCTEUR LEVIZ,  
*Directeur de l'École de Médecine,*  
*Membre résident.*

## NOTICE SUR LE BLÉ-LAMMAS:

*Par M. HARBAVILLE, Membre résident.*

**L** est du devoir des sociétés agricoles de signaler à l'attention des cultivateurs les variétés de céréales dont la culture peut être avantageuse. Parmi les variétés de froment, il en est peu qui se recommandent par des avantages aussi solides que le blé-lammas. Plusieurs sociétés d'agriculture ont publié à ce sujet des rapports qui ont engagé à tenter des expériences qui ont été couronnées du plus heureux succès : aussi la culture de ce blé qui n'avait été faite que par essai jusqu'en 1799, s'est elle étendue assez rapidement, dans les départemens du Calvados, de la Seine-Inférieure ; de l'Eure, et autres contrées de la Normandie, d'où elle s'est répandue plus lentement à la vérité sur plusieurs points de la France. Le blé-lammas est connu depuis quelques années dans le département du Pas-de-Calais, mais sa culture ne s'y est pas propagée d'une manière sensible, soit que par des circonstances fortuites des essais aient été malheureux, ou que la force de l'habitude ait fait méconnaître le mérite de cette importante variété de froment. C'est pour détruire tout sentiment de défaveur (s'il en existait à cet égard) et pour exciter les cultivateurs à faire de nouveaux essais, que je vais présenter une suite de faits tirés des rapports de diverses sociétés, et notamment du rapport fait à la société de Caen, par M.<sup>s</sup> Lamouroux, en 1813, qui prouvent que la culture du lammas est pour le moins aussi avantageuse que

celle des autres variétés de blé, et qu'elle mérite d'être encouragée.

Le blé-lammas est originaire de la grande Bretagne ; on le connaît sous les noms divers de *blé Anglais*, de *blé d'Ardennes*, de *chicot rouge* et de *lammas*, les Anglais le nomment *blé rouge*. Il doit être classé parmi les blés tendres ; le chaume fistuleux, court, d'une forte consistance, d'une couleur rougeâtre, perd ses feuilles de bonne heure. L'épi comprimé, lisse sur toutes ses parties et sans barbes est d'un fauve rougeâtre très-foncé. Le grain tient peu dans la balle, il est plus court et plus gros que le franc-blé, plus court et plus petit que le gros blé. L'écorce est très-fine ;

La préparation de la terre se fait pour le blé-lammas de la même manière que pour les autres variétés. Il est néanmoins à observer que beaucoup de cultivateurs ont l'habitude de semer ce blé en planches ou plates-bandes de quatre à vingt pieds de largeur ; il paraît par l'expérience que cette méthode a cela d'avantageux qu'elle donne aux céréales le moyen de résister à l'influence destructive des météores atmosphériques. Cette méthode d'ailleurs ne peut pas être générale, elle doit être subordonnée à la qualité des terres, et surtout à leur inclinaison.

Le choix de la semence du lammas demande plus de soin, que celui des autres variétés ; si on le mêle avec un blé quelconque, le premier sera mur, quand l'autre sera encore verd, ce qui entraîne beaucoup d'inconvéniens.

Le lammas étant un blé précoce doit être confié le premier à la terre, ordinairement à la fin de septembre

ou en octobre. La quantité de semence doit être réglée suivant la qualité du sol, à l'état de l'atmosphère et à l'époque des semailles. Si le pays est sujet aux vents et aux orages on doit semer clair, afin qu'étendant ses racines, ce blé résiste d'avantage, enfin dans une bonne terre il en faut moins que dans une mauvaise. Il faut encore semer plus épais si les semailles sont tardives.

Le lammas exige comme les autres variétés de blé quelques sarclages, il résiste aisément aux tempêtes et aux ouragans lorsqu'il a acquis toute sa croissance. On ne doit pas attendre qu'il ait acquis le dernier période de sa maturité pour en faire la récolte parce qu'il s'égrene aisément, et dans le cas où la chaleur accélérerait sa maturité il convient de faire usage de la faucille au lieu de la faux qui donne aux tiges de trop fortes secousses.

Le lammas est mur en même-tems que le seigle, avantage inappréciable dans les années de disette.

Le chaume du lammas est regardé comme le plus mauvais pour la nourriture des chevaux, et comme le meilleur pour la couverture des maisons, Mais si on le coupe avant sa parfaite maturité cet inconvénient disparaît en partie parce que la tige est moins ligneuse et plus savoureuse.

L'opération du battage est prompte et facile, un ouvrier bat 30 gerbes de franc-blé dans un jour, le même ouvrier dans le même espace de tems fait le dépiquage de 36 gerbes de lammas.

Dans une terre légère et sablonneuse, le lammas donne un plus grand nombre de gerbes que les autres blés; dans les terres fortes et argilleuses les gros blés



produisent davantage. Des particuliers ont retiré un boisseau de grain de 5 gerbes de lammas, d'autres de 4, de 3 et même de 2 gerbes et demie. Il paraît par ce rapport inséré dans les annales de la société de la Charente, (novembre 1821), que le blé lammas produit plus à la mesure, mais pèse moins que le blé ordinaire. Nous voyons encore dans les annales de la société de la Dordogne, que 20 livres de lammas semées dans un pré défriché, ont produit 440 livres de très-beau blé; le froment des pays semé à côté a produit près de la moitié moins, et le grain était de mauvaise qualité. d'où l'on peut conclure que le blé lammas ne se brouillarde pas. Le grain dont il est ici question pèse 163 livres l'hectolitre.

A quantité égale de grain, le lammas rend plus de farine et plus de pain que le franc-blé. La farine est aussi blanche et pas aussi liaete; le pain est aussi blanc, plus friable, moins celluleux, plus lourd, que celui du franc-blé et on le regarde avec raison comme plus nourrissant.

L'analyse chimique indique qu'il est plus riche en fécule amidonnée, et moins en gluten que le franc-blé.

A tous ces avantages, si l'on ajoute que le lammas est sujet à moins de maladies et résiste plus aux variations de l'atmosphère que les autres variétés; que seul il prospère dans les terres à seigle; et qu'il peut être moissonné 15 à 20 jours avant les autres, on se convaincra facilement, que les désavantages légers qu'on lui reproche disparaissent devant l'utilité réelle de cette culture dont l'adoption ne peut qu'augmenter les richesses agricoles du département.

---

## E X T R A I T

D'UN MÉMOIRE *inséré dans la Bibliothèque universelle, (Juillet 1821), intitulé Emploi des Pommes de terre à la nourriture des Bestiaux ; ouvrage couronné par la classe d'Agriculture du canton de Genève en 1821.*

---

**L**ES Auteurs du mémoire observent d'abord qu'en encourageant la recherche des moyens d'appliquer la pomme de terre à la nourriture des bestiaux, c'est tendre à élever ce tubercule au plus haut degré d'utilité possible: c'est-à-dire sous le rapport agricole, transformer en plante fertilisante un végétal qui, considéré comme simple aliment de l'homme, épuise le sol par la culture, et sous le rapport administratif, créer des greniers de réserve qui, dans les années d'abondance, se transformeront en produits animaux, et fourniront, dans les tems moins heureux, un pain nourrissant et salubre. Après diverses expériences, les rédacteurs ont trouvé que le point essentiel était de fixer la valeur relative des pommes de terre comparées au fourrage, dont le degré de qualité nutritive ne peut être déterminé d'une manière exacte, parceque la différence des terres en apporte une très-grande dans la qualité des substances alimentaires, et parceque chaque race d'animaux et chaque individu digère, extrait et assimile d'une manière différente.

MM. Favre, auteurs de ce mémoire, ont recherché toutes les assertions qui ont été publiées contre l'emploi de la pomme de terre crue. Ils ont reconnu que ce tuber-

cule avait en effet une propriété relâchante, qu'ils attribuent soit à une qualité indigeste ou débilitante, ou à un principe âcre et irritant qui se modifie selon la qualité des terres, la saison, la maturité des racines, etc. ils se sont également convaincus que le reproche fait à la pomme de terre, d'une propriété abortive, est dénué de fondement, et que l'emploi de cette racine crue est, sans aucun inconvénient, lorsqu'on lui associe le fourrage sec.

Passant aux propriétés comparatives des pommes de terre crues et cuites, les auteurs remarquent que la pomme de terre crue leste peu, et manque de propriété tonique, sa qualité laxative la fait passer trop vite. La pomme de terre cuite leste moins encore et représente par cette raison moins de foin que ce tubercule crû. Mais son eau de végétation étant combinée avec les principes nutritifs, elle fournit plus à l'assimilation qu'elle crée, répare et entretient. D'où ils tirent la conséquence qu'on ne doit donner la pomme de terre cuite qu'aux animaux à l'engrais, et que l'emploi le plus utile de la pomme de terre crue, est de la donner aux vaches laitières hachée ou pilée, parceque, privée par la pression d'une grande partie de son eau de végétation, elle réunit alors les trois propriétés qui constituent toute substance alimentaire dans les proportions désirables. Ils conseillent de saupoudrer cette racine avec la farine de féveroles et du sel. Ils ont remarqué que tous les bestiaux mangeaient la pomme de terre pilée avec plus d'avidité que dans tout autre état. Ils recommandent la pomme de terre rouge longue de préférence à la jaune ronde, comme contenant moins d'eau, et fournissant un huitième de plus de matière sèche.

La série des expériences faites pour fixer la valeur de la pomme de terre comme fourrage, prouve que cette racine en faisant les 72 centièmes d'une ration, équivaut au 66 centièmes de foin.

En résultat, il ressort ce qui suit des expériences de MM. Favre.

Pour les vaches laitières 100 livres de pommes de terre crues ont remplacé 66 livres de foin, pour les vaches sans lait, 100 livres n'ont remplacé que 50 liv. de foin.

Cent livres de pommes de terre cuites données aux vaches laitières, n'équivaillent qu'à 37 livres de foin.

Les pommes de terre crues ont augmenté le lait de 19 pour cent; les pommes de terre cuites l'ont augmenté de 18 pour cent.

Le lait perd en qualité, par l'usage des pommes de terre crues, à peu près ce qu'il gagne en quantité.

Le lait des vaches qui mangent des pommes de terre cuites, a un avantage de 5 pour cent en qualité, sur celui des vaches qui mangent de ces racines crues; mais sa qualité est encore de 12 pour cent, inférieur à celle du lait des vaches nourries au bon foin seul.

C'est en principe butireux que le lait perd de quelque façon qu'on les donne.

Sur le rapport du principe caséux, la pomme de terre cuite a un petit avantage sur la crue. Ce principe est à peu près le même en quantité dans le lait provenant du foin seul, ou dans celui provenant du foin mélé avec ces tubercules crus ou cuits.

Les pommes de terre perdent de leur qualité nutritive en raison du progrès de la germination, mais cette différence est beaucoup moindre qu'on ne l'a cru.

Elles ne doivent pas être associées au fourrage vert, il faut toujours donner en même-tems du fourrage sec.

On voit par l'analyse du mémoire de MM. Favre, qu'ils ont traité d'une manière pleinement satisfaisante une question d'un grand intérêt pour l'agriculture en général. Sans doute il faudra répéter bien souvent encore les même vérités aux cultivateurs avant que la conviction pénètre et que l'effet devienne sensible, mais ce n'est pas une raison de se décourager, surtout lorsque l'on considère qu'il y a encore des départemens où la pomme de terre n'est cultivée que dans les jardins, et où l'on méconnaît les ressources immenses que sa culture en grand pourrait procurer.

M.<sup>s</sup> HARBAVILLE, *Membre résident.*



## OBSERVATIONS

## SUR LA CONSTRUCTION DES THERMOMÈTRES.

**J**E ne répéterai pas ici ce que l'on trouve dans tous les élémens de physique, relativement aux précautions qu'il faut prendre pour donner aux thermomètres toute la perfection qu'ils peuvent avoir ; mais je crois nécessaire de parler d'un fait particulier que j'ai eu l'occasion de remarquer plusieurs fois, et dont la connoissance me paroît indispensable pour éviter des erreurs dans la détermination du zéro de l'échelle thermométrique.

On sait que ce zéro est précisément la température de la glace fondante. Or il n'est pas toujours aisé de saisir l'instant où la glace commence à se fondre ; car on trouve souvent que la température descend au-dessous de zéro. Pour prévenir tous les doutes qui pourraient s'élever à ce sujet, il convient de piler la glace dans un mortier, au milieu d'une atmosphère échauffée de quelques degrés ; et lors qu'on s'apperçoit qu'une partie de la glace est transformée en eau, on plonge le thermomètre dans ce vase, en ayant soin de l'entourer de glace au moins jusqu'à la hauteur du mercure.

Il est à remarquer que dans cette circonstance, les traités de physique annoncent que la température de l'eau reste constamment à zéro, tant que la glace n'est pas entièrement fondue. Appuyé sur cette assertion, j'avois voulu vérifier un thermomètre qui m'avoit paru douteux, et pour cela je l'avois placé dans un vase rempli de glace pilée ; mais craignant que sa température ne fût trop froide, j'y avois laissé séjourner mon thermomètre pendant une demi-heure. Au bout de ce temps je m'aperçus qu'une

partie de la glace étoit fondue et que le thermomètre marquoit  $+ 1^{\circ} \frac{1}{2}$ , alors j'enlevai l'eau et je vis que le thermomètre revenoit à zéro.

On voit d'après cet exposé que l'eau de glace ne se soutient pas à la même température pendant tout le temps de la fusion.

Le calorique extérieur qu'elle reçoit élève sa température en même-temps qu'il augmente sa densité, et cette augmentation de poids la précipite au fond du vase où n'étant plus en contact avec la glace elle conserve une plus haute température. Voilà pourquoi le thermomètre qui plongeoit au fond du vase s'étoit élevé à  $1^{\circ} \frac{1}{2}$ , tandis que la surface supérieure étoit à zéro. Pour éviter de semblables erreurs, on doit se servir d'un vase dont le fond percé d'une ou plusieurs ouvertures puisse laisser écouler l'eau à mesure que la glace se fond. Cette précaution est d'autant plus nécessaire que la moindre quantité d'eau peut faire monter le thermomètre. L'expérience que j'ai citée en est une preuve convaincante : car le fond du vase ne contenoit qu'une petite quantité d'eau.

Il est très-probable que c'est à cette cause qu'il faut attribuer les dissidences que l'on remarque dans quelques expériences, qui par leur nature particulière paroissent comporter une exactitude presque mathématique.

Au nombre de ces expériences, il faut citer celles qui ont été faites par des physiciens très-distingués pour déterminer le maximum de densité de l'eau ; Rumford a trouvé que ce maximum étoit à la température de  $4^{\circ}, 44$ , Dalton à  $4^{\circ}, 35$ , Lefevre-Ginau à  $4^{\circ}, 44$ , Tralles à  $4^{\circ}, 35$ , Hope, Gilpins et Blagden à  $3^{\circ}, 88$  : Enfin Deluc porte cette température à  $3^{\circ}, 43$ .

M.<sup>r</sup> Biot paroît attribuer ces variations aux procédés que ces physiciens ont employés pour fixer le terme de l'ébullition; ils pensent qu'ils ont pu négliger de plonger dans l'eau bouillante tout le tube de leur thermomètre: mais on peut démontrer l'insuffisance d'une pareille cause pour produire une différence aussi grande que celle qu'on remarque dans les résultats que nous avons cités. En effet supposons que l'on se soit contenté de plonger dans l'eau bouillante seulement le réservoir et la petite partie du tube qui s'étend jusqu'au zéro de l'échelle, et supposons aussi, pour aller au-delà de toute vraisemblance, que le tube au lieu d'acquiescer la température de 100°, ait encore conservé la température de la glace fondante puisque le mercure se dilate de  $\frac{1}{63}$  depuis zéro jusqu'à 100°.

La quantité de mercure qui s'élève dans le tube au-dessus du zéro de l'échelle est  $\frac{1}{63}$  du volume total; par conséquent si cette colonne avoit été plongée dans l'eau bouillante, son volume auroit augmenté de  $\frac{1}{(63)^2}$  du volume total; la colonne de mercure étant divisée en 100°,  $\frac{1}{63}$  de cette valeur forme environ 1°, 59: par conséquent chaque degré devoit être augmenté de  $\frac{1^\circ, 59}{100} = 0^\circ, 0159$ .

D'après cela, le résultat de Deluc se transformera en  $3^\circ, 42 + (3^\circ, 42)(0^\circ, 0159)$  et malgré cette correction, le maximum ne s'élèveroit encore qu'à  $3^\circ, 474$ .

C'est donc une autre cause qui a dû modifier ces diverses expériences, et cette cause réside, suivant mon opinion, dans la détermination du zéro de l'échelle thermométrique.



Je suis d'autant plus porté à émettre cet avis que jusqu'ici j'ai trouvé cette erreur dans la plupart des thermomètres que j'ai l'occasion de vérifier.

Si donc MM. Deluc et Hope qui, parmi les physiciens que j'ai cités, sont ceux qui sont parvenus aux résultats les plus faibles, si, dis-je, ces physiciens se sont servis d'un thermomètre où le terme de la glace fondante étoit d'un degré trop élevé, leurs résultats cadreroient avec ceux des autres physiciens; car  $3^{\circ}, 43$  se changerait en  $1^{\circ}, + (3^{\circ}, 43) \frac{99}{100} = 4^{\circ}, 3957$ .

Les expériences que j'ai faites en observant l'échauffement d'un tonneau rempli d'eau de pluie, qui étoit primitivement à  $3^{\circ}$ , m'ont indiqué que le maximum de condensation de l'eau se trouvoit à la température de  $4^{\circ}, 25$ : mais mon thermomètre n'ayant d'autre division que les simples degrés, il ne m'est pas permis de répondre avec sûreté de l'exactitude des fractions décimales. Cependant ce résultat tend à faire voir que ceux de MM. Hope, Blagden et Deluc sont réellement trop faibles.

*Expérience, pour déterminer la pesanteur  
spécifique de la glace.*

Un morceau de glace a, pesé..... 529 grains.  
enfoncé dans un vase rempli d'eau distillée  
il en a fait écouler un poids de..... 558 gr., 75.  
par conséquent la pesanteur spécifique...  $\frac{529}{558,75} =$   
 $= 0,94675$ .

*A Givet, le 15 Janvier 1820.*

Signé A. VÈNE.

## R A P P O R T

*Sur le Mémoire intitulé Observations sur la construction des Thermomètres.*

MM.

» **M**ONSIEUR A. VÈNE, Membre honoraire de la  
 » Société Royale d'Arras, ayant voulu vérifier un  
 » thermomètre qui lui avait paru douteux, l'avait placé  
 » à cet effet dans un vase rempli de glace pilée; mais  
 » craignant que la température n'en fût trop basse,  
 » il y avait laissé séjourner son thermomètre pendant  
 » une demi-heure; au bout de ce temps, il s'aperçut  
 » qu'une partie de la glace était fondue et que le ther-  
 » momètre marquait  $1^{\circ} \frac{1}{2}$  au-dessus de zéro; ayant  
 » alors enlevé l'eau que contenait le vase, il vit que  
 » le thermomètre revenait à zéro. »

De ce fait exposé sans aucuns détails subséquents, soit sur la forme, la qualité et la capacité du vase, soit sur le volume de la glace pilée et la quantité plus ou moins considérable d'eau, fournie par la fusion d'une partie de cette glace, dans laquelle plongeait le thermomètre; fait expérimental des causes duquel il est assez difficile de se rendre raison, l'auteur du mémoire que nous examinons, conclut » 1.<sup>o</sup> que l'eau de la glace fondante,  
 » ne se soutient pas à la même température pendant  
 » toute la durée de la fusion de la glace (où l'eau à l'état solide passe à l'état liquide); » 2.<sup>o</sup> qu'il est très-  
 » probable que c'est au fait précédent (qui n'a été observé jusqu'ici par aucun autre physicien et qui, s'il existait

réellement comme M.<sup>s</sup> Vène paraît le croire, apporterait une différence sensible entre les degrés de froid ou de chaleur négative, capables de faire descendre le mercure au zéro, terme de la glace fondante pour chaque thermomètre en particulier) » qu'il faut attribuer les » différences sensibles qu'offrent les températures attri- » buées au maximum de densité de l'eau par de célèbres » physiciens et dont voici le tableau. »

| TABLEAU de la Température à laquelle l'EAU acquiert le MAXIMUM DE DENSITÉ. |          |          |                 |           |                            |        |
|----------------------------------------------------------------------------|----------|----------|-----------------|-----------|----------------------------|--------|
| NOMS des SAVANTS.                                                          | RUMFORD. | D'ALTON. | LEFEBVRE-GINAY. | TRAILLIS. | HOPKINS, GILPINS, BLAGDEN. | DELUZ. |
| Degrés de chaleur marqués par le Thermomètre                               | 4,44     | 4,35     | 4,44            | 4,35      | 3,88                       | 3,43   |

Cependant le savant Biot, aussi bon physicien qu'excellent géomètre, avait attribué, avec plus de probabilité encore, les variations que présentent les résultats de la table précédente, à la diversité des procédés employés par ces savants pour fixer le terme de l'ébullition des thermomètres dont ils ont fait usage ; car pour que le terme de l'ébullition soit exactement le même, il doit être fixé sous la pression moyenne atmosphérique qui répond à une hauteur barométrique de 28 pouces ; hauteur qui n'a communément lieu qu'aux bords de la mer.

L'auteur du mémoire, pour prouver ce qu'il avance, cherchant à réfuter l'opinion de M.<sup>s</sup> Biot, compare entre

aux les résultats présentés dans le tableau de l'autre part ; il cherche à corriger les plus faibles , pour les ramener à la valeur des plus forts , qui sont ceux de Rumford et de Lefebvre-Ginau , et conclut toujours , d'après l'opinion qui lui est propre , que la cause qui a dû modifier ces différens résultats , réside dans la manière de déterminer le vrai zéro de l'échelle thermométrique , et il suppose à cet effet fort ingénieusement que MM. Deluc et Hope , qui ont obtenu les résultats les plus faibles , se sont servis d'un thermomètre \* dont le terme de la glace fondante ou le zéro , était trop élevé d'un degré de l'échelle thermométrique ( c'est-à-dire que la distance entre le terme de la glace fondante et celui de l'ébullition était réellement trop courte d'un degré ou d'un 80.<sup>me</sup>

---

\* Le thermomètre est composé d'un tube de verre , terminé en forme de boule ou d'olive et rempli en partie d'esprit de vin ou de mercure , deux fluides dont les dilatations ou les contractions font connaître et rendent sensible à la vue les variations que subit la température des corps en communication avec lui. Il en résulte que la colonne liquide qui occupe le tube s'allonge ou se raccourcit , à mesure que la chaleur augmente ou diminue , ou en d'autres termes lorsque la température atmosphérique s'élève ou s'abaisse.

Ces mouvements de la colonne liquide se mesurent à l'aide d'une graduation qui a deux limites distinctes , dont l'une répond au point d'abaissement de cette colonne lorsque la température est celle de la glace fondante et l'autre le point d'élévation de la même colonne , lorsque la température égale celle de l'eau bouillante prise sous la pression d'une hauteur de mercure de 28 pouces dans le baromètre.

Dans le thermomètre dit de Réaumur et dans celui nommé centigrade , le zéro de l'échelle indique également le terme de la glace fondante ; mais dans le premier l'intervalle compris entre ce terme et celui de l'eau bouillante est divisé seulement

de la véritable distance \* entre les deux termes ) et cette hypothèse adoptée, il arrive à des résultats très-rapprochés de ceux des autres physiciens. Enfin il conclut des expériences qu'il a faites lui-même sur l'échauffement de l'eau de pluie qui remplissait un tonneau et dont la température primitive était à trois degrés ( au-dessus de zéro ), que le maximum de condensation de l'eau se trouve à la température de  $4^{\circ},25$ , et que par conséquent les résultats donnés par Hope, Gilpins et Blagden de  $3^{\circ},88$ , et par Deluc de  $3^{\circ},43$ , sont réellement trop faibles; le nouveau résultat présenté ici par M.<sup>r</sup> Vène, diffère aussi d'une manière sensible, de ceux de Rumford, Lefebvre-Ginau, Dalton et Tri. lles.

Enfin il termine son mémoire par la fixation de la pesanteur spécifique de la glace, qui est selon lui de. . . . .  $0,94675$ .

D'après ce qui précède on voit que l'auteur du mémoire

en 80 parties égales et dans le second ce nombre de parties égales est porté à 100.

La soudivision est continuée dans l'un et l'autre de ces thermomètres au-dessous du zéro en parties égales à celles qui soudivisent l'intervalle supérieur au zéro compris entre les deux limites.

\* Pour éviter de semblables erreurs, M.<sup>r</sup> Vène prescrit  
 » ( dans une note de son mémoire ) de se servir d'un vase  
 » dont le fond percé d'une ou de plusieurs ouvertures puisse  
 » laisser écouler l'eau, à mesure que la glace qui s'y trouve  
 » contenue se fond. Cette précaution est d'autant plus nécessaire  
 » (selon lui) que la moindre quantité d'eau peut faire monter  
 » le thermomètre, puisque l'expérience citée par lui en est  
 » une preuve convaincante; car, dit-il, le fond du vase ne  
 » contenait qu'une petite quantité d'eau.

sur la construction des thermomètres prétend renverser et détruire les assertions reçues en physique sur la manière dont le calorique se comporte dans la fusion des corps solides, c'est-à-dire pendant le changement que ces corps éprouvent en passant de l'état de solide à celui de liquide et réciproquement, dont nous allons faire ici l'exposition succincte.

Lorsque par l'accumulation successive du calorique dans un corps à l'état solide, tel que la glace par exemple, par suite de l'élevation de la température cette glace se trouve en état de passer à l'état liquide, il se présente un phénomène très-remarquable, qui consiste en ce que les nouvelles quantités de calorique, que fournit l'atmosphère, depuis l'instant où la glace entre en fusion ou se liquifie, sont absorbées par la glace à mesure qu'elle les reçoit et se trouvent uniquement employées à fondre les nouvelles couches de glace par lesquelles elles sont successivement absorbées par voie de saturation, de sorte qu'un thermomètre placé dans la glace qui commence à se fondre en se résolvant en eau, reste stationnaire au degré de zéro de l'échelle, jusqu'à ce que cette glace soit entièrement fondue.

L'on sait de plus par expérience que quand on a mêlé un kilogramme ou deux livres de glace, avec un kilogramme ou deux livres d'eau échauffée à 60 degrés, on obtient par la fonte deux kilogrammes ou quatre livres d'eau à la température de zéro, pour résultat de ce mélange; d'où il suit que la glace en passant de l'état solide à l'état liquide absorbe 60 degrés de chaleur qu'elle enlève à l'eau chaude avec laquelle elle se trouve en contact.

Les physiciens ont nommé chaleur latente, celle qui est uniquement employée à faire passer la glace de l'état solide à l'état liquide et dont l'effet devient absolument nul pour le thermomètre, pour la distinguer de la chaleur appelée sensible, qui est celle qui agit sur le thermomètre.

Lors donc que la glace devient liquide, il y a une quantité de chaleur sensible de 60 degrés, qui se convertit en chaleur latente, en sorte qu'elle devient nulle à l'égard du thermomètre et des corps environnants.

L'objet du présent rapport étant de faire connaître à la Société Royale d'Arras les résultats de plusieurs expériences faites par les Membres de la commission pour s'assurer de la réalité du fait que présente l'expérience de notre honorable collègue et pour observer s'il n'y aurait pas quelques circonstances innapperçues par lui, qui auraient pu contribuer d'une manière soit directe, soit indirecte à la formation de l'anomalie qu'elle présente, par l'élévation subite de  $1^{\circ} \frac{1}{2}$  de la température de son thermomètre plongé dans la glace pilée fondante et dans l'eau de glace fondue, pendant une demi-heure seulement, nous allons offrir ici à la Société Royale d'Arras le tableau comparatif des faits que présentent nos expériences.

Le 6 Mars, les Membres de la commission se sont assemblés chez M.<sup>r</sup> Terninck l'un d'eux ; et l'on y a mis en expérience sur les 6 heures et demie du soir plusieurs thermomètres, que l'on a successivement plongés dans la neige à l'état de glace fondante, contenue dans un vase métallique, supporté lui-même sur de la neige dont on avait rempli un autre vase placé sur une table couverte en toile cirée ; tout cet appareil se trouvait dans un cabinet échauffé par un poêle.

Ces thermomètres sont tous successivement descendus à la température du zéro thermométrique, ferme de la glace fondante ; et pendant plus de deux heures que les Commissaires en ont attentivement observé et suivi la marche, il ne s'en est trouvé qu'un seul, dans le mercure duquel on a cru remarquer une tendance à s'élever au-dessus du zéro d'une très-petite quantité et très-difficile à évaluer ; les jours suivants MM.<sup>s</sup> Terninck et Donop , Membres de la commission , ont continué séparément leurs observations en variant leurs expériences ; et en voici les résultats.

» M.<sup>r</sup> Terninck a placé un thermomètre à b. ins  
» dans un vase de fer blanc qu'il a ensuite rempli de  
» neige fondante bien entassée, de manière qu'elle était  
» partout en contact avec le thermomètre jusqu'au  
» niveau de la colonne de mercure qui marquait zéro :  
» comme le thermomètre touchait le fond du vase, il  
» a mis ce dernier dans une terrine de grès, au fond  
» de laquelle il se trouvait déjà de la neige fondante,  
» afin que le bas du thermomètre ne pût recevoir  
» aucune chaleur de la cheminée en marbre sur laquelle,  
» tout l'appareil était posé auprès du poêle.

» Lorsque la neige a été un peu fondue, M.<sup>r</sup> Terninck  
» l'a divisée en morceaux pour pouvoir la mettre de  
» nouveau en contact avec le thermomètre et y ajouter  
» de nouvelle neige fondante jusqu'à la hauteur de la  
» colonne de mercure ; il a continué de faire ainsi , jusqu'à  
» ce que l'eau provenue de la neige fondue, qui s'y trou-  
» vait mêlée montât aussi jusqu'au niveau du mercure qui  
» lui a paru toujours rester à la hauteur de zéro jusqu'à  
» ce qu'il ne restât plus dans le vase que quelques petits  
» glaçons : cette expérience a duré environ 12 heures.



« Alors l'observateur a remarqué que le mercure est  
 « monté dans le tube d'un degré en peu de temps et il  
 « aurait été étonné de voir un changement aussi subit,  
 « si en regardant dans la terrine de grès, il n'avait pas  
 « vu que toute la neige y était entièrement fondue ; alors  
 « il ne douta pas que cette eau avait acquis et commu-  
 « niqué au fond du vase de fer-blanc dans l'eau duquel  
 « plongeait le thermomètre une chaleur ou température  
 « plus élevée que zéro. »

Il est donc probable que ce qui a induit en erreur  
 M.<sup>r</sup> Vène dans son expérience c'est qu'il n'aura pas  
 observé que son thermomètre touchait le fond du vase  
 dans lequel il l'aura placé sans avoir eu la précaution  
 d'empêcher le calorique de se communiquer au bas de  
 la boule de son thermomètre par l'intermédiaire du fond  
 du vase : il est également probable que beaucoup de  
 thermomètres sont mal gradués parce que ceux qui les  
 construisent ne prennent pas toujours cette précaution  
 qui paraît essentielle ; car si » au lieu de mettre le  
 » vase de fer-blanc de l'expérience précédente sur de la  
 » neige fondante, M.<sup>r</sup> Terninck l'avait placé sur le  
 » couvercle d'un poêle allumé, le fond de ce vase et  
 » le bas de la boule du thermomètre se seraient indubi-  
 » tablement échauffés et le mercure serait monté dans  
 » le tube de plusieurs degrés avant la parfaite fusion  
 » de la glace ou de la neige. »

#### EXPÉRIENCES DE M.<sup>r</sup> DONOP.

1.<sup>o</sup> Le 9 mars à midi, on a rempli de glace  
 amoncelée en cône un vase de fer-blanc, avant la forme  
 d'un cône tronqué renversé ( fig. A ) dont le fond avait  
 un diamètre plus petit que celui de son ouverture. Ce  
 vase métallique a été placé sur un autre vase de terre

déjà rempli de glace pilée et appuyé sur le dessus en bois d'une console ; le thermomètre était plongé dans le massif de glace pilée du vase métallique à 88 millimètres au-dessus du zéro, le dessous de la boule étant élevé de 4 millimètres au-dessus du fond du vase ; au bout de cinq heures, l'eau provenant de la glace fondue et dans laquelle plongeait le thermomètre, s'élevait dans le vase à une hauteur de 59 millimètres au-dessus du fond, et le thermomètre qu'on en a retiré marquait exactement zéro, soit à 4 millimètres du fond, soit à la surface supérieure du liquide.

2.° Le 9 mars à 5 heures 45 minutes du soir, on a mis de la neige réduite en petits glaçons et fondante dans un vase de terre ( fig. B ) que l'on a mis sur le fond d'un tonneau placé debout dans une cave ; on a plongé le même thermomètre dans cet amas de neige fondante, qui recouvrait les parois du tube au-dessus du zéro du thermomètre à  $53 \frac{1}{2}$  millimètres et on a laissé ce vase de terre en expérience au même lieu, jusqu'au lendemain 10 mars à 6 heures 45 minutes du matin ; et pendant cet espace de 13 heures la neige fondue mêlée d'eau s'était abaissée dans le vase jusqu'à  $6 \frac{1}{2}$  de millimètres au-dessous du terme de la glace fondante, et le mercure du thermomètre dont la boule plongeait encore en entier dans cette masse d'eau et de glace marquait exactement zéro.

3.° Le 11 mars à 8 heures du matin, l'on a plongé le thermomètre dans une masse d'eau et de glaçons flottants contenue dans le vase métallique de la 1.° expérience placé dans une chambre dont la température était à 15 degrés au-dessus de zéro, et en 5 minutes le thermomètre y est descendu à zéro ; on l'y a laissé jusqu'à 1 heure et demie après-midi, et l'ayant retiré alors il

marquait encore zéro. On l'a replongé dans le fluide dont toute la glace n'était pas fondue, il marquait toujours zéro; ayant alors enlevé promptement toute la glace encore suspendue dans l'eau, on en a retiré le thermomètre au bout de une minute et il était déjà monté d'un degré, mais au bout de 5 minutes il marquait  $+ 1^{\circ} \frac{1}{2}$ .

4.° Le 11 mars à 2 heures après-midi, on a jeté toute l'eau contenue dans le même vase que l'on a rempli de nouvelle neige glacée et fondante bien empilée et foulée au tour du thermomètre jusqu'à une hauteur de 60 millimètres au-dessus du zéro. Ce vase a été posé ensuite sur une table couverte en toile cirée et sans autre intermédiaire. Lorsque à 4 heures après-midi, le niveau de l'eau fournie par la glace fondue s'élevait déjà à 26 millimètres au-dessus du fond du vase, le thermomètre qui jusques là avait marqué zéro était tout à coup remonté à 6 dixième de degré au-dessus du zéro, et l'on observa de plus que le reste de la masse de glace fondante et appuyée sur le fond du vase, dans laquelle le thermomètre se trouvait encore renfermé, offrait dans son centre et à la surface supérieure une sorte d'entonnoir qui s'était formé autour de la partie supérieure du tube; la partie la plus basse de l'entonnoir était encore de  $2 \frac{1}{2}$  millimètres plus élevée que le zéro du thermomètre. Ayant alors fait écouler hors du vase toute l'eau qu'il contenait et relassé la masse de neige restante autour du thermomètre, il y est redescendu à zéro en 5 minutes; il était alors 4 heures et demie du soir: dans cette dernière expérience le fond du vase portait sur une table couverte en toile cirée placée dans une chambre dont la température était aussi à 15 degrés.

5.° Le 12 mars à 6 heures 15 minutes du soir, le même vase a été rempli encore une fois de neige glacée à ras et placé dans la chambre sur une table en bois ; à 8 heures la glace était fondue en partie et l'eau qui provenait de sa fusion ne s'élevait alors qu'à 21 millimètres au-dessus du fond du vase ; on en a alors retiré le thermomètre qui marquait  $+ \frac{1}{2}$ ° en sortant de cette eau.

6.° Le 13 mars à 10 heures et demie du matin, on a replacé le thermomètre dans une masse de glace pilée, contenue dans le même vase métallique et il y est de suite descendu à zéro ; on l'y a laissé jusqu'à 2 heures 53 minutes du soir et une partie de la glace était fondue ; on en a retiré le thermomètre et il marquait toujours zéro.\*

Cette masse de glace provenait d'un reste d'eau de pluie, amassée au fond de ce tonneau placé sous la gouttière ; lors de l'ouverture du dégel, cette glace ayant éprouvé le contact de l'eau de neige fondue descendue par l'échenie jusque dans le tonneau, a commencé à se fondre aussi en formant une ouverture conique renversée placée dans son centre et par laquelle l'eau s'étant communiquée au-dessous de cette masse de glace, celle-ci s'est fondue dans la partie inférieure en y laissant un vide cylindrique ; le niveau de l'eau de la fonte s'élevait à 108 millimètres au-dessus du fond du tonneau ; ayant le 13 mars à midi plongé le thermomètre dans l'eau pendant 30 minutes au-dessous de la glace même et à 5 millimètres au-dessus du fond du tonneau, il marquait zéro ; il marquait également zéro à la surface de l'ouverture conique du centre de la masse de glace.

Le lendemain 14 mars à 11 heures du matin, le thermomètre plongé dans la même eau et à 5 millimètres

---

\* Observations faites les 13, 14 et 15 mars, sur de la glace restée dans le fond d'un tonneau, placé à l'air libre, à l'ombre et au nord.

du fond, marquait une température de  $\frac{1}{2}^{\circ}$  et à la surface du fluide  $\frac{3}{4}$  ou  $\frac{6}{10}$  de degrés.

Le 15 mars enfin, l'eau du tonneau, quoique toujours en contact avec une partie de la glace, avait acquis une température de  $\frac{1}{2}^{\circ}$  ainsi qu'on s'en est convaincu en y plongeant le thermomètre.

En comparant entr'elles les expériences précédentes, il en résulte 1.<sup>o</sup> que deux circonstances tendent réellement à faire monter le mercure dans le thermomètre au-dessus du terme de la glace fondante, le zéro thermométrique. La 1.<sup>re</sup> lorsque le vase contenant la glace pilée ou la neige fondante, touche immédiatement par son fond un corps dont la température se trouve déjà au-dessus du zéro; la 2.<sup>me</sup> lorsque la partie du tube du thermomètre située au-dessus du zéro, a le contact de l'air extérieur en cessant d'être suffisamment couverte de glace ou de neige. Hors ces deux cas, tant que la glace n'est pas entièrement fondue, l'eau de la glace fondante a une température constante, marquée et rendue sensible par le zéro thermométrique.

2.<sup>o</sup> Que les limites du temps nécessaire pour produire une élévation sensible de la température de l'eau de la glace fondue, sont assez variables puisque nos expériences donnent pour ce temps de deux à 48 heures.

3.<sup>o</sup> Que l'une des deux circonstances précitées et peut être toutes les deux réunies ont concouru à produire l'élévation subite de la température de la petite quantité d'eau, dans laquelle M.<sup>r</sup> Vène dit que plongeait la boule de son thermomètre et que s'il n'eût pas abandonné l'observation de son instrument pendant la demi-heure qu'il l'a laissé plongé dans la glace fondante, il se fût sans doute rendu raison lui-même de l'anomalie que présente

présente son observation et ne s'en fût pas appuyé pour renverser la théorie reçue en physique, du changement du calorique sensible en calorique latent pendant la fusion de la glace qui passe de l'état solide à l'état liquide et qui absorbe à cet effet 60 degrés de chaleur. Nous croyons donc qu'avant de prononcer sur la nouvelle théorie du calorique qui résulterait du fait expérimental cité par M.<sup>r</sup> Vène, il faut l'inviter à refaire une suite de nouvelles expériences, avec de bons thermomètres, dont les résultats présentent tous le même phénomène, sans aucune différence, ni aucune anomalie.

Enfin, quant au moyen que présente l'auteur des observations sur la construction des thermomètres, pour fixer le zéro thermométrique, sans erreur sur le véritable degré de la glace fondante, et qui consiste, suivant la note que nous avons déjà citée, à employer un vase percé de trous dans sa partie inférieure; il se trouve indiqué depuis long-temps, quoique sous une autre forme, dans la 1.<sup>re</sup> encyclopédie, à l'article thermomètre, par Dom Casbois, Bénédictin très-savant, principal du collège de Metz, qui employait à cet effet des clayons en bois, sur lesquels il plaçait (dans une cave profonde) la masse de glace fondante dans laquelle il plongeait les thermomètres dont il voulait fixer avec une grande précision le zéro, limite inférieure de l'échelle thermométrique.

*A ARRAS, le 2 Juin 1820.*

**B. TERNINCK. LEVIEZ, d.-m. MERCIER, d.-m.**

**CH. DE DONOP, A. HALLETTE, Fils.**

## N O T E S

*Sur les Fractions décroissantes périodiques, leur application à la théorie des nombres et à la résolution des équations indéterminées.*

*Par A. VÈNE, Capitaine au Corps Royal du Génie,  
Membre honoraire de la Société Royale d'Arras.*

LORSQU'ON veut réduire une fraction ordinaire en d'autres fractions, dont les dénominateurs soient formés par les puissances d'un même nombre, on est conduit à des fractions plus générales que les fractions décimales, mais qui ont avec elles beaucoup d'analogie.

Prenons pour exemple la fraction ordinaire  $\frac{1}{4}$  et proposons-nous de la réduire en une suite équivalente de fractions, dont les dénominateurs soient 9, ou une puissance de 9.

Multiplicons à cet effet le numérateur 1 de la proposée par 9, et effectuons la division du produit 9 par le dénominateur 4; nous obtiendrons pour quotient 2 et pour reste l'unité: mais comme la fraction a été rendue 9 fois plus grande lorsqu'on a multiplié son numérateur 1 par 9, il faut maintenant diviser le quotient 2, que nous avons obtenu par 9, et cette opération nous donne pour véritable quotient  $\frac{2}{9}$ : cela posé multiplicons le reste 1 de la 1.<sup>re</sup> opération par 9, et divisons ce second produit par 4 (dénominateur de la proposée  $\frac{1}{4}$ ), nous aurons encore 2 pour quotient et 1 pour reste. Mais comme

le reste de la 1.<sup>re</sup> division était 9 fois trop grand et qu'ensuite on l'a multiplié par 9, le quotient de la 2.<sup>e</sup> opération se trouve 9 × 9. fois ou 9.<sup>2</sup> fois trop grand et pour le réduire à sa juste valeur, il faut le diviser par 9.<sup>2</sup>; en continuant à opérer de même sur chacun des restes, on trouvera que la fraction  $\frac{1}{4}$  égale la suite des fractions  $\frac{2}{9} + \frac{2}{9^2} + \frac{2}{9^3} + \frac{2}{9^4} + \text{etc.}$  (a)

Nous désignerons sous le nom de *Module* le nombre 9, dont les puissances forment les dénominateurs des fractions décroissantes, qui expriment les quotients partiels de la division au moyen de laquelle on transforme la fraction ordinaire proposée.

Si on avait la fraction périodique  $\frac{3}{8} + \frac{3}{8^2} + \frac{3}{8^3} + \frac{3}{8^4} + \text{etc.}$  C'est le nombre 8 qui en serait le *module*.

Pour rendre nos calculs plus simples, nous écrivons ces fractions à la manière des fractions décimales, en ayant soin d'indiquer le nombre qui sert de module; en vertu de

(a) Et en effet en transformant ces fractions en fractions décimales on aura

$$\begin{aligned} \frac{2}{9} &= 0,22222222222222222222 \\ \frac{2}{9^2} &= 0,02469135802469135802 \\ \frac{2}{9^3} &= 0,00274348422496570644 \\ \frac{2}{9^4} &= 0,00030483158055174516 \\ &\text{etc.} \qquad \qquad \qquad \text{etc.} \end{aligned}$$

et leur somme est équivalente à 0,24995189605243103184  
ou à 0,25 à moins de 4 cent mil.<sup>mes</sup>  
c'est-à-dire à  $\frac{1}{4}$ .



ces conventions nous écrivons  $\frac{1}{4} = 0,^{(9)}222222$  etc. et l'on se rappellera que chacun des chiffres devient neuf fois plus petit à mesure qu'il s'éloigne davantage de la virgule. La fraction périodique simple  $0,^{(8)}333333$  etc. dont le module est 8, n'est en effet autre chose que la suite de fractions décroissantes  $(\frac{3}{8} + \frac{3}{8^2} + \frac{3}{8^3} + \frac{3}{8^4} + \frac{3}{8^5} + \text{etc.})$  égale à la fraction  $\frac{3}{7}$ .

Si nous nous proposons pour second exemple, de réduire la fraction ordinaire  $\frac{2}{7}$  en une suite de fractions décroissantes ayant le nombre 7 pour module; nous multiplierons par 7 le numérateur 2 et divisant le produit 14 par le dénominateur 5, il viendra 2 pour quotient et 4 pour reste; on multipliera aussi ce reste par 7 et l'on continuera la division par 5, comme on le fait pour réduire une fraction ordinaire en fractions décimales, (1) avec cette différence qu'au lieu de mul-

---

(1) Si en effet on proposait de réduire la fraction ordinaire  $\frac{3}{7}$  en une suite de fractions décroissantes dont le module soit 10; multipliant par 10 le numérateur 3, et divisant par 7 le produit 30, il viendrait 4 pour quotient et 2 pour reste et la 1.<sup>re</sup> fraction serait  $\frac{4}{10}$ ; multipliant de même le 1.<sup>er</sup> reste 2 par 10 et divisant le produit 20 par 7, il viendrait 2 pour quotient et 6 pour reste et la 2.<sup>e</sup> fraction serait  $\frac{2}{10^2}$ ; continuant ainsi à multiplier le 2.<sup>e</sup> reste par 10, et à diviser par 7, on aura pour 3.<sup>e</sup> fraction  $\frac{8}{10^3}$ ; pour 4.<sup>e</sup> fraction  $\frac{5}{10^4}$ ; pour 5.<sup>e</sup> fraction  $\frac{7}{10^5}$ ; enfin pour 6.<sup>e</sup> fraction  $\frac{1}{10^6}$  mais ici le 6.<sup>e</sup> reste est le nombre et la période qui a six chiffres recommence, ce qui fait voir que les fractions décimales ne sont qu'un

multiplier chaque reste par 10, on le multipliera par le module 7, et par ce moyen on aura la fraction périodique composée 0,<sup>(7)</sup>2541. 2541. etc. dont la période est de quatre chiffres.

Le premier chiffre après la virgule est censé divisé par 7; le second par 7.<sup>2</sup>; le 3.<sup>o</sup> par 7.<sup>3</sup>; le 4.<sup>o</sup> par 7.<sup>4</sup> etc. c'est-à-dire que  $\frac{2}{7}$  égale  $(\frac{2}{7} + \frac{5}{7^2} + \frac{4}{7^3} + \frac{1}{7^4} + \frac{2}{7^5} + \frac{5}{7^6} + \frac{4}{7^7} + \frac{1}{7^8}$  etc.)

Proposons-nous encore de réduire la fraction ordinaire  $\frac{1}{3}$ , en une seule de fraction décroissante dont le module soit 2, on aura  $\frac{1}{3} = 0,$ <sup>(2)</sup>010101 etc. cette fraction est périodique comme les précédentes et elle équivaut à  $(\frac{0}{2} + \frac{1}{2^2} + \frac{0}{2^3} + \frac{1}{2^4} + \frac{0}{2^5} + \frac{1}{2^6} + \text{etc.})$

ou bien à  $(\frac{1}{2^2} + \frac{1}{2^4} + \frac{1}{2^6} + \frac{1}{2^8} + \frac{1}{2^{10}} + \text{etc.})$

c'est-à-dire  $(\frac{1}{4} + \frac{1}{16} + \frac{1}{64} + \frac{1}{256} + \frac{1}{1024} + \text{etc.})$

Des exemples que nous venons de citer, nous tirons une règle générale, pour convertir les fractions ordinaires en fractions décroissantes. Cette règle consiste à multiplier le numérateur de la fraction proposée par le module et à diviser le produit par le dénominateur de la même fraction. Si la division se fait exactement, le nombre des fractions partielles décroissantes est limité et la fraction se termine; mais si la division laisse un reste, on multiplie ce reste par le module et l'on continue la division, comme à l'ordinaire en multipliant chacun des restes successifs par le module et plaçant les chiffres du quotient les uns à la suite des autres.

---

cas particulier et la fraction  $\frac{2}{7}$  égale donc 0,<sup>(10)</sup>428571. 428571 etc.

Si les mêmes restes se reproduisent dans le cours de l'opération, le résultat de la division devient périodique ; dans le cas contraire la fraction décroissante se termine et n'a qu'un nombre fini de termes.

Si par exemple, on réduit la fraction  $\frac{16}{25}$  en fractions décroissantes dont le module soit 5, on trouvera la fraction finie non-périodique  $0,^{(5)}31 = \left(\frac{3}{5} + \frac{1}{25}\right) = \left(\frac{16}{25}\right)$ .

### DES FRACTIONS PÉRIODIQUES DÉCROISSANTES.

La fraction ordinaire  $\frac{a}{d}$  engendrera une fraction périodique toutes les fois que le dénominateur  $d$  contiendra un facteur étranger au module  $m$ . En effet l'opération que nous avons indiquée pour transformer la proposée  $\frac{a}{d}$  en fractions décroissantes, ayant  $m$  pour module, consiste à faire successivement.

$$a m = d q' + r' \quad (1)$$

$$r' m = d q'' + r'' \quad (2)$$

$$r'' m = d q''' + r''' \quad (3)$$

$$r''' m = d q^{iv} + r^{iv} \quad (4)$$

$$r^{iv} m = d q^v + r^v \quad (5)$$

etc.                      etc.

$$r^{(t-1)} m = d q^t + r^t \quad (n)$$

Multipliant maintenant l'équation (1) par  $m^{(t-1)}$  ; l'équation (2) par  $m^{(t-2)}$  ; l'équation (3) par  $m^{(t-3)}$  ; l'équation (4) par  $m^{(t-4)}$ , et ainsi de suite, et ajoutant toutes les équations ainsi multipliées on obtiendra l'équation formulaire.

$$a m^t = d \{ q' m^{t-1} + q'' m^{t-2} + q''' m^{t-3} + q^{(4)} m^{t-4} + \text{etc.} + q^{(t)} \} + r^t (A)$$

Si la fraction n'est pas périodique, c'est-à-dire si l'on parvient à un reste  $r^t$  égal à zéro ou nul, le second membre de l'équation (A) sera divisible par  $d$ , en sorte que  $a m^t$  sera aussi divisible par le dénominateur  $d$  de la proposée, et comme  $a$  et  $d$ , n'ont pas de facteur commun, cette division ne peut se faire exactement que lorsque le module  $m$ , contient tous les facteurs premiers de  $d$ .

Supposons que la fraction devienne périodique immédiatement après la virgule, et que la période, se compose d'un nombre de chiffres égal à  $t$ ; alors le reste  $r^t$  sera égal à  $a$ , et l'équation A, prendra la forme.

$$a m^t = d ( q' m^{t-1} + q'' m^{t-2} + \dots + q^{(t)} ) + a$$

$$\text{ou } a ( m^t - 1 ) = d ( q' m^{t-1} + q'' m^{t-2} + \dots + q^{(t)} ) (B)$$

Enfin on tire de là

$$\frac{a}{d} = \frac{q' m^{(t-1)} + q'' m^{(t-2)} + \dots + q^{(t)}}{(m^{(t)} - 1)} \quad (C)$$

Et cette formule fournit une règle générale pour réduire une fraction périodique décroissante en fraction ordinaire.

Lorsque  $m = 10$ ,  $(m^{(t)} - 1) = (10)^t - 1$ , égale autant de 9 qu'il y a de chiffres dans la période.

Supposons maintenant que la période ne commence pas immédiatement après la virgule, mais après les

chiffres  $q'$ ,  $q''$ ,  $q'''$ .....  $q^{(k)}$ , qui sont au nombre de  $k$ ; dans ce cas la fraction qui forme la période est

$$\text{égale à } \frac{q' m^{t-1} + q'' m^{t-2} + \dots + q^{(t)}}{m^{(k)} (m^{(t)} - 1)}. \quad (D):$$

En effet en avançant la virgule jusqu'à la période, la partie fractionnaire devient égale à la formule (C); or en avançant la virgule d'un nombre de rangs égal à  $k$ , on rend la fraction  $m^k$  fois trop grande et pour la ramener à sa valeur, il faut, en la divisant par  $m^k$ , la mettre sous la forme donnée par la formule (D).

La partie de cette fraction qui n'est pas périodique

$$\text{est égale à } \frac{q'}{m} + \frac{q''}{m^2} + \dots + \frac{q^{(k)}}{m^{(k)}} \text{ et en réduisant}$$

ces fractions ordinaires au même dénominateur, elle se changera en

$$\frac{q' m^{(k-1)} + q'' m^{(k-2)} + \dots + q^{(k)}}{m^{(k)}} : \quad (E):$$

Ainsi donc la fraction ordinaire  $\frac{a}{d}$  est égale à la somme des deux fractions (D) et (E).

Et l'on a

$$\frac{a}{d} = \frac{q' m^{k-1} + q'' m^{k-2} + \dots + q^{(k)}}{m^{(k)}} + \frac{q' m^{t-1} + q'' m^{t-2} + \dots + q^{(t)}}{(m^t - 1) m^{(k)}}$$

ou enfin en les ajoutant

$$\frac{a}{d} = \frac{(m^t - 1) \{q' m^{k-1} + q'' m^{k-2} + \dots + q^{(k)}\} + q' m^{t-1} + q'' m^{t-2} + \dots + q^{(t)}}{(m^t - 1) (m^k)} + q^{(t)}; \quad (F):$$

Si l'on prend  $m = 10$ , la formule (F) donne la règle prescrite pour la réduction des fractions périodiques décimales en fractions ordinaires, lorsque la période ne commence pas immédiatement après la virgule.

T H É O R I E D E S N O M B R E S .

Faisant disparaître les dénominateurs de l'équation formulaire (F), il viendra

$$am^{(k)}(m^t-1) = d \left\{ \frac{(m^t-1) \{ \overline{q'm^{k-1} + q''m^{k-2} + \dots + q^{(k)}} \} + q'm^{t-1}}{+q''m^{t-2} + \dots + q^t} \right\}$$

Mais le second membre de cette transformée étant divisible par  $d$ , il faut que le 1.<sup>er</sup> membre  $am^k(m^t-1)$  soit aussi divisible par  $d$ ; mais puisque les nombres  $a$ ,  $d$  et  $m$ , n'ont aucun facteur commun, c'est  $(m^t-1)$  qui sera divisible par  $d$ .

Lorsqu'on convertit la fraction  $\frac{a}{d}$  en fractions périodiques, on trouve successivement des restes qui sont tous plus petits que  $d$ , et le nombre de ceux qui sont inégaux ne saurait surpasser  $(d-1)$  et comme ce sont ces restes inégaux qui produisent les chiffres de la période, dont le nombre a été désigné par  $t$ , ce dernier nombre est toujours plus petit que  $d$ ; et delà il résulte, un théorème remarquable qu'on peut énoncer de la manière suivante.

- » Dans la suite des puissances,  $m, m^2, m^3, \dots, m^t$
- » inférieures au nombre  $d$ , il existe un terme  $m^t$  qui
- » divisé par  $d$  laisse un pour reste.

Si  $d$  est un nombre premier, l'exposant  $t$  sera  $(d-1)$  ou un diviseur de  $(d-1)$

En effet, si  $t$  est le plus petit exposant pour lequel  $m^t$  divisé par  $d$  laisse 1 pour reste, les puissances

inférieures  $m, m^2, m^3, \dots, m^{t-1}$ , laisseront des restes inégaux et différents de l'unité, après avoir été divisées par  $d$ . Mais les puissances multiples  $m^t, m^{2t}, m^{3t}, \dots, m^{nt}$ , laisseront toutes l'unité pour reste, tandis que les puissances intermédiaires,  $m^{t+1}, m^{t+2}, \dots$  jusqu'à  $m^{2t}$ , laissent les mêmes restes, que les puissances  $a, a^2, a^3, \dots, a^{t-1}$ , du numérateur de la fraction  $\frac{a}{d}$  et

l'on aura

$$m^t = dq + 1$$

$$\text{d'où } m^{t+1} = mdq + m = dmq + m$$

$$m^{t+2} = m^2dq + m^2 = dm^2q + m^2$$

$$m^{t+3} = m^3dq + m^3 = dm^3q + m^3$$

$$\text{etc.} = \quad \text{etc.}$$

De sorte que dans la suite infinie des puissances  $m, m^2, m^3, m^4, m^5, \dots$  etc.  $m^n$ , il n'y a que  $m^t$ , et les multiples  $m^{2t}, m^{3t}, m^{4t}$ , etc. qui divisés par  $d$ , puissent laisser 1 pour reste; dont si  $m^{d-1}$  laissait 1 pour reste étant divisé par  $d$ , il faudrait en conclure que  $(d-1)$  est égal à  $t$  ou à un multiple de  $t$ .

Cela posé, divisons successivement par  $d$ ; les nombres  $m, 2m, 3m, \dots, (d-1)m$ , il viendra

$$m = dq + r$$

$$2m = dq' + r'$$

$$3m = dq'' + r''$$

$$4m = dq''' + r'''$$

$$\text{etc.} \quad \text{etc.}$$

$$(d-1)m = dq^{(d-2)} + r^{(d-2)}$$

Multiplions toutes ces équations, l'une par l'autre nous aurons  $1, 2, 3, 4, \dots, (d-1) m^{d-1} = d Q + \{ r r' r'' \dots r^{d-2} \}$  (G)

Q étant une fonction de  $(d, q, q', q'', \text{etc. } r, r', r'', r''' \text{ etc.})$

Or tous les restes  $r, r', r'', \dots : r^{d-2}$ , sont inégaux ; car s'il y avait deux restes égaux, tels que  $r', r''$ , on aurait  $(4m - 2m) = 2m = d(q''' - q')$ , de sorte que  $m$  serait divisible par  $d$ .

Puisque ces restes inégaux sont plus petits que le nombre  $d$ , leur produit  $(r, r', r'' \dots r^{d-2}) = 1, 2, 3, \dots (d-1)$  et substituant cette valeur dans l'équation (G) elle deviendra

$$(1 \cdot 2 \cdot 3 \cdot 4 \cdot \dots \cdot d-1) m^{d-1} = d Q + \{1 \cdot 2 \cdot 3 \cdot 4 \dots (d-1)\} \\ \text{ou } \{1 \cdot 2 \cdot 3 \cdot 4 \cdot (d-1)\} \{m^{(d-1)} - 1\} = d Q.$$

Le second membre de cette équation étant divisible par  $d$ , il faut nécessairement que  $(m^{d-1} - 1)$  soit aussi divisible par  $d$  ; car le facteur  $\{1 \cdot 2 \cdot 3 \cdot 4 \dots (d-1)\}$  ne saurait être divisé par le nombre premier  $(d)$ .

Ainsi donc  $m^{d-1}$ , laisse 1 pour reste lorsqu'on le divise par  $d$ , et le nombre  $t$  est  $= (d-1)$  ou à un facteur de  $(d-1)$ ,

## RÉSOLUTION

### *des Équations indéterminées du 1.<sup>er</sup> degré.*

La solution de l'équation  $ax - by = c$  se déduit de celle de l'équation  $ax - by = 1$ , en multipliant les valeurs de  $x$  et de  $y$  qu'on obtient de la seconde par le nombre  $c$ .

Occupons nous donc de l'équation  $ax - by = 1$ . nous supposons que les coefficients  $a$  et  $b$  sont des nombres premiers entr'eux, parceque dans le cas contraire l'équation proposée ne serait pas solvable en nombres entiers.



Cela posé, si je réduis la fraction  $\frac{1}{b}$ , en fractions décroissantes ayant  $a$  pour module, on obtiendra une fraction périodique, et si  $t$  est le nombre de chiffres de la période,  $(a^t - 1)$  sera divisible par  $b$ , de sorte qu'on aura l'équation  $(a^t - 1) = bQ$ , ou  $(a \cdot a^{t-1} - 1) = bQ$ , d'où  $a \cdot a^{t-1} - bQ = 1$ . Cette équation comparée à la proposée  $ax - by = 1$ , nous donne pour  $x$  et  $y$  les valeurs  $x = a^{t-1}$  et  $y = Q$ .

La même équation sera satisfaite, si l'on met à la place de  $x$  et  $y$ ,  $x \pm bz$  et  $y \pm az$ , car substituant en effet dans la proposée  $ax - by = 1$ ,  $x \pm bz$  au lieu de  $x$  et  $y \pm az$ , à la place de  $y$ , il viendra  $a(x \pm abz) - b(y \mp abz) = 1$ , les deux termes  $\pm abz$  et  $\mp abz$  qui ont des signes contraires se détruisant.

Le moyen que nous venons d'indiquer pour résoudre les équations indéterminées du 1.<sup>er</sup> degré, nous paraît préférable aux procédés qu'on suit ordinairement et qui consistent à réduire  $\frac{a}{b}$  en fractions continues et à calculer la fraction convergente qui précède  $\frac{a}{b}$ ; et l'avantage de notre méthode résulte de ce que nos recherches se bornent à déterminer le nombre  $t$  des chiffres de la période, ce qui est souvent facile; et lorsque ce nombre est connu, les tables de logarithmes peuvent être employées de la manière la plus commode pour calculer  $(a^{t-1})$  et  $Q$ , qui donnent les valeurs de  $x$  et de  $y$ .

Si le nombre  $b$  est un nombre premier, on sait que  $a \cdot a^{b-2} = bQ + 1$  ou  $a \cdot a^{b-2} - bQ = 1$ , alors faisant  $x = a \cdot a^{(b-2)}$  et  $y = Q$ , on aura sans tâtonnement la solution de l'équation indéterminée  $ax - by = 1$ .

## N O T I C E

*Sur la Vie et les Ouvrages de JEAN MOLINET,  
Poète et Historien du 15.<sup>e</sup> siècle, Chanoine  
à Valenciennes.*

*Par G. A. J. HECART, Membre résident.*

LACROIX du Maine fait naître *Jean MOLINET* à Valenciennes ; mais il est certainement né à Desvres, (Pas-de-Calais), vers le milieu du XV.<sup>e</sup> siècle selon l'abbé *Goujet*,\* et vers 1430 ou 1435 selon *Beauchamps*\*\* qui ne cite pas ses autorités ; il fut aumônier et bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, et historiographe de Maximilien I.<sup>er</sup> ; il mourut à Valenciennes en 1507, et fut enterré dans l'église du Chapitre de la Salle dont il était Chanoine ; voici son épitaphe rapportée par *Doutreman*,\*\*\* elle ne laisse aucun doute sur le lieu de sa naissance.

*Me Molinet peperit Divernia Boloniensis,  
Parisius docuit : aluit quoque Vallis cygnorum (4)  
Et quamvis magna fuerit mea fama per orbem ;  
Hæc mihi pro cunctis fructibus aula fuit.*

\* Biblioth. franç. \*\* Recherche sur les Théât. de France, Tom. 1.<sup>er</sup> p. 279. suiv. \*\*\* Hist. de Valenciennes, p. 379.

(4) On ne saurait dire pourquoi *Foppens* substitue *amorum* à *Cygnorum*, si ce n'est pour la mesure des vers ; il est pourtant présumable qu'il a pris dans *Doutreman* ce qu'il dit de *Molinet* V. Biblioth. Belgia. Tom. 2 P. 697. Il faut convenir que la substitution n'est pas heureuse, outre qu'elle blesse la vérité historique, la *Vallée des amours* ne convient guère pour être la demeure d'un Chanoine.

*Simon Leboucq* qui rapporte aussi cette épitaphe de la même manière, la fait suivre de ces vers dont il ne nous fait pas connaître l'auteur ; je crois faire d'autant plus de plaisir à mes lecteurs en les transcrivant ici, que je les crois inédits.

Dis moi, qui gist ici sans que point tu m'abuses ?  
 Cy gist l'amy privé d'appollo et des muses.  
 Quelz choses avecq luy sont mortes et taries ?  
 Dictz subtilz, savoureux, jeux, ris et facties.  
 Qui est-ce qui pour luy déplorer continue ?  
 C'est rhétorique en chef, qui fort s'en diminue.  
 Est-ce donc que celuy tant cognu *Molinet* ?  
 C'est luy seul qui mouloit doux môtz en moulin net.  
 Mais qui fut l'homme heureux qui tant luy en apprist.  
 Des cieux vient l'influence en son sublime esprit.  
 N'eust-il nul précepteur, *Gresban* ou maistre *Alain* ?  
 Son maistre qui cy gist fut *George Chastelain*.  
 L'en suivit-il de près, est-il pair, ou s'il passe ?  
 Tous deux on peut noter en règle et en espace.  
 Mais à qui comparer les peut-on sans mespris ?  
 L'un pour *Virgile* et l'autre est pour *Ovide* pris.  
 L'un donc queç fut plus grave et l'autre plus facile ?  
 Plus humain fut *Ovide* et plus divin *Virgile*.  
 O tous deux bien heureux qui telz titres méritent !  
 Leurs engins, leurs vertus de gloire les héritent.  
 Qui pourra plus jamais à telz los parrateindre ?  
 Nulluy qui sçache pleume en noir atrament \* teindre:  
 Combien donc a perdu la langue gallicane ?  
 Par leur mort elle est mise en basse barbacane.\*\*

---

\* Encre d'Atramentum.

\*\* *Barbacane*. Ce mot dans sa signification ordinaire est pris pour les crénaux d'un mur de rempart ; ici il est employé pour un lieu obscur dans lequel le jour ne pénétrerait que par des soupiraux.

En quelz temps, soubs quelz roys furent-ilz florissantz ?  
 Va lire leurs labeurs par-tout resplandissantz.  
 Pourqoy se dirent-ilz judiciaires \* lors ?  
 Pour ce qu'ilz ont montré d'histoires les thrésors.  
 Las que peu de gens sont qu'on sçache avoir vescu !  
 Ceux cy, font les gens vivre, et la mort ont vaincu.  
 Comment a nom le lieu qui telz gens a nourry ?  
 Valentienne, val doux, val insigne et floury.  
 Où sont leurs monumentz et précieux tombeaux ?  
 En la bouche des bons et en leurs écritz beaux.  
 O Dieu ! combien vault mieux telz tombeaux que de cuivre !  
 D'aùtant que pleume vole où métal ne peut suivre.

Cette pièce est je crois de *Simon Leboucq* lui-même, elle est tirée de son histoire ecclésiastique de Valenciennes, ns. pag. 117.

Cet auteur dit que *Molinet* était en son vivant un grand poète et historiographe de la Maison de Bourgogne ; qu'il composa quantité de vers *facétieux* dont partie fut imprimée à Paris, en 1537 ; qu'il écrivit les *histoires* de son tems, commençant en 1474, et finissant à la mort du Roi *Philippe* de Castille en 1506 ; que lui-même mourut l'année suivante, c'est-à-dire en 1507.

On voit aussi dans son épitaphe latine que notre historien-poète fit ses études à Paris ; c'est presque tout ce que l'on sait de sa vie.

La pièce ci-deseus nous apprend qu'il fut disciple de *George Chastelain* auteur d'un Recueil de vers fort rare, d'une histoire de *Jacques Dehallein*, publiée par

---

\* *Judiciaire* historien ; parceque les historiens mettent en évidence les actions de ceux dont ils écrivent l'histoire, et qu'ils les jugent quelque fois ou mettent les lecteurs en état de les juger.

*Jules Chifflet*, à Bruxelles, en 1640, in-4.° ; il est encore connu par l'épithaphe d'*Hector et d'Achile*, en vers français ; par *l'histoire de Philippe*, duc de Bourgogne, écrite en français, et dont *Pontus Heuterus* a fait usage dans son histoire ; enfin, par une espèce de chronique en vers, que *Molinet* nous a conservée et qu'il a continuée ; elle est intitulée : *recollection des merveilles advenues*. Voici la dernière strophe faite par *Chastelain*.

J'ai vu dure vieillesse  
 Qui me vient tourmenter,  
 Si faut que je délaisse  
 L'escripre et le dicter  
 En rime telle quelle,  
 Puisque je voy\* mourant,  
*Molinet* mon sequelle\*\*  
 Fera le démourant.

*Guicciardin*, dans sa description des Pays-Bas, parle de *Molinet* comme l'un des hommes illustres que Valenciennes a produits ; il le qualifie de Chanoine vertueux et de grand poète.\*\*\* *Lacroix du Maine* en parle également comme d'un poète excellent et d'orateur bien estimé de son tems, tandis que *Duverdier*, qui nous a transmis les titres de ses ouvrages, parle de ses talens avec beaucoup de mépris, appellant ses précis des *brouilleries* ; » il a » écrit, dit-il, plusieurs traités, oraisons et chants royaux, » lesquels bien que soient en rime, n'ont ni rime ni raison » ( qu'on dit en commun proverbe. ) »

*Rigoley de Juvigny*, ou plutôt *Lamonnois*, commentateur de *Lacroix du Maine*, est du sentiment de

---

\* Je vais. \*\* Mon successeur, celui qui me suit.

\*\*\* Édition française, chant. 1609, in fol. p. 433.

*Duverdier*. (1) Après avoir rapporté l'expression de *Paradin* qui l'appelle le *gentil poète Molinet*, dans ses annales de Bourgogne, à l'occasion de l'épithaphe de *Philippe* duc de Bourgogne., composée en 1467 par notre chanoine poète, et placée sur la tombe de ce Prince aux Chartreux de Dijon, après, dis-je, l'avoir justifié sur l'épithète de *poète vulgaire* dont *Paradin* le qualifie en marge de son livre (2), en disant qu'en cet endroit poète vulgaire signifie *poète qui écrit en langue vulgaire*, on ne laisse pourtant pas de convenir, continue-t-il, que nonobstant cette explication, *Jean Molinet*, même pour son tems, était un mauvais poète.

Ce n'est cependant pas ce qu'en pensaient ses contemporains. *Clément Marot*, dans sa complainte sur la mort du général *Guillaume Preud'homme*, dit de lui :

- » A donc que, *Molinet*
- » Aux vers fleuris. (3)

*Guillaume Cretin*, poète français, faisait de lui le plus grand cas ; il se plaint même qu'il ne recevait pas assez souvent de ses nouvelles, et lui en demande avec instance.

- » Tu as basty, (dit-il), plusieurs diz élégans
- » Plaisans à ceulx qui veulent veoir et lire,
- » Si qu'en cest art, pour le prix et les gans
- » On t'a voulu Maistre et Docteur eslire. »

*Jean Lemaire*, parle de lui avec éloge dans son ouvrage intitulé : *la plainte du désiré*, fait en 1503.

(1) *Lacroix du Maine*, Tom. 1. P. 552.

(2) Pag. 919, où l'on peut voir l'épithaphe citée.

(3) Œuvres de *Clément Marot*, Tom. 3. P. 305. édit. de *Lenglet de Frenoy*.

- » Un bien y a qu'encor me reste et dure,
- » Mon Moulinet moulant fleur et verdure
- » Dont le haut bruit jamais ne pévira. »

*Jean Bouchet*, connu dans le monde littéraire sous le nom de *Traverseur des Voges périlleuses* qu'il se donnait lui-même, accorde une place honorable à *Molinet*, dans son *Temple de la bonne renommée* où il dit :

- » Si vous lisez les faicts de *Molinet*
- » Vous trouverez qu'il eut son moulin neet,
- » Quand le roman de la rose arrosa
- » De sa science et le moralisa. »

*Clément Marot* déjà cité disait de lui, de *Jean Lemaire*, et de *Georges Chastelain*.

- » De *Molinet*, de *Jean Lemaire* et *Georges*
- » Ceux de Haynaut chantent à pleines gorges. » \*

Ces jugemens d'Auteurs contemporains et autres devaient balancer l'opinion de ceux qui affirment aussi positivement qu'il était un mauvais poète. Je pense que nous ne sommes pas aujourd'hui des juges assez compétans pour prononcer sur son mérite à cet égard ; on sait que dans le siècle où il vivait, le mauvais goût était assez généralement répandu ; on ne pourrait même guère citer de poètes ses contemporains qui n'y aient plus ou moins sacrifié. Il sera toujours vrai de dire qu'il fut estimé et regardé de son tems comme un de ceux qui avaient le plus puissamment contribué à faire fleurir les lettres et à perfectionner la langue française, ce qui n'était pas un petit mérite alors.

---

\* Epigr. 123.<sup>o</sup> le commentateur dans sa note 4, sur cette pièce, dit que *Molinet* était un poète passable. Ubi supra, pag. 159.

*Jehan Molinet* a fait plusieurs ouvrages importants; il a traduit le roman de la rose en prose, en lui donnant un sens moral; en cela c'était rendre un grand service aux mœurs qui étaient assez dissolues de son tems. Cette traduction porte ce titre;

- » C'est le roman de la rose
- » Moralisé cler et net,
- » Translaté de rime en prose
- » Par votre humble *Molinet.* »

Cette traduction a été imprimée à Lyon, *Guillaume Balsarin*, 1503, in-fol. got. et à Paris, aussi in-fol. got. *Verard*, sans date, mai 1521; selon *Goujet*, \* cet ouvrage a été entrepris par *Molinet*, à la demande de *Philippe* duc de Clèves.

On a encore imprimé de lui un recueil de poésies intitulé: *les faits et dictz de Maistre Jehan Molinet, contenant plusieurs beaux traictés et chants royaulx.* Paris, *Jehan Longis*, 1531, in-fol. got.

*Les mêmes*, Paris, 1540, lettres rondes. Avant celle-ci, on en avait donné une édition in-8.° Paris, *Jean Petit*, 1537, got.

On trouve dans le catalogue de *Pompadour*, n.° 638, que l'édition de 1531, in-fol., a été publiée par le *Traverseur des Voges périlleuses* (*Jean Bouchet*); il est étonnant que ni *Debure*, ni *Brunet*, ne citent cette circonstance, ce qui pourrait faire penser, vu l'exactitude de ces bibliographes, que ce serait une erreur commise

---

\* Cette édition est imprimée par *Michel Lenoir*, V. catalogue de *Pont-de-Vesle*, n.° 148, V. aussi le n.° 778 du catal. de M.\*\* (Leduc), Paris 1819, où cet ouvrage est indiqué chez la V.° *Michel Lenoir.*



par le rédacteur du catalogue cité ; cependant rien ne répugne à croire que *Jean Bouchet* ait pu être l'éditeur de ces poésies dont il faisait grand cas ainsi qu'on l'a pu voir du passage cité ci-dessus.

Je pense que *Desessars* \* a eu tort de dire que les poésies de *Molinet* ont été réimprimées à Paris, en 1723, ce qui n'est pas exact. Ce qui a donné lieu à cette erreur qui s'est perpétuée, c'est que l'éditeur de la *Légende de Pierre Faiteu* a placé à la suite de cet ouvrage les pièces suivantes, qu'il qualifie de *poésies diverses de Jean Molinet* ; savoir : *le siège d'amour*, *l'ABC Sauvage*, *recollection des merveilleuses advenues de notre tems*, *le dictier que Vertjus présente à Maistre Nicole Remboie*, *le testament de guerre*, *le calendrier*. Je vais reprendre la suite des ouvrages imprimés de notre auteur.

» *Recollection des merveilleuses advenues en notre tems, commencée par Georges Chastelain, et continuée jusqu'à présent par Jehan Molinet. Anvers, Guillaume Vesterman, in-4.º gothiq.*

» *Le temple de Mars (par Jehan Molinet), Paris, le petit Laurens, in-4.º got.* »

Le même. Paris, Galiot Dupré, 1515, in-8.º imprimé sur vélin avec des miniatures.

*La léauté des femmes, avec les neuf preux de gourmandise, et aussi une bonne recette pour guérir les ivrognes*, goth. sans date.

*Duverdier* rapporté en détail le contenu des *faits et dits*, je vais les citer d'après lui.

---

\* Dans les siècles littéraires de la France, ouvrage rempli de fautes et d'erreurs grossières.

*Les Âges du monde*, le *Trône d'honneur*, la *Complainte pour le Trépas de madame Marie de Bourgogne*, la *Complainte de la Renommée*, la *Ressource du petit Peuple*, le *Temple de Mars*, la *Complainte de Grèce*, l'*Épithaphe de madame Ysabeau de Castille*, le *voyage de Naples*, l'*ABC Sauvage*, la *naissance de madame Eliénor*, les *neuf Pieux de Gourmandise*, le *Débat de Chair et Poisson*, le *Débat d'Avril et Mai*, le *Débat de l'Aigle, Harène et Lyon*, *Dialogue du Loup et Mouton*, *Prognostication*, la *Litanie*, le *Calendrier*, *Graces sans Vilainie*, *Lettres envoyées à Maistre Nicole*, *Président de Papagosse*, *Recollection des merveilleuses advenues de son tems*; lesquelles *Brouilleries*, dit-il, ont été imprimées en un volume in-8.<sup>o</sup>, à Paris, par Arnoult et Charles Angeliens, 1537.

*Duverdier* cite encore de *Molinet* les deux articles suivans pour lesquels je l'ai mentionné dans mes *recherches sur le Théâtre de Valenciennes*, \* je vais les rappeler ici.

*Histoire du rond et du carré, à cinq personnaiges, assavoir, le rond, le carré, honneur, vertu et bonne renommée, où sont contenues plusieurs choses singulières, touchant le Saint Sacrement de l'Autel, plus la Complainte de Constantinople, le tout en rime imprimé par Antoine Blanchard, sans nom de lieu et sans date.*

*Les Vigiles des Morts, par personnaiges; assavoir creator omnium, vir fortissimus; homo natus de muliere; paucitas dierum: imprimées à Paris, in-16, par Jean Jemot, sans date.*

» Je m'esbay, dit *Duverdier*, comme il les nomme  
» en latin, vu qu'il les fait parler en français! »

---

\* Pag. 84.

Voilà qui assure bien positivement que ces deux espèces de drames ont existé; mais comment se fait-il que ni *Lavallière* ni *Pont-de-Vesle*, ni *Debure*, ni le dictionnaire de *Cailleau*, ni *Brunet* ne les ont mentionnées? OÙ *Beauchamps* et après lui le Ch.<sup>er</sup> de *Mouhy*, a-t-il donc pris que ces deux pièces qui doivent être extraordinairement rares, ont été imprimées, l'une en 1474, et la seconde en 1475? Puisque *Duverdier* dit positivement qu'elles sont *sans date*.

Les frères *Parfait* parlent aussi de ces deux pièces sous les dates de 1474 et 1475, sans qu'on sache ce qui a pu les déterminer à établir cette date.\*

Dans le second volume de l'histoire citée,\*\* ils parlent encore de ces deux pièces sous la même date de 1474, ce qui est d'autant plus étonnant qu'ils n'en donnent les titres que d'après *Duverdier*, en prévenant qu'elles sont sans date; ils citent aussi *Adrien Hecquet*, comme parlant de notre Auteur; mais la citation se trouve fautive; il n'est fait nulle mention de *Molinet* ni à la page 12, ni à la page 54 de la bibliothèque de *Valère André*; au reste, ils copient exactement l'épithaphe de notre poète, comme la rapporte cet ancien leigraphe. Enfin ces pièces ne se trouvent pas dans la riche collection dramatique de M.<sup>s</sup> *Desoleinne*, qui n'épargne pourtant rien pour réunir toutes les raretés existantes dans cette branche de littérature.

*Molinet* est aussi l'auteur d'une chronique de son tems, composée de trois volumes, rapportant tous les événemens non pas depuis 1474 jusqu'en 1487, comme il est dit dans *Lacroix* du Maine, ni 1504 comme on

\* Hist. du théât. Franç. tom. 3. p. 85 et 185.

\*\* Page 243 du tom. 2.

se voit dans *Foppens*, mais depuis 1474, jusqu'en 1506, comme l'avance *Doutreman*, \* et comme le prouve l'abrégé de cette chronique qu'en a fait notre prevot-historien *Simon Leboucq*, lequel abrégé est à la Bibliothèque publique de Valenciennes, avec cette suscription : *fin de l'abrégé de l'Histoire de Molinet, escript par Simon Leboucq, en Mars 1613*. Il dit aussi positivement que ce *Chroniqueur* trépassa l'an 1507 et qu'il est enterré en la Salle le Comte, où se voit son épitaphe.

*Foppens* rapporte que *Godefroy*, de Lille, se proposait de publier cette Chronique, dans la même forme que celle qu'il avoit adoptée pour ce *Philippe de Commines* qu'il a fait imprimer avec ses Commentaires, mais que la mort arrêta ce projet.

Il est à regretter que ce savant et laborieux Commentateur, dont les travaux sont connus et justement appréciés, soit mort avant d'avoir effectué son projet.

Une autre preuve que cette Chronique ne finit qu'en 1506, se voit d'un Manuscrit qui appartenait à l'Abbé *Favier*, et qui a été vendu à sa Vente faite à Lille, en 1765, et d'un autre qui le fut à Cambrai, à celle du Chanoine *Mutte*, dix ans après. Je remarquerai que l'auteur de la notice qui précède le Catalogue de l'Abbé *Favier*, dit que la chronique de *Jean Molinet* finit en 1504, tandis qu'à l'article 5569 l'ouvrage de notre historien est ainsi indiqué : *chronique de Jean du Molinet, qui commence à l'an 1474, et va jusqu'en l'an 1506; 3 vol. in-fol. ms. proprement relié, et d'un caractère bien lisible*.

Une autre faute existe encore dans cette notice peu exacte, c'est qu'on n'y fait commencer cette chronique

---

\* Hist. de Valenciennes.

qu'en 1484, c'est-à-dire dix ans plus tard qu'elle ne commence réellement.

Dans le catalogue du chanoine Mutte, art. 5874, on trouve le titre d'un autre exemplaire de ce livre, mais en un volume seulement.

Cette chronique était sans doute fort estimée de son tems, puisqu'outre le ms, qui en était gardé, suivant le P. *Lelong*, dans la bibliothèque de St. Vaast d'Arras, il en existait, selon *Foppens*, un exemplaire dans celle de la Cathédrale de Tournay, et qu'il y en avait un autre à Bruxelles, à la bibliothèque Royale; *Godefroy* avait aussi le sien, qui est peut-être celui de l'abbé *Favier*; enfin M.<sup>s</sup> *Sohier-Chateau*, mon compatriote, si savant dans l'histoire de nos antiquités, m'a assuré que M.<sup>s</sup> *Bracq*, autrefois bibliothécaire à Cambrai, et que cette ville aura de la peine à remplacer à cause de ses vastes connaissances en bibliographie, lui en a fait voir un autre exemplaire dans la bibliothèque publique de cette ville, qui venait, lui a-t-il dit, de l'abbaye de Vaucelles et qu'on m'a assuré avoir été transféré à la bibliothèque Royale à Paris. J'ai tenté d'éclaircir ces faits: mais je n'ai pas été assez heureux pour obtenir une réponse. •

Voici quelques couplets de la *Rcollection des merveilles advenuss*, elles feront connaître la manière de l'Auteur. Je choisirai particulièrement celles qui concernent le pays.

J'ay veu gendarmerie  
Bigarrée à tous lez  
Comme juifverie

---

\* Depuis, M. *Leglay*, secrétaire perpétuel de la Société de Cambrai, a fait, à ma prière, d'inutiles recherches.

Riollez\* Piollez\*\*  
 De diverses bigornes\*\*\*  
 Et d'estranges façons,  
 Ne restait que les cornes  
 Pour être limassons.

J'ay veu, comme il me semble,  
 Ung fort homme d'honneur  
 Luy seul chanter ensemble  
 Et dessus et teneur (4)  
*Olbsken, Alexandre,*  
*Jossequin, ne Bugnois, (5)*  
 Quy sçaient chants espandre  
 Ne font telz esbanoyz. (6)

J'ai veu cleric de villaige  
 Menger ung gros raton. (7)  
 Une poule volaige,  
 Ung quartier de mouton.  
 Du pain plein une mande (8)  
 Bouter en ses boyaulx,  
 Ne sçay comment la pance  
 Ne luy rompt de morceaulx.

\* Rayés. \*\* Bigarrés. \*\*\* Des Bandes, de diverses couleurs placées transversalement, d'où *Bigornieux*; qui signifie *Louche*, qui regarde de travers. (4) Tenor.

(5) Musiciens du pays célèbres dans leur tems, desquels je me propose de parler dans la seconde édition de mes recherches sur le théâtre de Valenoiennes.

(6) Ne font pas des choses aussi surprenantes, n'étonnent pas autant.

(7) Sorte de pâtisserie faite de farine de sarrasin (*Polygonum Fagopyrum*) délayée avec des œufs et frits à la poêle.

(8) Panier.

J'ai veu en Valenciennes,  
 Quand droit là me tournay  
 Va-tost (1) faire des siennes,  
 Et aller à Tournay  
 En moins d'heure et demye-  
 Sans cheval ne jument  
 C'était chose ennemye,  
 Force, ou grant radement (2)

J'ay veu peuple en mes livres,  
 De famine troublé,  
 Et vendre quatre livres (3)  
 Ung seul mencault de blé (4)  
 En ceste propre année  
 Avoir dessus l'Escault,  
 La chance retournée,  
 Ung muy pour ung mencault. (5)

Puis ouys chose amère  
 Plus fière que devant,  
 Au ventre de sa mère  
 Brayre (6) ung petit enfant.  
 Puis au Quesnoy-le-Conte  
 Tant hault plaindre et gémir,  
 Que la mère à bref compte  
 En laissa le dormir.

J'ay veu frère Nicole  
 Ung suisse fort dévot,  
 D'abstinence l'escolle

---

(1) Sobriquet donné à un boulanger de Valenciennes, qui marchait fort vite. (2) grande vitesse.

(3) Environ deux francs cinquante centimes. (4) environ 50 lit.

(5) Quatre hectolitres. (6) Pleurer.

Fort bien tenant son vot. (1)  
 Vingt ans vivre en ce monde  
 Sans manger peu ne point ; (2)  
 Dieu en sa gloire monde  
 Luy doit viande à point.

J'ay veu vif sans fantosme  
 Ung jeune Moisne avoir,  
 Membre de femme et d'homme,  
 Et enfant concevoir,  
 Par luy seul en lui-mesme  
 Engendrer, enfanter,  
 Comme font aultres femmes  
 Sans outiliz emprunter.

Auprès de Valenciennes  
 Veiz un jeune filz bon  
 Quy les bras des mains saines  
 Avoient noirs que charbon.  
 L'esperit de sa mère,  
 Morte l'avait blessé,  
 S'en fut de peine amère,  
 Par son filz despeché.

J'ay veu et leu en livres  
 D'une pierre pesant  
 Deux cens cinquante livres,  
 Montaignes traversant ;  
 Du ciel par ung tonnoire (3)  
 Comme il me fut compté,  
 Cheut c'este pierre noire  
 En Forret la compté.

---

(1) Vœu . de *Votum*. (2) Cette farce indécente c'est renouvelée de nos jours. (3) Tonnerre.



C'est dommage, qu'excepté ce dernier article, et celui de la famine, on ne voie plus aujourd'hui des choses aussi merveilleuses.

Il est à remarquer que quoique *Molinet* fût mort et enterré à Valenciennes, dans l'église de son Chapitre, où son épitaphe se voyait du tems de *Simon Leboucq*, qui le dit positivement, et de *Doutreman* qui la rapporte, (1) on ne connaît cependant pas la date précise de sa mort, ni son âge.

L'abbé *Goujet*, (2) rapporte d'après *Foppens*, l'épitaphe de *Georges Chastelain*, avec une erreur de date; c'est le 20 et non le 22 Mars que porte cette épitaphe, et comme le marque positivement *Doutreman*; il ne fut point inhumé auprès de Valenciennes, mais au milieu de l'église de notre Dame de la Salle de cette ville.

*Doutreman* donne aussi l'épitaphe de *Chastelain*, et c'est probablement de cet historien que l'a copiée *Foppens*; cependant il s'y trouve quelques légères différences qui peuvent provenir des copistes; peut-être aussi l'a-t-il prise sur les lieux puisqu'elle est conforme à celle que l'on trouve dans les annales ecclésiastiques manuscrites de *Simon Leboucq*. Cet historien nous apprend que *Chastelain* fut fait chevalier par le duc *Charles le Hardi*, en cette ville de Valenciennes pendant la tenue du chapitre de la toison d'or, et lui donne le titre de *Judiciaire*, » comme à celui qui démontrait, ajoute » l'historien, par escriptures authentiques les admirables » gestes des chevaliers et confrères de l'ordre. »

Cette notice est terminée par deux pièces de Vers inédites de *Jean Molinet*, qu'on ne croit pas devoir imprimer.

---

(1) Hist. de Valenciennes, P. 379.]

(2) Bibliot. franç. To. 9. P. 397.

## LE GUERRIER ATHÉNIEN.

*Lu en Séance publique le 24 août 1821.*

**D**es premiers rayons l'astre brillant du jour  
N'éclairait qu'à demi les côteaux d'alentour ;  
Non loin des bords fameux où fut jadis Athènes,  
Où les flots soulevés se brisent sur l'arène,  
Debout sur les débris d'un temple renversé,  
Dontant cours aux soupirs de son cœur oppressé,  
Les yeux levés au ciel, un guerrier jeune encore  
Exhalait, en ces mots, le feu qui le dévore :

O Grèce ! ô mon pays ! loin de toi le sommeil !  
La vengeance a sonné l'heure de ton réveil,  
Le sang grec a coulé !... que dis-je ?... il coule encore  
Du rivage d'Ismir aux rives du Bosphore.  
J'ai vu tomber tes fils sous le fer assassin ;  
Les femmes, les vieillards, arrachés de ton sein :  
Sur ceux qui ne sont plus pourquoi verser des larmes ?  
C'est du sang qu'il leur faut... fils de la Grèce, aux armes.  
Soyez libres, brisez, brisez un joug honteux ;  
Combattez où jadis vainquirent vos ayeux :  
Soldats, voici Platée ; et voici Salamine  
Où, des Perses vaincus achevant la ruine,  
Le bras de Thémistocle et surtout son grand cœur  
Prouvèrent que le nombre est moins que la valeur.

Quels sont les ennemis qu'un sultan nous oppose,  
Tandis qu'en un sérail sa valeur se repose  
Sur le zèle empressé d'un féroce visir ?  
Une troupe sans frein toujours prête à trahir,

D'aveugles instrumens d'une fureur barbare,  
Des sectaires trompés que le faux zèle égare,  
Des brigands rassemblés par l'espoir du butin  
Auxquels on a promis un triomphe certain.

Poursuivons, attaquons ces hordes sanguinaires,  
Vengeons Dieu, la patrie et le sang de nos frères.  
Aux murs de Constantin plantons nos étendards;  
Qu'à son tour l'ennemi tremble sur ses remparts,  
Que lui seul désormais éprouve les alarmes,  
Qu'à son tour il gémissé et répande des larmes.

Mânes de nos ayeux, guidez-nous aux combats;  
Généreux Thrasybule, arme aujourd'hui nos bras;  
Pour la seconde fois le destin te réserve  
D'arracher aux tyrans la ville de Minerve.  
Que le croissant pâlisse, et que ses fiers soldats  
Soient chassés pour toujours de nos heureux climats;  
Brisons les instrumens d'un pouvoir despotique,  
Et que la liberté renaisse dans l'Attique.

O filles de la Grèce, objets charmans et doux,  
Un jour vous reverrez vos frères, vos époux  
Vous demander, vainqueurs, le prix de leur vaillance.  
Mais s'il faut que le sort trompe notre espérance,  
Recevez en ce jour nos éternels adieux!  
Vaincus, c'est pour jamais que nous quittons ces lieux  
Peuplés de souvenirs et d'images si chères.  
Dieu protège nos sœurs, nos épouses, nos mères!

Et toi pour qui mon cœur soupire en ce moment,  
Toi qui fais à la fois ma joie et mon tourment,  
Objet de tant d'amour, ô ma fidèle amie,  
Contre les coups du sort tu n'es pas affermie:  
Il semblait te promettre un si doux avenir!  
Les pleurs que tu versais n'étaient que de plaisir:

Tu ne connus jamais la misère commune,  
Et près de ton berceau souriait la fortune.  
Pourras-tu soutenir tout le poids du malheur?  
Si je reviens un jour près de Zulmé vainqueur,  
Hélas! ses yeux charmans s'ouvriront-ils encore  
Pour sourire à l'amant qui la quitte et l'adore?  
Contre un destin cruel son cœur est-il armé?  
O puissances du ciel veillez sur ma Zulmé!  
Je vois partout le fer, la flamme, le carnage,  
Les supplices, la mort, l'exil et l'esclavage;  
La terre des héros, dans les pleurs et le deuil,  
N'offre plus à ses fils qu'un immense cercueil.

Mais l'excès du malheur soutient notre constance,  
Et le jour est venu de notre délivrance.  
Le ciel à mes regards découvre l'avenir;  
Je vois libre du joug la Grèce refleurir:  
Athènes se relève avec sa gloire antique,  
Ses archontes, ses Rois, ses sages du portique;  
Le front ceint des lauriers cueillis à Marathon  
Miltiade apparaît: salut, docte Platon!  
Toi qui rendis hommage à l'essence divine,  
Simple, unique, éternelle et première origine,  
Philosophe éloquent, moraliste profond,  
Dont le vaste savoir m'étonne et me confond.  
Autour de Périclès quel cortège de gloire!  
Tous les arts à l'envi célébrant la victoire,  
Sur le marbre et l'airain retraçant ses exploits;  
La Grèce libre, heureuse et fière sous ses lois.

Ainsi dit le guerrier; et sa voix éclatante  
Se mêle au bruit confus de la vague écumante;  
Absorbé tout entier dans ses pensers divers,  
Il semble contempler la surface des mers:

Les siècles écoulés se pressent, se confondent,  
Le passé, l'avenir tour-à-tour lui répondent,  
Vers Pirée il entend les cris des matelots.  
Il voit la mer au loin se couvrir de vaisseaux :  
Le pavillon des Grecs qui dans l'air se déploie  
A fait battre son cœur d'espérance et de joie.  
Des côtes de l'Épire ils revenaient vainqueurs.  
Le guerrier tend les bras à ses libérateurs,  
Il plonge, il fend les flots et, bravant la distance,  
Sur le premier navire avec force il s'élançe :  
Tous ses vœux sont remplis, en apprenant soudain  
Qu'avant la fin du jour le combat est certain.



*Par le BARON d'Ordre inspecteur des Forêts.*





Tomme IV (1891)

Jeune publique du 9 août 1891

|                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Discours d'ouverture de M. Gallart,<br>président                                       | 1  |
| Rapport sur les travaux de la<br>Société par M. T. Cornille, secrétaire per-<br>petuel | 10 |
| Rapport sur le concours de l'année<br>1891 par M. Billet                               | 29 |
| Ode sur la bataille de Leus, par M.<br>Drouineau de la Rochelle, pièce couronnée       | 39 |
| Y. Minier poétique, idylle, par M. Barbassat                                           | 43 |
| Le Chêne et le Liège, fable, par M. Guézo<br>membre résidant                           | 47 |
| Éloge historique de Palist de Bravais                                                  | 49 |
| Des constructions humaines, par M.<br>Duchateau, membre résidant                       | 57 |



|                                                                                                               |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Analyse des recherches et observations sur le<br>prurigo, faites à l'hôpital. Saint-Germain, par M.<br>Levicz | 128 |
| Notice sur le blé-sarrazin par M. Harbaville                                                                  | 131 |
| Extrait d'un mémoire sur l'emploi des pommés<br>de terre à la nourriture des bestiaux, par M.<br>Harbaville   | 145 |
| Observations sur la construction des ther-<br>momètres, par M. Vène                                           | 149 |
| Rapport sur le mémoire intitulé: Obser-<br>vations sur la construction du Thermomètre                         | 153 |
| Notes sur les fractions décimales périodi-<br>ques par M. Vène                                                | 166 |
| Notice sur la vie et les ouvrages de Molinet,<br>par Hécart                                                   | 177 |
| Le guerrier athésien, par le baron D'ordre                                                                    | 193 |

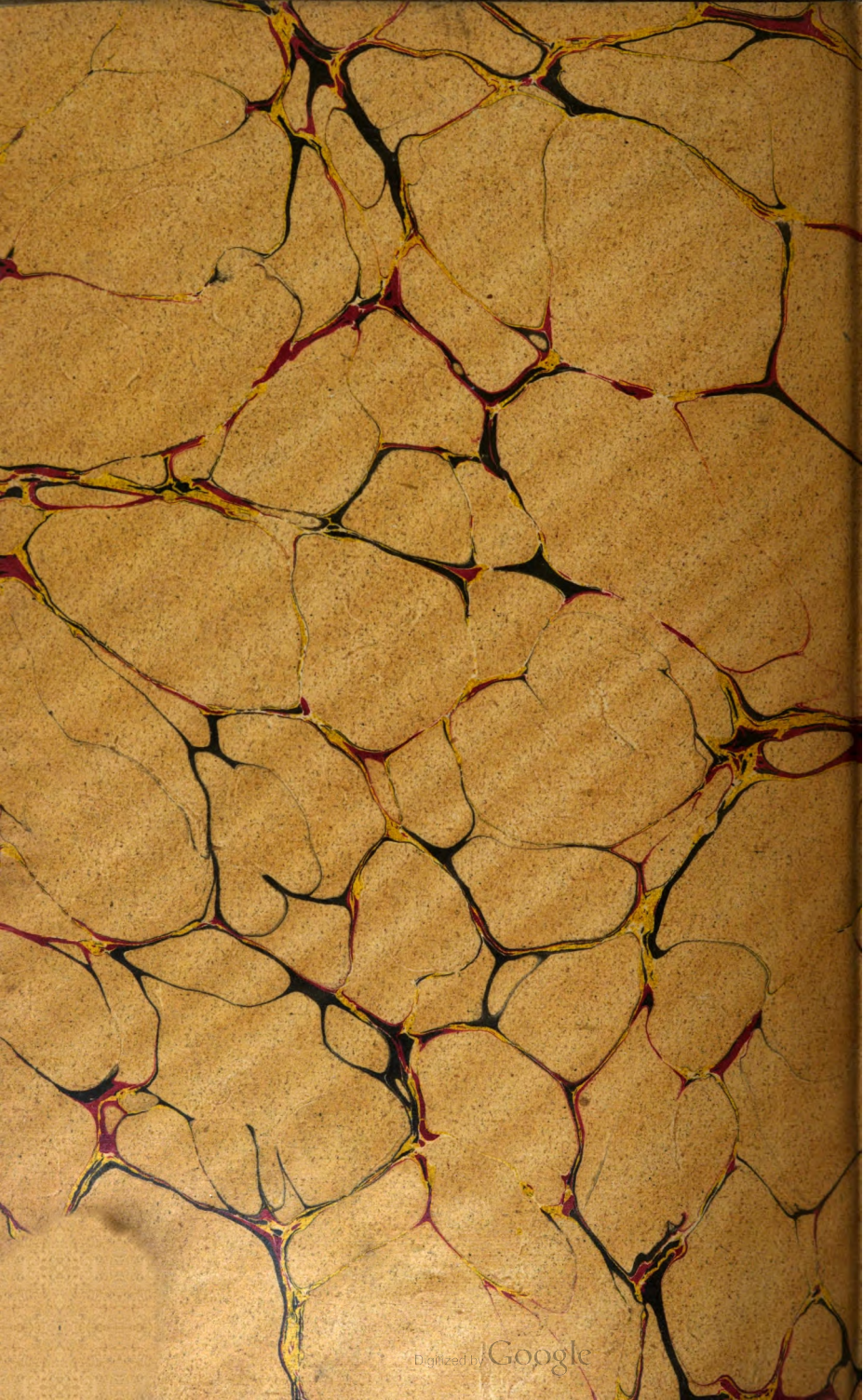




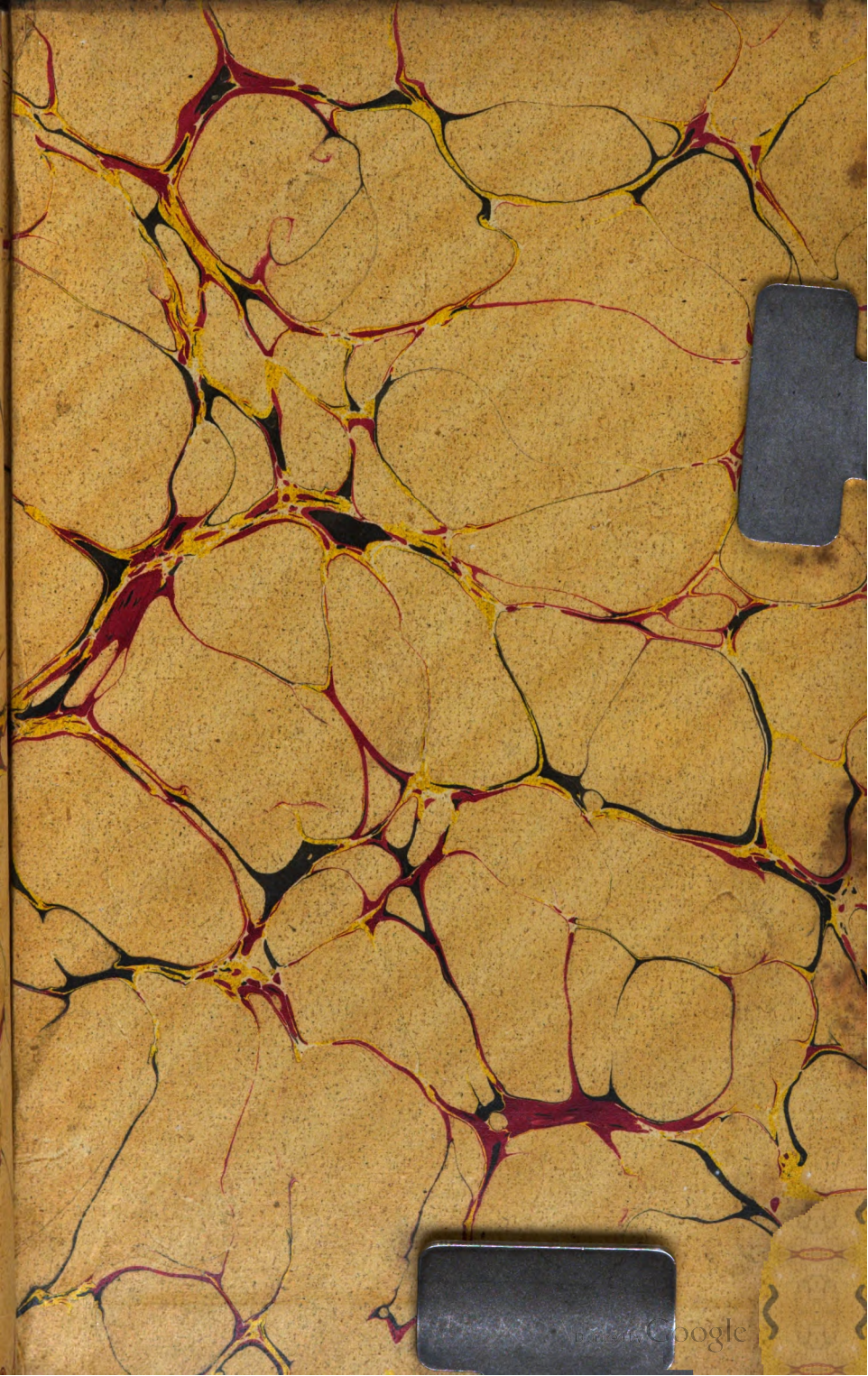


81.466

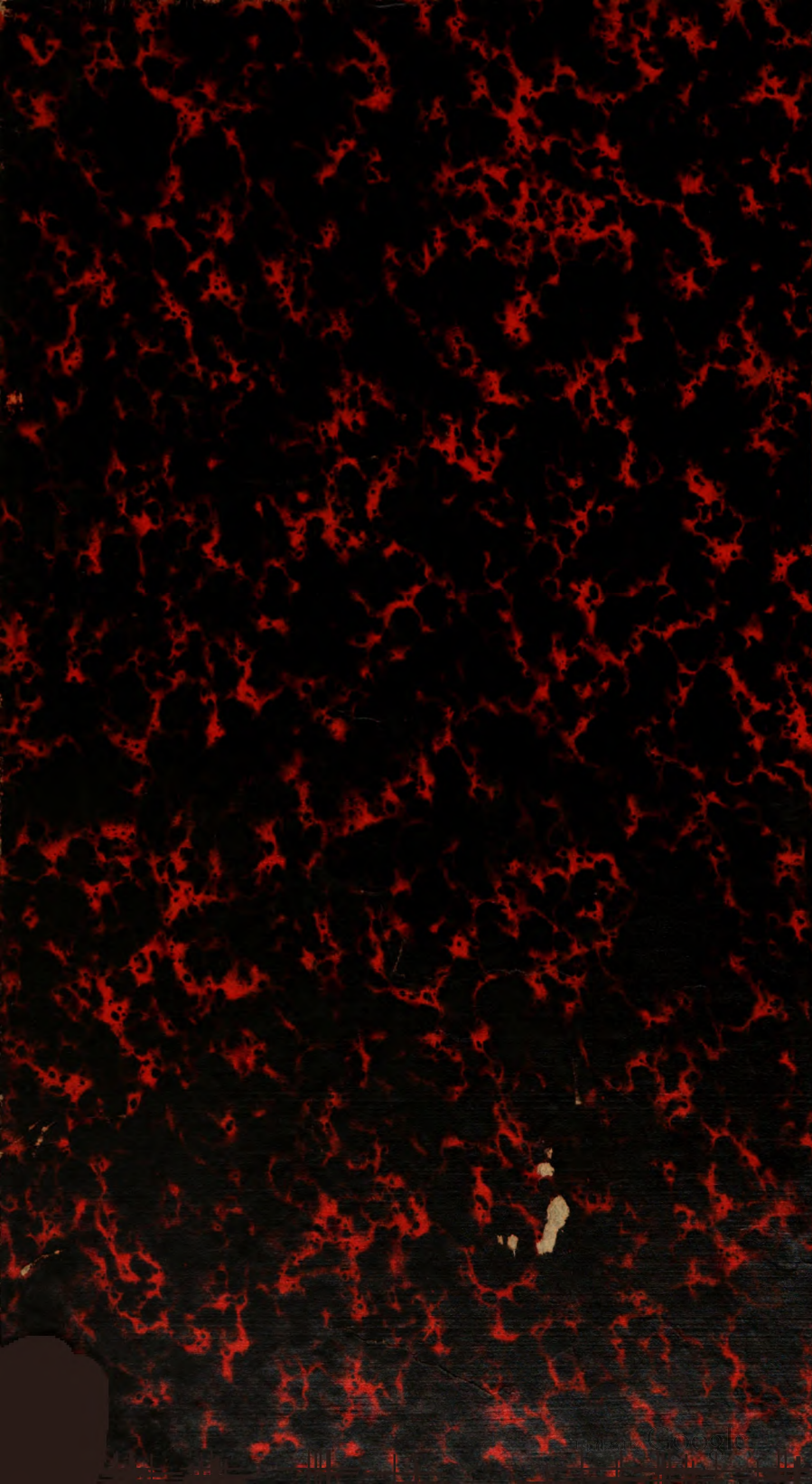












MO

La

D'